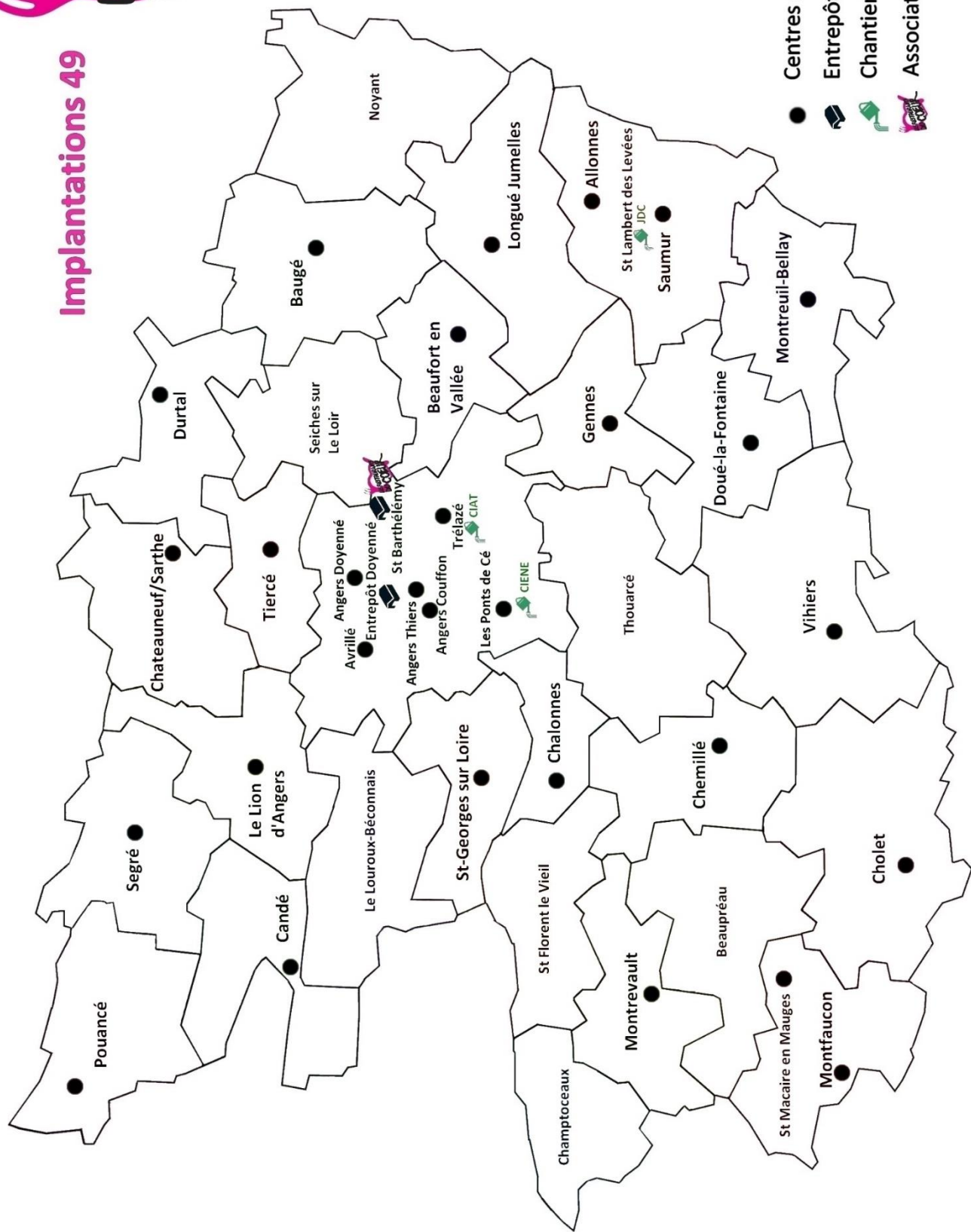




**RAPPORT MORAL
ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR
DU MAINE-ET-LOIRE
2021-2022**

Implantations 49



- Centres d'Accueil du Maine et Loire
- Entrepôts
- Chantiers d'Insertion
- Association Départementale

SOMMAIRE DU RAPPORT MORAL

Mot du Président	5-7
Implantation du Siège Social	9-10
Le Centre Itinérant	11-13
Amélioration des centres d'Activités	14-19
Les Actions Prioritaires 2021/2022	
1. L'aide alimentaire dans les centres	20-29
2. Le RestoBus	30-34
3. La Halte de Nuit du chemin de Traverse	35-40
4. L'Accueil de Jour Famille	41-44
5. Les Toits du Cœur	45-48
6. Les Vacances	49-58
7. Les Jardins de Proximité	59-63
8. Les Chantiers d'Insertion	64-72
9. L'Aide à la personne	73-86
10. L'entrepôt départemental et la logistique	87-94
11. La gestion du parc Automobile	95-96
12. Le développement de la ramasse et de la substitution	97-99
13. La Recherche de Fonds	100-101
14. Les Investissements	102
15. Les Collectes	103-104
16. La Formation	105-106
17. La Sécurité	106-108
18. La trésorerie et le contrôle de Gestion	109-111
19. Les Ressources Humaines	
• Les salariés	111-113
• CSE	113
• Les services civiques	113
• Les TIG	114
• Les Stagiaires	115
• Les permis Citoyens	115
• Les conventions particulières	116
20. Les ressources Bénévoles	116-122

RAPPORT FINANCIER	123-130
Les Résolutions	131
PROJET ASSOCIATIF DEPARTEMENTAL 2022-2023	132-133
ANNEXES FINANCIERES	
○ Rapport du Commissaire aux comptes	137-142
○ Comptes annuels de l'AD49	143-170
○ BUDGET 2022/2023	172-173
○ Résultats par activités au 30/04/2021	174

Le Mot du Président

Covid, quand tu nous tiens.

2020, l'année de la sidération, avec le premier confinement. 2021, l'année de l'espoir, avec le déploiement de la vaccination. 2022, l'année de la désillusion, avec l'arrivée de variants à fort potentiel de contagiosité.

Le premier quadrimestre 2022 a été particulièrement éprouvant pour tous, avec le retour du télétravail, la fermeture sanitaire obligée d'un de nos trois chantiers d'insertion, pendant plusieurs jours, la multiplication des cas contacts, les contraintes, certes nécessaires, mais pesantes, parfois mal comprises et difficiles à faire respecter.

Comme si cela n'était pas suffisamment éprouvant, le conflit armé dans l'Est de l'Europe est venu compliquer encore plus notre quotidien.

Tout ce qui précède nous rappelle à la réalité : nous sommes en permanence confrontés, à l'instar de la marche, à des situations de non stabilité. Situations auxquelles notre créativité, notre détermination, notre dynamisme et notre engagement nous aident à faire face, avec des fortunes diverses.

Malgré ces tracas, malgré ces complications, peu propices à la convivialité et à l'échange, peu motivants pour l'action, le dispositif Restos du Maine-et-Loire, bénévoles et salariés, a tenu et bien tenu. A aucun moment le système n'a failli à l'égard des personnes accueillies, de même à, l'égard des personnes en contrat insertion, qui sont à proprement parler des personnes accueillies en transition professionnelle.

S'asseoir sans rien faire n'ôte pas l'épine du pied (proverbe du Lesotho). A l'évidence aucun d'entre vous, aucun d'entre nous n'est resté à rien faire et j'en veux pour preuve la mobilisation et l'imagination des équipes. **Enfin la démonstration a été faite qu'être confronté à des difficultés stimule notre inventivité.**

Cependant, il est vain de ne pas reconnaître certaines difficultés qui ont émaillé le pôle d'activités IAE (Insertion par l'activité économique) : difficultés de recrutement de salariés en insertion, d'encadrants et accompagnants, d'assistant(e) pour l'administration du pôle, etc. De même, l'activité RestoBus a été mise à mal en raison d'un manque flagrant de moyens humains pour l'appui logistique et la mise en œuvre d'un dispositif de distribution de produits textiles (l'expérimentation de guichet unique n'ayant pas produit les effets escomptés). Nous avons également subi quelques déconvenues, particulièrement pour la réimplantation du centre d'activités d'Avrillé.

C'est notre intelligence collective et l'engagement de tous qui ont permis d'y faire face.

Je souhaite que soient notées quelques succès obtenus par vous, par nous, dont :

- **Le renouvellement raisonné de notre parc automobile**, avec la mise en service de 3 camions et de de 3 véhicules légers, ayant permis d'affecter à deux centres d'activités des véhicules pour effectuer les ramasses ;
- **La réalisation de travaux d'extension ou de modernisation des locaux**, notamment le centre d'activités de Couffon, améliorant les conditions d'accueil et d'exercice du bénévolat ;
- **La modernisation profonde du parc informatique**, avec l'arrivée de 42 PC fixes et 24 PC portables ;
- **L'équipement, en moyens de levage et de manutention, de notre entrepôt départemental**, afin de lui permettre de remplir sa mission principale, c'est-à-dire de livrer aux centres, en temps et en heure, les produits attendus. **Egalement de servir d'outils pédagogiques** au profit des salariés en insertion ;
- **La montée en régime de la Maison du Cœur**, ouverte le 4 mars 2021 et qui est désormais en régime « de croisière », avec, en point d'orgue, le prix de l'innovation sociale de la ville d'Angers ;
- **Le maintien à haut niveau des activités des jardins de proximité ;**
- **L'implication élevée auprès du monde industriel, du monde scolaire et universitaire**, en d'autres termes, dans le monde des bénévoles de demain ;
- **La relance progressive de l'aide à la personne**, autre qu'alimentaire, par les centres d'activités ;
- **L'accroissement significatif de l'aide globale à la personne au profit des réfugiés ukrainiens**, notamment, au cours du premier quadrimestre, dans les centres de Chalonnes, Chemillé et Cholet ; suivis depuis par d'autres.
- **L'investissement de bénévoles et de salariés dans les groupes de travail départementaux et régionaux** concernant la Maison du Cœur, l'entrepôt départemental, les centres angevins, les départs en vacances, l'accès aux droits, le micro-crédit, le recrutement, les véhicules, la santé. Des sujets importants qui s'intéressent à la **préparation de l'avenir**.

Tout ceci n'est pas le fruit du hasard mais résulte de la volonté, de la pugnacité et de l'engagement de toutes et de tous. Goutte après goutte, l'eau perce la pierre !

Certes il reste un certain nombre de chantiers auxquels il conviendra de s'atteler : procédure d'achat, amélioration, voire déménagement de certains centres (Avrillé, Couffon, Le Lion d'Angers, Trélazé), déploiement d'un centre itinérant, renforcement du pôle IAE, maintien à haut niveau des activités du pôle « de la rue au logement », mise en place d'un véritable parcours des personnes accueillies, y compris par leur intégration en qualité de bénévoles. Même si ce dernier point peut heurter certains, c'est un bien nécessaire.

En termes d'organisation, chacun doit être convaincu que toute entreprise humaine, surtout de la taille de la nôtre, ne peut s'affranchir d'une composante opérationnelle et d'une

composante fonctionnelle. Aucune n'est supérieure à l'autre, aucune ne peut survivre sans l'autre.

J'ai été souvent interpellé sur le pouvoir qui était le mien. **Au Restos, un président n'est pas détenteur de pouvoir, il est plus simplement dépositaire de valeurs, et son seul pouvoir est de les promouvoir.**

L'administration de notre association nécessite, certes de gérer le présent, mais elle doit principalement préparer l'avenir. A ce titre, il est légitime de se poser un certain nombre de question, dont :

- Combien serons-nous demain ?
- Que serons-nous en mesure de déployer en termes d'activités ?
- De quels moyens devons-nous disposer ?
- Serons-nous prêts à faire face aux nouveaux enjeux de la lutte contre la pauvreté ?
- Etc.

Ce sont des interrogations qu'on ne peut ignorer et on ne peut se permettre d'apporter de mauvaises réponses à de justes questions.

En doutant, nous venons à la recherche, et en cherchant, nous percevons la vérité (Pierre Abélard).

Plus globalement, notre devenir nécessite une feuille de route, traduite dans notre **Projet Associatif Départemental (PAD)** pour la période 2022-2027, qui sera soumis à votre vote.

Enfin, je ne trouverai pas de mots assez forts, de formules suffisamment percutantes pour vous remercier, toutes et tous, pour votre engagement et pour vos convictions.

Permettez-moi, pour conclure, une phrase de Nelson Mandela :

« Il est entre nos mains de créer un monde meilleur pour tous ceux qui y vivent. ».

Christian Le Callet - Avril 2022

Implantation du Siège Social

A l'issue de l'**Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)** qui se tiendra ce jour 28 septembre 2022, nous aurons, cela est statutaire, à nous prononcer sur le transfert du siège social de notre Association. Mais avant cela, il est utile de revenir aux faits.

Par décision unilatérale de notre bailleur ASEA, qui nous a notifié, par courrier reçu le 25 mars 2022, **la non reconduction du bail relatif** aux locaux hébergeant le siège social, à son échéance du 30 septembre 2022 ; nous étions de fait potentiellement à la rue.

Certes les choses ont été faites dans les règles mais le délai imparti de 6 mois, incluant la période estivale a sérieusement compliqué l'équation.

Malgré nos tentatives pour trouver des solutions alternatives, nous donnant du temps, le bailleur nous a objecté de façon inélégante une fin de non-recevoir particulièrement cinglante et désagréable.

Sans attendre, une réflexion a été conduite afin de cerner au mieux, **les activités devant nécessairement être hébergées au siège**, c'est-à-dire **les activités d'administration de l'Association**. Par corollaire, il s'imposait de localiser, parmi les activités opérationnelles, au moins le RestoBus, sur un site distinct.

En moins de 10 jours, nous avons été en capacité de produire **un document d'orientation et une expression de besoin** (technique, financier et calendaire) en lien avec le redéploiement ; nous avons dans ce même délai pris langue avec les élus de la communauté urbaine ALM¹ afin d'explorer le potentiel disponible.

D'autres évidences sont vite apparues, notamment les coûts induits par ces changements en raison d'un assujettissement à la TVA qui entraîne de fait une augmentation mécanique des charges locatives de 20%. Par ailleurs les réalités du marché locatif dans la communauté urbaine ALM conduisent à des prix moyens au mètre carré très nettement supérieurs à ceux pratiqués par notre ancien bailleur. Enfin, les locaux disponibles sont particulièrement rares.

Après quelques fausses pistes et autres chausse-trappes, **une solution viable a été trouvée pour le siège** en vue d'une installation dans les bureaux d'une ancienne entreprise, située

¹ Angers Loire Métropole

boulevard Gaston Birgé à Angers. Mais patatras, le rêve s'envole face aux engagements financiers exorbitants qui nous sont demandés.

L'appel aux bailleurs sociaux est plus productif mais il nous faut faire vite, très vite : relance du processus le 15 juin, première réunion technique le 22, réunion de faisabilité le 11 juillet, visite de locaux le 18. Bref la course à l'échalote !

On entrevoit alors la **solution Dumont d'Urville à Angers**, en partenariat avec ALH² ; solution dont le coût est sensiblement équivalent à celui du bail en vigueur. Le principe est validé en réunion du Conseil d'Administration (CA) le 19 juillet !

Pour ce qui concerne le **RestoBus**, les réflexions conduites ont conclu que la solution la plus pertinente était de regrouper son implantation avec celle du futur **Centre Itinérant**. La voie explorée est un gisement sur le site de l'entrepôt de St Barthélemy d'Anjou, dans des modulables.

Une telle orientation nécessite **un important investissement (de l'ordre de 100 k€)**. Elle contraint aussi au dépôt - compliqué - d'une demande de permis de construire ; demande pour laquelle on peut saluer le concours des services de la mairie de St Barthélémy d'Anjou.

² Angers Loire Habitat

Le Centre Itinérant

La création d'un **centre itinérant** trotte dans notre tête depuis déjà pas mal de temps. Pour qui est un observateur attentif de la vie des territoires, à l'œil altruiste, certaines évidences s'imposent au regard et ne peuvent laisser indifférent. Il est évident que certaines personnes qui pourraient bénéficier de notre aide **ne font pas les démarches** nécessaires pour être prises en charge, et ce **du fait de leur localisation géographique ou de leur mentalité**.



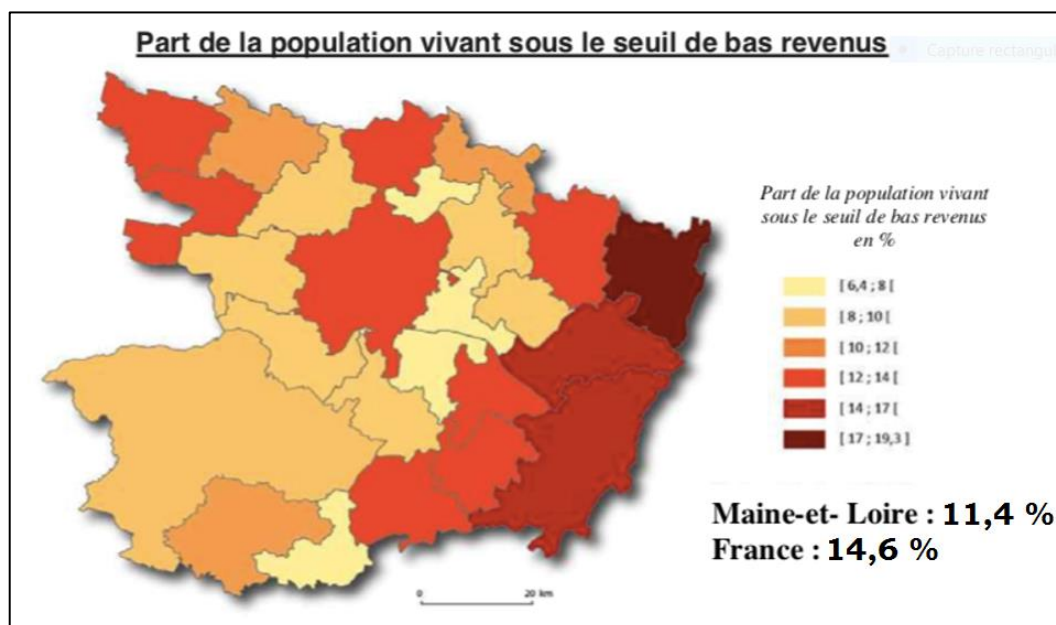
Les Restaurants du Cœur sont des observateurs, en quelque sorte des vigies, et bien plus encore ! Il ne nous suffit pas de voir, de crier « terre » du haut de la hune puisqu'il faut être en capacité de débarquer et d'agir par la suite une fois qu'un problème est aperçu.

Une fois tout cela posé, et pesé les enjeux, on s'en veut de ne pas y avoir pensé plus tôt. C'est un tort car il est toujours temps de faire plus, il est toujours temps de faire mieux !

Notre constat

Le département de Maine-et-Loire, fort de ces 815 883 habitants, affiche un **taux de pauvreté de 11,4 %**, soit sensiblement environ 93 000 personnes en situation de précarité. Même si ce chiffre classe notre département au 12ème rang des départements avec le plus faible taux de pauvreté (contre 14,6 % en France selon le Credoc), il n'en demeure pas moins que les personnes dans une telle situation méritent qu'on s'intéresse à elles et qu'on les prenne en charge pour les sortir de cette impasse.

Malgré un **maillage important du département** par l'existence de 27 centres d'activités au plus fort de nos campagnes annuelles, nous apportons de l'aide alimentaire à **moins de 10% de la population identifiée comme étant en situation de pauvreté**.



Partons du principe que personne (puissance publique et monde associatif) n'y parviendra seul, il convient d'interagir en direction de ce public d'une part et, d'autre part, d'affirmer la volonté par notre association est de **mettre en œuvre la démarche « aller vers »**. Ceci nous a conduit, dans la période février-mars 2022, à mener une étude socio-économique objective sur le département afin de cartographier :

- Les populations ayant recours au RSA (données INSEE)
- Les populations vivant sous le seuil de pauvreté (données INSEE)
- La localisation actuelle des personnes accueillies par notre association (données Restos)
- La localisation des centres d'activités Restos du département et ceux des départements voisins dès lors que ces centres étaient situés en bordure du Maine-et-Loire (données Restos)

Par ailleurs, l'étude s'est également intéressée à l'existence de moyens de transport accessibles desservant régulièrement la proximité immédiate des centres Restos opérationnels toute l'année.

En outre, des contacts ont été établis, dès 2020, avec la Mutualité Sociale Agricole qui exerce une veille sur les situations en milieu rural.

Notre décision

Tout ceci nous a amené à prendre la décision de **créer un centre d'activité itinérant** qui pourrait, dans un premier temps, être actif auprès des personnes accueillies **3 jours par semaine, dans 3 à 6 lieux différents servant de points d'arrêt**. Afin de mener à bien cette mission, **3 équipes distinctes** placées sous la responsabilité d'un binôme s'occuperont de cette activité, le tout constituant une équipe de **15 à 20 personnes**.



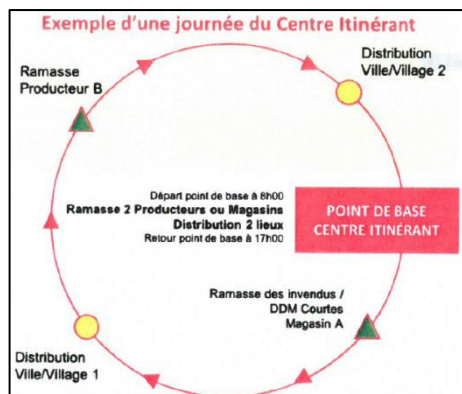
Le projet

Ce centre, qui se présente sous la forme d'un camion (avec limitation à 3,5 tonnes) sera en capacité d'offrir **une palette de services**, au-delà de la seule aide alimentaire dans ce que l'on appelle les **« zones blanches »** (zones où l'aide alimentaire n'arrive pas suffisamment pour répondre à tous les besoins du fait de leur localisation en périphérie, loin des grands axes routiers). A cette fin, il sera doté d'équipements **informatique et de communication (ordinateur portable, téléphone mobile avec data, point d'accès internet)** et évoluera avec **un équipage de trois bénévoles**. Ce camion sera totalement anonymisé extérieurement de telle sorte que l'on puisse, à terme, aller quasiment à la porte des bénéficiaires. Certaines personnes ne souhaitent pas que leurs voisins sachent qu'elles ont besoin de l'aide des Restaurants du Cœur pour subvenir à leurs besoins ; ceci est totalement respectable.

Le véhicule sera également **compatible avec le transport de denrées réfrigérées** (produits congelés entre autres) dans des **conditions conformes aux règles d'hygiène et de sécurité alimentaire**.

Sur le fond, l'objectif est clairement d'améliorer la couverture des zones éloignées des centres fixes des Restos afin de mieux prendre en **compte les nouveaux visages de la précarité et d'aller vers ceux que notre réseau n'atteint pas**.

Les activités qui seront développées relèvent de **l'aide globale à la personne, comprenant l'aide alimentaire (sous conditions de ressources), et les activités d'autonomie et de lien social (accès inconditionnel)**.



L'objectif calendaire est de parvenir à un démarrage opérationnel en novembre 2022,

date de début de la 38ème campagne des Restos, avec un potentiel de bénéficiaires de **300 à 400 personnes**.

Le budget et les financements

Le budget global d'investissement initial s'élève à **50 000 €**.

Ce montant résulte de négociations ayant permis d'obtenir une réduction de 48% pour l'achat d'un véhicule neuf. Il comprend l'acquisition du véhicule proprement dit, son aménagement et son équipement en matériel de toutes natures, ainsi que les coûts d'infrastructure (alimentation électrique externe, système de télésurveillance, etc.).

Le budget annuel de fonctionnement, hors denrées alimentaires, est estimé à **10 000 €** dans l'hypothèse d'une location de local pour le stockage et le parcage. Ce coût inclut l'entretien du véhicule, le carburant, les péages si nécessaire, l'abonnement mobile et autres sujétions.

Des ajustements seront opérés en fonction du fait que les hypothèses de travail seront confirmées ou non.

Le Conseil Régional des Pays de la Loire et le Conseil Départemental de Maine-et-Loire contribuent au financement initial du projet. Un financement privé (entreprise partenaire saumuroise) contribue également au financement.

Le bon de commande du véhicule a été signé dès le 6 avril afin d'assurer la cohérence avec la date prévisionnelle de mise en service.

AMELIORATIONS DES ENTITES

La vétusté, la nécessité de mise aux normes, la relative insécurité, l'inconfort, l'accessibilité problématique, les difficultés d'accès à l'internet, la piètre qualité des conditions matérielles, la confidentialité réduite des échanges, l'éloignement des personnes en précarité, les relations institutionnelles compliquées, bref, tout ce qui altère les conditions d'accueil des personnes, les conditions de travail des salariés et les conditions d'exercice du bénévolat, sont autant de bonnes raisons pour rechercher une amélioration, voire un déménagement de nos entités : entrepôts, ateliers et chantiers d'insertion (ACI), centre d'activités, siège social, etc.

L'accueil, pour ce qui concerne les aspects humains et matériels, est un marqueur de respect envers les personnes accueillies, qui sont au cœur de nos actions. **La qualité du parcours des personnes accueillies dans nos entités est essentielle pour tous.**

Centre d'activités Angers Couffon

Le centre, sis boulevard Couffon à Angers, est installé, depuis son origine, dans des modulables. Fort de 52 bénévoles, il est ouvert au public 2 jours par semaine.

Au cours de la séquence d'hiver de la 37^{ème} campagne, le centre a accueilli 289 familles représentant 833 personnes adultes et 234 bébés. Lors de cette même séquence, 57 289 repas adultes ont été servis.

Si le site offre des **atouts** certains : proximité de la gare SNCF et de la gare routière, vaste espace vert et facilités de stationnement, il présentait également quelques **inconvenients**, dont **l'exiguïté des locaux et le manque de confidentialité**, également un accès internet problématique (ligne cuivre non entretenue).

Le premier train d'inconvénients a été résolu avec **l'adjonction d'un modulaire supplémentaire**, assorti **d'une liaison physique protégée**, réalisée par le CIENE (ACI), grâce à un financement mixte « puissance publique » et association (niveaux national et départemental).



Adjonction d'un modulaire de 72 m²

Zoom sur le centre de Couffon



Bureau administratif



Appentis fait par le CIENE



Bureaux des inscripteurs



Salles de distributions



Stocks produits ambiants



Bureau Responsable Appros



Stocks produits congelés

Pour ce qui concerne le second train, il sera traité ultérieurement dans le contexte du plan de modernisation (document d'orientation séparé) qui conduira à une implantation nouvelle, préférentiellement sur la rive droite de La Maine.

Centre d'activité d'Avrillé

Le centre d'Avrillé, sis chemin du bocage à Avrillé, est installé dans des modulaires fatigués de leur âge. Fort de 43 bénévoles, il est ouvert au public 2 fois par semaine.

Au cours de la séquence d'hiver de la 37^{ème} campagne, le centre a accueilli 115 familles représentant 283 personnes adultes. Lors de cette même séquence, 21 234 repas adultes ont été servis, ce qui représente une progression de 3,1 %.

Pour faciliter les ramasses, un véhicule 3.5 tonnes a été affecté au centre, ce qui lui accorde une grande autonomie.

Le redéploiement, initialement prévu en 2023 voit son **échéance reportée**, ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes. Les incertitudes induites doivent conduire à une réflexion, face aux difficultés rencontrées du fait de propositions inadaptées de notre bailleur actuel en regard des besoins énoncés.

Une approche plus globale, ressortissant du plan de modernisation, sera traitée au niveau d'un document d'orientation.



Centre d'activité de Candé

Le centre d'activité, situé dans la ZA du Petit Gué à Candé, est installé dans des **locaux enfin terminés** pour lesquels le CIENE, qui est un de nos ACI, a contribué aux travaux d'aménagement. Fort de 22 bénévoles, le centre est ouvert au public le samedi.



Malgré le deuil cruel qui a frappé le centre en début d'année, les

bénévoles n'ont pas failli, en maintenant leur engagement auprès des personnes accueillies.



Au cours de la séquence d'hiver de la 37^{ème} campagne, le centre a accueilli 43 familles représentant 87 personnes adultes. Lors de cette même séquence, 7 034 repas adultes ont été servis.

Centre d'activités du Lion d'Angers

Le centre d'activité, situé place Léon Cochard au Lion d'Angers, est installé dans des locaux municipaux peu confortables et partagés, de telle sorte que nous n'en disposons pas en période estivale. Fort de 21 bénévoles, la limitation temporelle d'utilisation des locaux qui nous est imposée nuit considérablement à la qualité du bénévolat.

Au cours de la séquence d'hiver de la 37^{ème} campagne, le centre a accueilli 36 familles représentant 87 personnes adultes. Lors de cette même séquence, 7 351 repas adultes ont été servis.

Les travaux d'améliorations, qui nous sont promis depuis des années, pourraient se concrétiser lors du prochain exercice, ce qui permettrait une ouverture toute l'année, mais de grosses incertitudes persistent. Si tel n'était pas le cas, nous pourrions être contraints à rechercher une localisation autre afin d'éviter que les personnes accueillies se déplacent jusqu'à Segré.

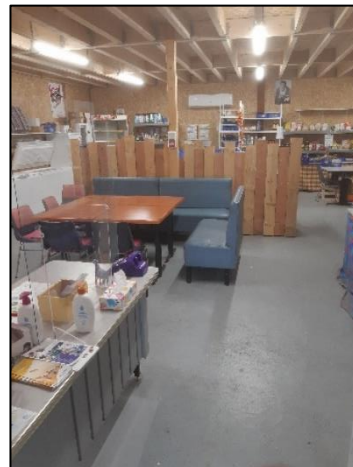
Centre d'activité de St Georges-sur-Loire

Le centre d'activités, sis impasse d'Arouet à St Georges sur Loire, est désormais installé dans de **nouveaux locaux** plus adaptés et accessibles par notre camion 19 tonnes. Pour l'essentiel, les travaux ont été financés par la commune, seuls quelques travaux de finition ont été mis à la charge des Restos (de l'ordre de 3 000 €).



Par ailleurs, le centre, très actif dans les ramasses a été **doté d'un véhicule léger**, ce qui lui facilite la tâche.

Fort de 33 bénévoles et ouvert au public 2 fois par semaine, pour la séquence d'hiver de la 37^{ème} campagne, le centre a accueilli 59 familles représentant 122 personnes adultes. Lors de cette même séquence, 10 134 repas adultes ont été servis



CIAT

Le chantier d'insertion Angers Trélazé (CIAT) a bénéficié d'améliorations notables, partiellement financées par une entreprise choletaise, pour ce qui concerne **la mise aux normes électriques et les tables chauffantes utilisées pour les semis**.

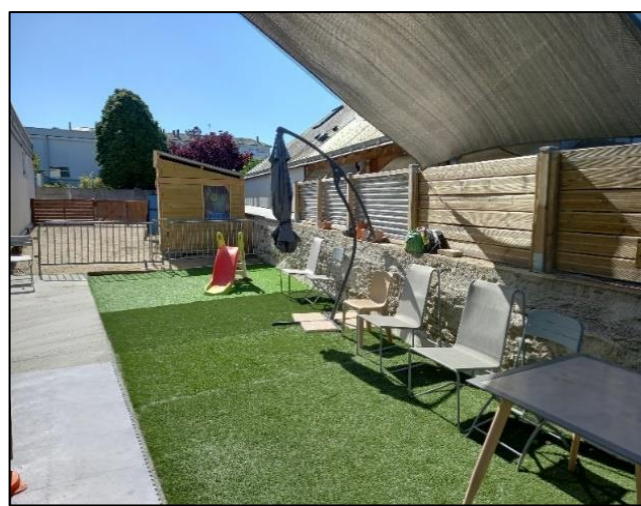
Un dispositif de commande automatique, indexé, pour l'ouverture et la fermeture des ventilations des serres a également été mis en place

Maison du Cœur

L'accueil de jour familles, qui reste un cas unique aux Restos, a ouvert ses portes le 4 mars 2021. Après un démarrage lent, compliqué par les « stop and go » en matière de confinement, la Maison du Cœur a trouvé son rythme de croisière, en conformité avec la jauge de la structure (25 personnes accueillies).

Forte d'une équipe de 32 bénévoles, la structure, implantée 11 boulevard du Doyenné à Angers, est ouverte 5 jours par semaine, du lundi au vendredi, accueillant enfants et parents. Une expérimentation positive a été faite en fin d'année 2021, avec ouverture le dimanche.

Des travaux d'aménagement d'une aire de jeu sécurisée, d'une aire de pique-nique, d'un local pour le parcage des poussettes et vélos et le stockage de jeux de plein air a été réalisé par le CIENE (qui est un de nos trois ACI), sur financement mixte : puissance publique (DDETS), privé (AXA Atout Cœur) et associative (AN et AD).



Des travaux d'aménagement intérieurs ont été réalisés concernant le **remplacement de vitrages par des ouvertures de fenêtres électriques en double vitrage à télécommande**. Ces travaux ont été financés par le propriétaire sous forme de dons aux Restos (3000€) et permet une meilleure ventilation de la salle.



Centre d'activité de Durtal

A l'initiative d'une bénévole du centre d'activités de Durtal **passionnée d'art et de peinture**, et avec l'accord de la Mairie, il a été décidé d'apporter de la couleur dans notre cour pour recevoir avec joie les bénéficiaires dans ces temps difficiles. Le projet a pris du retard avec la Covid mais la fresque à enfin vu le jour.



Nous avons eu l'aide du **Foyer des Jeunes de Durtal** pour la réalisation. **Huit filles** avec leur animatrice et quelques bénévoles ont transformé un mur blanc en béton en un jardin joyeux.

Bientôt nous continuerons sur le mur du retour du bâtiment à faire pousser les cœurs.

LES ACTIONS PRIORITAIRES 2021/2022

1) L'Aide alimentaire dans les centres

La 37^{ème} Campagne des Restos du Cœur, qui s'est déroulée du 15 mars 2021 au 20 novembre 2021 sur une durée de 36 semaines pendant la séquence d'été 2021 et du 22 novembre 2021 au 12 mars 2022 pendant les 16 semaines de la séquence d'hiver 2021/2022, a enregistré **une légère baisse de 3.3 %** du nombre de repas distribués dans le Maine-et-Loire par rapport à la campagne précédente.

	CAMPAGNE ÉTÉ		CAMPAGNE HIVER	
	2021	V%	Nov 2021-Mars 2022	V%
Nombre de bénéficiaires reçus	9 674	-9,3%	8 712	-9,6%
Nombre de bénéficiaires refusés	1 001	-47,5%	631	-21,9%
<u>Nous avons accueilli à l'Aide Alimentaire:</u>				
Nombre de Familles	3 967	-3,6%	3 770	-6,6%
Nombre de Bénéficiaires	7 712	-12,0%	8 081	-8,5%
Bébés 0/18 mois	520	-8,3%	501	-6,5%
Nombre de Personnes Accueillies	8 232	-11,7%	8 582	-8,4%
<u>Nous avons distribué :</u>				
Repas distribués-Adultes + enfants	954 888	-0,1%	572 961	-7,9%
Repas Bébés distribués -0/18 mois	60 876	-3,3%	33 420	-8,1%
	1 015 764	-0,3%	606 381	-7,9%
TOTAL Repas Adultes +Enfants		1 527 849	-3,2%	
TOTAL Repas Bébés 0/18 mois		94 296	-5,0%	
TOTAL		1 622 145	-3,3%	

Le Conseil d'Administration de l'AN avait fait passer depuis 6 ans le barème de la séquence d'été de 50% à 70% de celui de l'hiver car nous laissons beaucoup trop de familles dans le besoin l'été. Il conduit une réflexion en vue **d'un barème unique pour toute l'année** ; il encourage les centres à rester **ouvert toute l'année** dans la mesure du possible et **d'élargir leurs jours et plages d'ouverture pour toucher un plus grand public**, voire de nouveaux publics apparus avec la crise sanitaire et la paralysie d'une partie de l'économie pendant l'année 2020 et début 2021, ainsi qu'en raison **du contexte international actuel**.

Pendant la séquence d'été, du 15 mars 2021 au 20 novembre 2021, les Restos ont accueilli dans 25 centres sur 27 (Angers-Couffon, Angers-Doyenné, Angers-Mail, Avrillé, Baugé,

Beaufort, Candé, Chalennes, Chateauneuf, Chemillé, Cholet, Doué, Durtal, Gennes, Longué, Montreuil, Montfaucon, Montrevault, Saumur, Segré, St Macaire, St Georges, Tiercé, Trélazé et Vihiers), les centres de Pouancé et le Lion ne disposant pas de local pendant la séquence d'été 2021 :

- **3 967 familles : -3.6 %**
- **7 712 personnes : -12.0 %**
- **520 bébés : -8.3 %**

Ces 25 centres ont distribué **954 888 repas adultes, soit -0.1 % et 60 876 repas bébés, soit -3.3 %**. Ce qui fait un total de **1 015 764 repas distribués, soit -0.3 %** : la durée moyenne d'ouverture est de **33.3 semaines sur 36 possibles** : il y a même 14 centres qui sont ouverts en continu sur toute l'année.

Pendant la séquence d'hiver, du 21 novembre 2021 au 13 mars 2022 sur 16 semaines, les Restos ont accueilli dans 27 centres. Le centre de Candé a pu servir à la porte de son nouveau centre qui était en travaux pour l'aménager et le mettre aux normes de sécurité :

- **3 770 familles : -6.6 %**
- **8 081 personnes : -8.5 %**
- **501 bébés : - 6.5 %**

Ces 27 centres ont distribué **572 961 repas, soit - 7.9 %**, par rapport à la séquence d'hiver précédente et **33 420 repas bébés, soit -8.1 %**. Ce qui fait un total de **606 381 repas distribués, soit -7.9 %**.

Cette baisse s'explique pour diverses raisons :

- Les personnes accueillies ont bénéficié de beaucoup d'aide en fin d'année distribués par la CAF
- Une nette reprise de l'activité économique entraînant une baisse du chômage

Au total, les Restos du Cœur de Maine-et-Loire ont distribué pendant la 37^{ème} campagne 1 525 849 repas adultes soit -3.2 % et 94 296 repas bébés, soit -5.0 %.

Ce qui fait au total 1 622 145 repas, soit - 3.3 % par rapport à la campagne précédente.

On peut malgré tout noter une augmentation de 14.4 % sur 5 ans et 22.5 % sur 10 ans et 117.2% sur 15 ans !

Le détail des variations du nombre de repas distribués par centre et par secteur pendant la séquence d'été 2021 est le suivant :

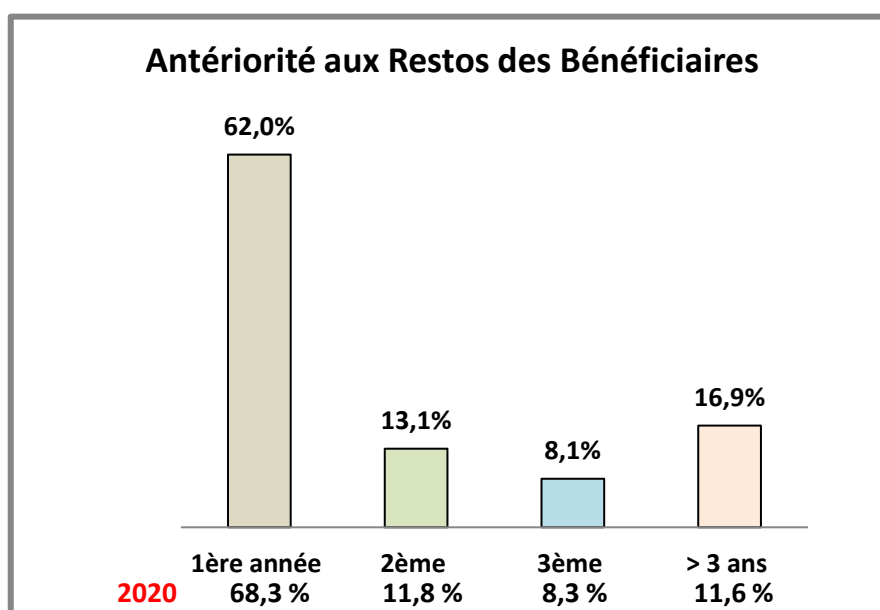
Analyse de la séquence d'été 2021

	Angers-Couffon	-13.6%		
	Angers-Mail	+11.6%		
	Angers -Doyenné	+3.4%		Cholet +2.8%
	Avrillé	-2.2%		Chemillé +28.4%
	Trélazé	-21.7%		Montfaucon +41.2%
ANGERS	Durtal	-28.1%	CHOLET	+12.6%
	Baugé	-29.3%		Montrevault +46.2%
	Beaufort	-11.4%		St Macaire +48.5%
	Chalonnnes	-7.0%		Vihiers -28.7%
	St Georges	-9.8%		
	Tiercé	+15.6%		

	Saumur	+10.9%		
	Doué	-5.4%		Segré -11.3%
SAUMUR	Gennes	-2.7%	SEGRE	-15.9%
	Longué	+17.3%		Candé -35.6%
	Montreuil-Bellay	+0.5%		Châteauneuf +23.4%

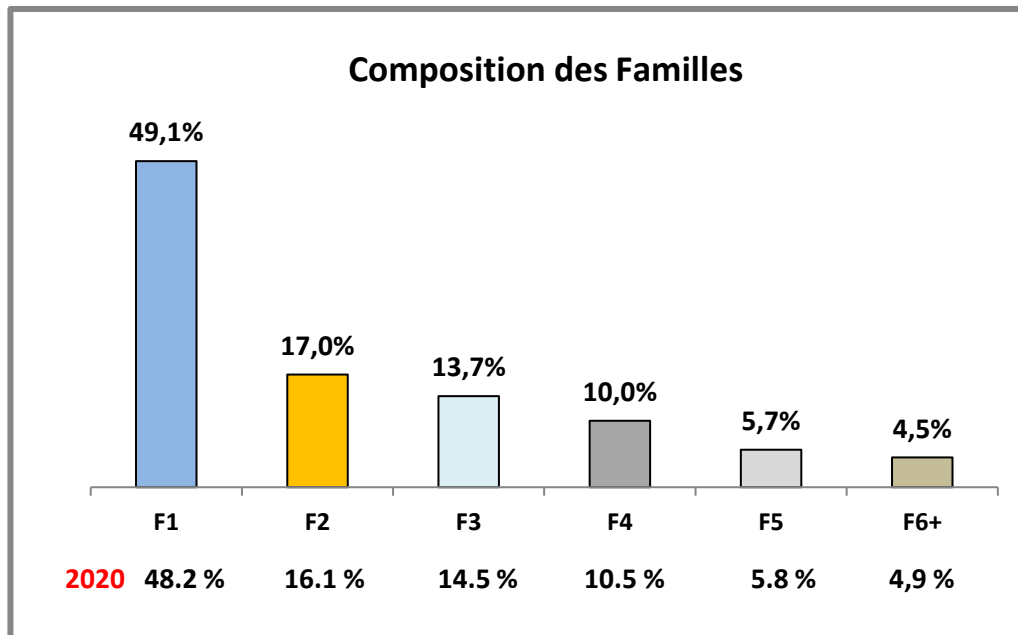
Les principaux enseignements concernant les familles et les personnes accueillies par les Restos pour cette **nouvelle séquence d'été 2021** sont les suivants :

➤ L'antériorité des familles



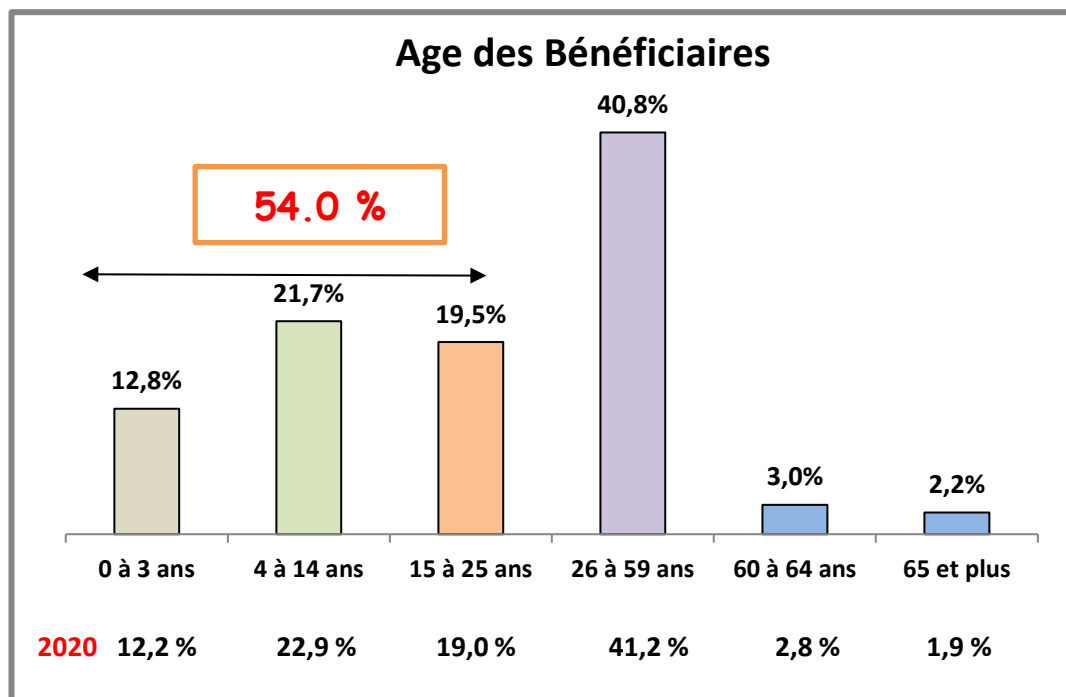
En ce qui concerne l'antériorité aux Restos, il est constaté cette année que **62.0 %** des personnes viennent pour la 1^{ère} fois et que **13.1 %** viennent pour la 2^{ème} année, **8.1 %** pour la 3^{ème} année et **16.9 %** depuis plus de 3 ans.

➤ **La composition des familles**



- 49.1 % des familles acceptées sont des personnes seules
- 17.0 % des familles de 2 personnes
- 13.7 % des familles de 3 personnes
- 10.0 % des familles de 4 personnes
- 5.7 % des familles de 5 personnes
- 4.5 % des familles de 6 personnes ou plus

➤ **L'âge des bénéficiaires**



On peut constater que 54.0 % des bénéficiaires ont entre 0 et 25 ans.

Le détail des variations du nombre de repas distribués par centre et par secteur pendant la séquence d'hiver 2021/2022 est le suivant :

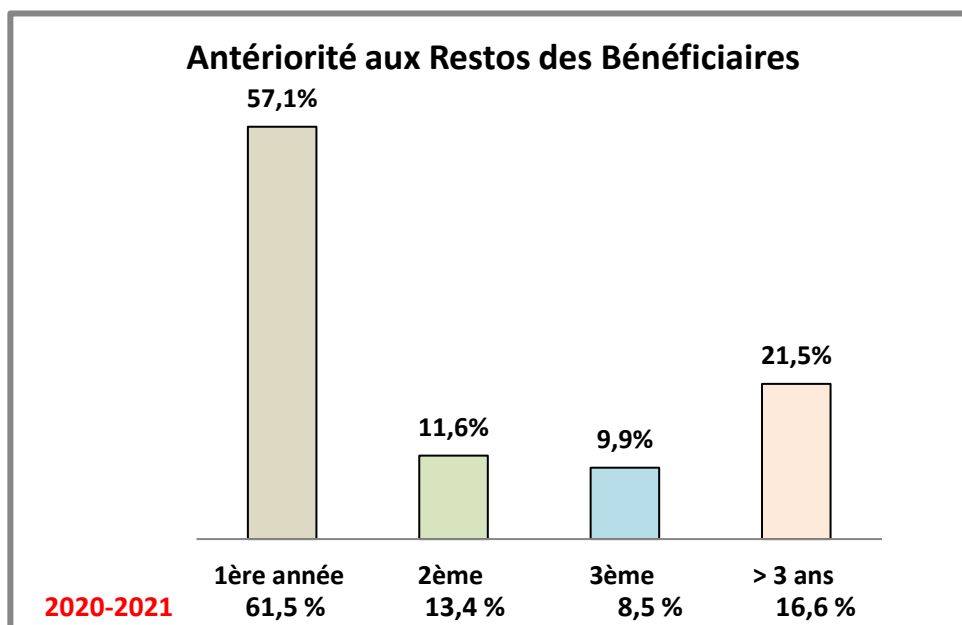
Analyse de la séquence d'Hiver 2021/2022

	Angers-Couffon	-15.9%			
	Angers-Mail	-20.8%			
	Angers -Doyenné	-3.0%			Cholet -4.0%
	Avrillé	+3.1%			Chemillé +20.7%
	Trélazé	-8.8%			Montfaucon -25.2%
ANGERS -11.2%	Durtal	+9.2%	CHOLET +0.9%		
	Baugé	+5.5%			Montrevault +21.8%
	Beaufort	-9.6%			St Macaire -17.4%
	Chalennes	-9.7%			Vihiers -1.1%
	St Georges	-20.6%			
	Tiercé	-14.1%			

	Saumur	-5.0%			Segré +0.9%
	Doué	-7.0%			Candé -31.9%
SAUMUR -7.0%	Gennes	-24.5%	SEGRE -4.9%		Châteauneuf +0.7%
	Longué	-7.1%			Le Lion -4.2%
	Montreuil-Bellay	+5.8%			Pouancé +4.7%

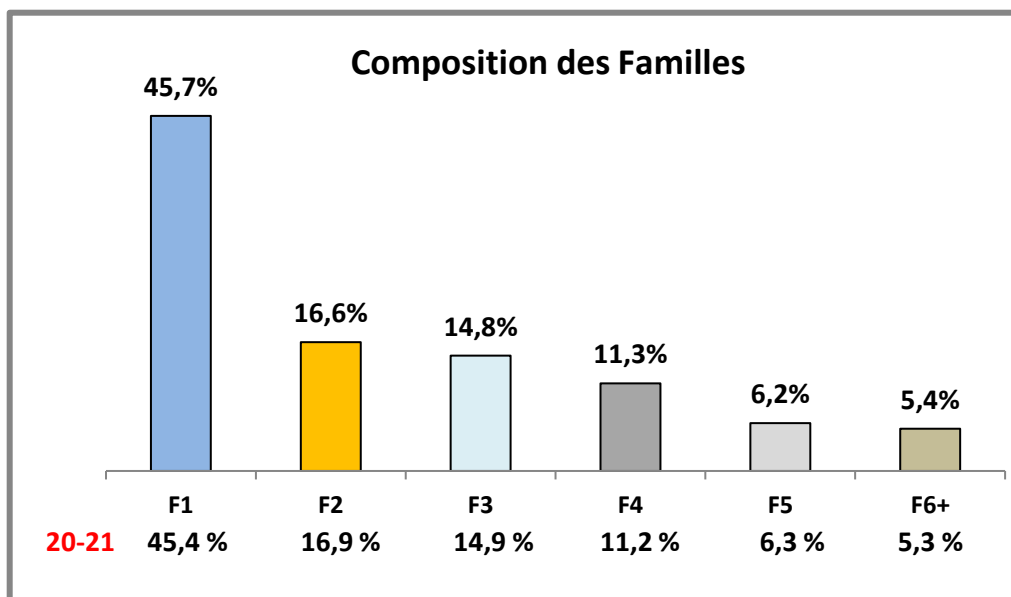
Les principaux enseignements concernant les familles et les personnes accueillies par les Restos pour cette nouvelle campagne d'hiver 2021/2022 sont les suivants :

➤ L'antériorité des familles



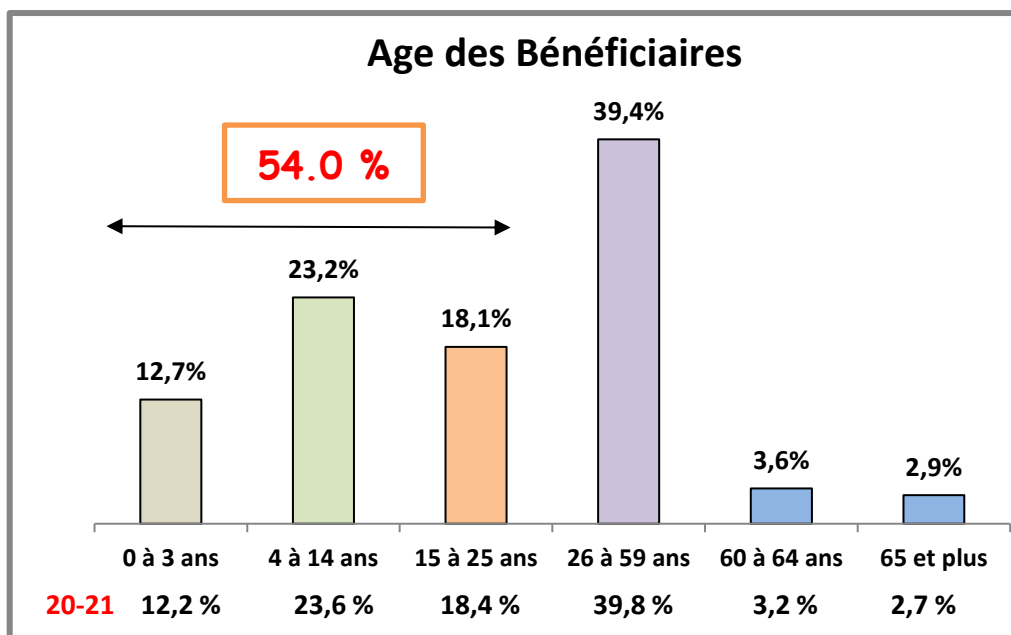
En ce qui concerne l'antériorité aux Restos, il est constaté cette année que **57.1 %** des personnes viennent pour la 1^{ère} fois et que 11.6 % viennent pour la 2^{ème} année, 9.9% pour la 3^{ème} année et 21.5 % depuis plus de 3 ans.

➤ **La composition des familles**



- 45.7 % des familles acceptées sont des personnes seules
- 16.6 % des familles de 2 personnes
- 14.8 % des familles de 3 personnes
- 11.3 % des familles de 4 personnes
- 6.2 % des familles de 5 personnes
- 5.4 % des familles de 6 personnes ou plus

➤ **L'âge des bénéficiaires**



On peut constater que **54.4 %** des bénéficiaires ont entre 0 et 25 ans.

L'accueil d'Ukrainiens en France

Avec le conflit en Ukraine dès le 21 mars 2022 une **audio avec la DDETS** nous prévenait que le Président de la République s'était engagé à accueillir 100 000 Ukrainiens d'ici à 5 semaines. 7 000 seraient accueillis dans la région Pays de la Loire, **1 500 en Maine-et-Loire**.

A titre de comparaison, environ 1 400 places sont répertoriées dans le département pour l'hébergement des demandeurs d'asile et des réfugiés : il y aurait un **volume équivalent de places à ouvrir en 5 semaines** pour les ressortissants ukrainiens.



Une fois que les ménages arrivent en Maine-et-Loire, la première démarche est d'aller le plus rapidement possible au GUDA se faire enregistrer pour être reconnu avec un **statut de protection temporaire** qui leur donnera droit à une **autorisation provisoire de séjour**, à l'allocation pour demandeurs d'asile (ADA), à l'ouverture de droits à la santé, à l'école, aux aides au logement et au travail. Ce moment va également être un temps de recueil de besoin (situation au regard de l'hébergement, en accompagnement...). Cette démarche est à faire en tout premier lieu, qu'ils soient hébergés par l'Etat ou un particulier.

Dès lors qu'ils entreront dans un accueil collectif, ils seront accompagnés par des professionnels payés par l'Etat et uniquement pour des dispositifs de l'Etat.

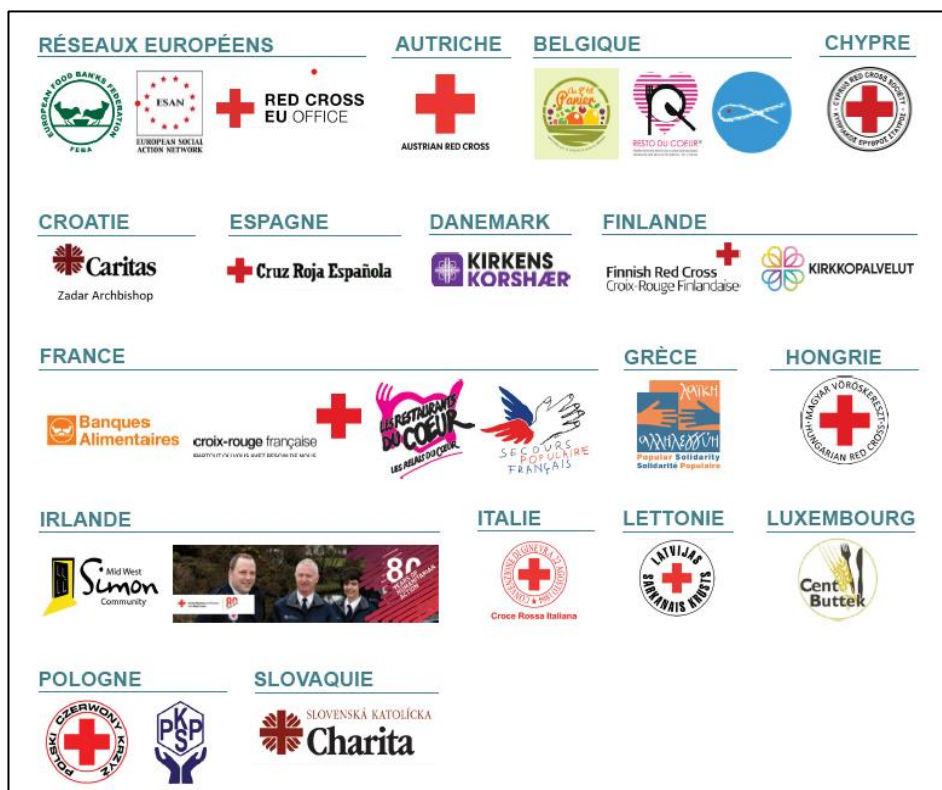
Ainsi dès mi-mars le **centre de Chalennes inscrit 30 familles représentant 60 personnes** à l'aide alimentaire et des produits d'hygiène pour les Ukrainiens logés au **centre d'Aide de Préparation au Retour à La Pommeraye (CPAR)** géré par **France Horizon**. Des travailleurs sociaux venant chaque semaine chercher les sacs préparés par le centre de Chalennes à leur intention chaque jeudi et leur octroie également des stocks de vêtements chaque jeudi selon leurs besoins.

A **Chemillé**, 67 ukrainiens sont arrivés au **Domaine de la Morosière à Neuvy-en-Mauges**. Un organisme **ADOMA** prend en charge l'accompagnement social, en lien avec la préfecture. ADOMA n'assure pas l'aide alimentaire. Le CCAS de Chemillé a contacté les Restos pour savoir si une aide alimentaire était possible. Nous avons immédiatement fait le nécessaire et fait livrer par l'entrepôt une palette de 660 kg qui a été emmené par les bénévoles de Chemille sur place. L'opération a été renouvelée plusieurs semaines et par la suite les demandes furent plus ponctuelles selon leurs besoins.

A **Cholet** fin avril une trentaine de réfugiés ukrainiens sont arrivés au **centre de Formation AFPA** pris en charge par le CCAS qui s'approvisionnait auprès de la Banque Alimentaire qui nous demanda ponctuellement des denrées complémentaires (270Kg)

A **Saumur** ce sont des familles isolées (6 familles) accueillies par des particuliers qui vinrent s'inscrire au centre de Saumur pour profiter de l'aide alimentaire

LA PRÉSERVATION DE L'AIDE ALIMENTAIRE EUROPÉENNE, PILIER DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ



Les associations saluent les annonces du 3 novembre 2020 qui constituent une avancée majeure pour affronter la crise sociale. Les associations, pleinement mobilisées depuis des années pour défendre le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD), instrument irremplaçable de lutte contre la pauvreté en Europe, ont été entendues par l'Union européenne et le Gouvernement.

Ces annonces ont permis de sauvegarder une politique d'aide alimentaire pour les sept ans à venir à l'échelle de l'Europe sur 2021-2027, et de consacrer en France des moyens supérieurs au budget précédent, alors qu'il y a quelques mois encore planait une menace de diminution drastique de ces fonds. Le plan de relance européen, qui viendra en soutien cette politique structurelle, constitue, lui aussi une réponse salutaire que les associations appelaient de leurs vœux.

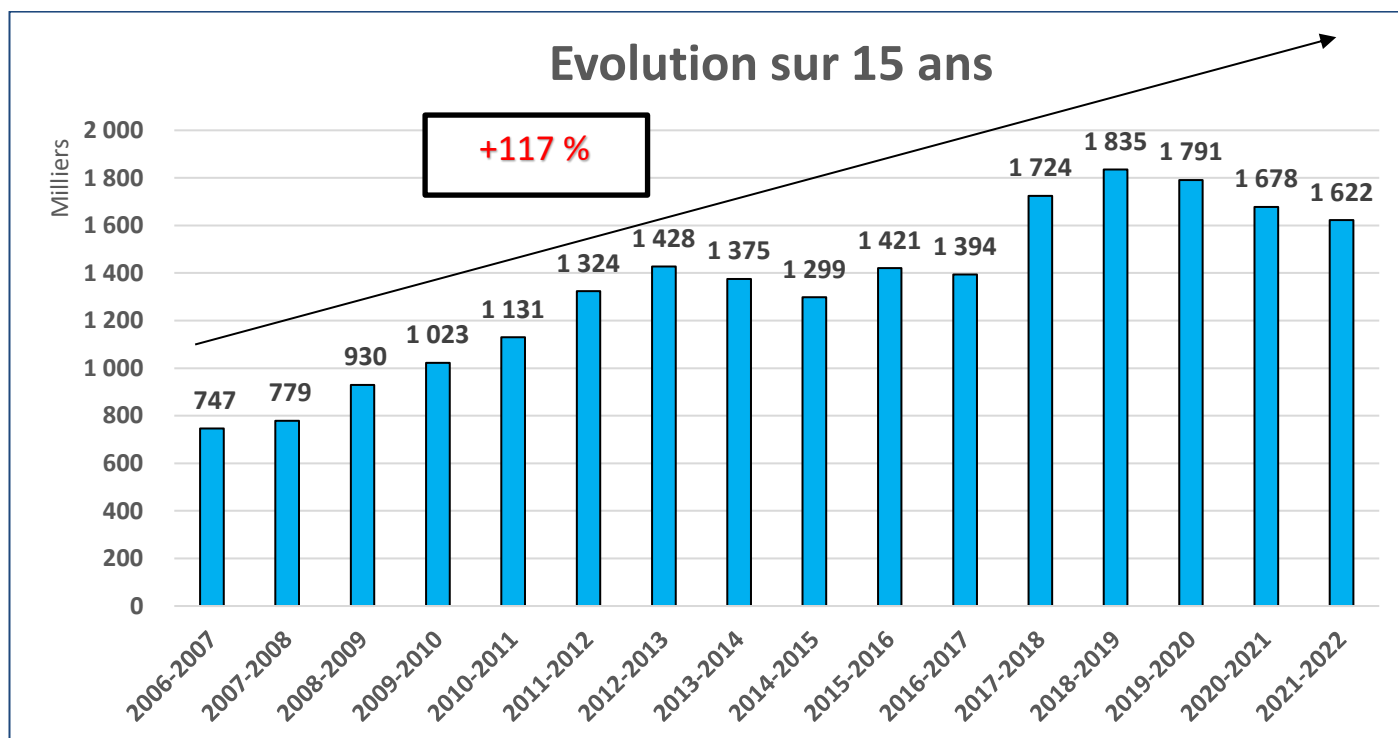
Représentant un tiers de l'aide alimentaire délivrée en France, le FEAD a démontré, particulièrement ces derniers mois, à quel point il était irremplaçable. Les centaines de milliers de bénévoles de nos associations ont su le faire vivre avec sérieux et efficacité pour venir en aide aux personnes les plus précaires.

Désormais, il appartient au Gouvernement de mobiliser tous les moyens nécessaires pour que ce prochain programme d'aide alimentaire soit adapté et simplifié dans sa mise en œuvre, et permette de proposer une plus grande diversité qualitative de produits alimentaires aux personnes les plus démunies.

Pour autant, les besoins sont en augmentation constante car de nouvelles catégories sociales, jusqu'à présent épargnées, basculent dans la précarité. Des centaines de

milliers de personnes sont passées d'une situation critique à une situation catastrophique. La crise sociale que nous affrontons sera longue et difficile. Ces nouveaux soutiens financiers apportent une première réponse essentielle mais qu'il sera nécessaire de renforcer. Les associations vont avoir besoin du soutien et de la générosité de toutes et tous pour continuer à faire face à l'aggravation de la précarité et de la pauvreté dans les mois à venir et poursuivre leurs actions d'accompagnement des personnes vers l'autonomie.

Comment répondre dans les années à venir aux besoins des plus démunis quand le constat d'augmentation sur les 15 dernières années s'élève à 117 % des repas distribués sur le Maine-et-Loire. Il devient impérieux que nous multiplions les sources de ramasse quotidienne et les collectes dans les années à venir pour subvenir à nos besoins.



FACE À L'INFLATION ET LA CRISE ALIMENTAIRE, LES RESTOS INQUIETS SE PRÉPARENT

L'aide alimentaire en France risque de faire face, dans les prochains mois, à des difficultés majeures, peut-être inédites, en raison des crises qui se multiplient, au premier rang desquelles le conflit en Ukraine, avec ses répercussions sur l'alimentation et l'énergie. S'y ajoutent les conséquences dues au dérèglement climatique qui percute la production agricole. L'inflation, l'augmentation des prix des produits alimentaires et de l'énergie vont toucher plus fortement les plus pauvres

L'arbitrage entre se loger, se chauffer, se déplacer et se nourrir va devenir chaque jour plus difficile. Après avoir été frappés de plein fouet par l'épidémie de COVID qui a accentué toutes leurs difficultés, les plus démunis vont aujourd'hui être les plus touchés

par l'inflation galopante et les difficultés d'approvisionnement. **D'ores et déjà, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 3 % en avril dans les grandes surfaces.**

Face à cela, la création du chèque alimentaire, promise par le Président réélu, est certainement utile mais ne sera pas la solution miracle parce qu'il ne pourra pas toucher l'ensemble des publics précaires - notamment les plus grands exclus soutenus par les associations -, parce qu'il ne couvrira pas l'ensemble des besoins, il devra s'inscrire en complémentarité avec les acteurs associatifs, qui répondent à l'urgence et mènent une mission d'accompagnement des personnes

Il est indispensable que le Gouvernement anticipe dès à présent cet « effet ciseaux » que ne manqueront pas de connaître les associations de solidarité, c'est-à-dire une augmentation de leurs besoins corrélée à une diminution de leurs ressources. Au-delà de toutes les mesures à prendre pour lutter durablement contre la pauvreté, les pouvoirs publics, à tous les échelons, **doivent se mobiliser pour créer de nouveaux outils de soutien aux acteurs de l'aide alimentaire**, afin de répondre aux besoins, de faire face aux crises qui se télescopent et de favoriser un accès à une alimentation locale et de qualité pour les plus démunis

2) Le RestoBus

Cette année, le RestoBus a été en activité du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022. La distribution de repas dans ce cadre est nécessaire et permet de toucher des catégories de populations **ne se déplaçant par forcément dans un des centres des Restos du Cœur présents à Angers ou ses alentours.**

Le RestoBus a **plusieurs missions et objectifs** :

- Il offre aux gens de la rue et aux plus démunis **de quoi se nourrir, se vêtir et de quoi avoir une certaine hygiène de vie.** Cette prestation est ouverte à toute personne dans le besoin.



- Les bénévoles apportent également **une oreille attentive et à l'écoute des besoins primaires des bénéficiaires.** Cela passe, par exemple, par la distribution de produits **grands froids** permettant de **lutter contre les rigueurs climatiques** tout au long de l'année (vêtements, produits d'hygiène, quelques fois des livres, etc..).

- Le RestoBus permet également de rompre l'isolement que peuvent vivre ces personnes, de leur redonner un peu d'espoir et de chaleur humaine en leur permettant de rétablir un lien avec la société. Cela passe par **la rencontre entre bénévoles et bénéficiaires, le dialogue, quand cela est possible,** un sourire ou une gentillesse durant un moment le plus convivial possible.

Cette activité a, en ce sens, **un rôle d'accroche unique et essentiel** pour des personnes trop souvent en rupture avec les dispositifs étatiques déjà existants.

Pour ce faire, les Restaurants du Cœur disposent de **102 bénévoles** de tout âge répartis



en trois équipes d'une trentaine de personnes chacune. Entre 10 et 12 bénévoles sont nécessaires à chaque distribution. Le RestoBus propose **trois rendez-vous par semaine en soirée : le lundi, le mercredi et le vendredi.** Ces derniers se font exclusivement Place Sénard, à côté de la gare routière. Le deuxième lieu de distribution, Quai Gambetta, n'est plus accessible du fait

des travaux réalisés à cet endroit. Le RestoBus a pu assurer la totalité des soirées durant la période et ceci malgré la COVID. Nous attendons de la mairie l'accord sur **un deuxième lieu d'accueil** pour mieux servir les gens de la rue.

La distribution des repas se déroulent toujours de la même façon. Tout d'abord, les personnes accueillies passent à une première table pour se laver les mains avec de l'eau

tiède, du savon bactéricide et des feuilles de papier jetables pour s'essuyer les mains. Ensuite, un sac leur est donné contenant leur dessert, des couverts et une serviette.



Par la suite, les bénéficiaires peuvent se servir en pain et en fromage, puis un plat chaud ainsi qu'une soupe en période hivernale, ce qui est remplacé par une salade composée et un sandwich durant l'été. Une telle organisation nécessite la présence d'un nombre de bénévoles important qui devrait être à douze chaque soir selon nos estimations afin de permettre une action fluide et efficace.

Cette année, **9 576 repas ont été distribués** (8 000 repas chauds et 1 576 repas froids servis entre le 12 juillet et le 3 septembre 2021) avec une moyenne de 190 repas donnés chaque semaine grâce au RestoBus. Cette moyenne est en baisse depuis le début de l'année 2022 puisque le RestoBus n'a distribué que **160 repas par semaine** en moyenne depuis cette date. En fin de mois, la fréquentation est accrue du fait du manque de revenus de ces personnes.

Les repas chauds distribués le lundi sont fournis gratuitement par la **société EMERA** tandis que pour les deux autres jours, ils sont achetés à **Resto-Troc**, situé à Belle-Beille. Malheureusement il faut compter **34 % de pertes** pour les repas commandés puisqu'ils ne peuvent pas être conservés en respectant les normes d'hygiène et que la prévision des repas commandés est **toujours difficile à réaliser ne sachant jamais le nombre de personnes qui seront à servir.**

L'action des bénévoles du RestoBus ne s'arrête pas après la distribution des repas. En effet, un **temps de rangement et de nettoyage est nécessaire** afin de rendre un équipement propre à l'équipe qui s'occupera de la distribution suivante. De plus, un **temps de débriefing** est nécessaire après chaque intervention dans le **but d'améliorer l'organisation et l'action** du RestoBus.



Les repas distribués ont un coût. Concernant les repas froids, cela représente **5 277 € de salades et sandwiches DAUNAT**. Pour les repas chauds, **6 780 repas** ont été achetés à Resto-Troc dont seulement **5 231 distribués** pour un montant de **24 730 €**, soit un total de **30 006 €**. Le CCAS de la ville d'Angers nous ont aidé à financer les repas fournis par Resto-Troc et les repas froids achetés sous la forme d'une subvention à l'identique des repas commandés, soit une valeur **20 451 € pour l'année civile 2021.**

Des produits « Grands Froids » ont aussi été distribués au cours de l'année par le RestoBus, même s'il est dorénavant privilégié une distribution directement en centre car cela est moins générateur de problèmes entre les personnes accueillies. Ainsi, nous avons

distribués :

- 286 duvets
- 198 sacs à dos
- 212 parkas
- 389 polaires
- 713 caleçons
- 185 slips
- 1 619 paires de chaussettes
- 150 bonnets polaires
- 385 paires de gants polaires
- 171 écharpes



Le tout a une valeur de **18 578 €**, soit une augmentation de **30 %** par rapport à l'année précédente.

Des produits d'hygiène ont également été distribués (gel douche, papier toilette, savon, serviettes hygiéniques, mousse à raser, rasoir), ainsi que des compléments alimentaires.

Il faut aussi comptabiliser la vaisselle jetable nécessaire pour les bénéficiaires des repas qui représente une valeur de **1 550 €**.

La consommation de carburant pour le déplacement entre l'Association Départementale et la gare routière représente un coût d'environ **1 400 €** cette année.

L'ensemble des coûts du RestoBus représente un budget global de 51 921€ !

Au cours de cette année, le RestoBus a dû faire face à **quelques difficultés** :

• Tout d'abord, à cause de la pandémie de Covid-19, le bus n'a pas pu être utilisé pour la deuxième année consécutive (ce dernier ne permettant pas un respect des gestes barrières), ce qui a fortement modifié l'organisation et le fonctionnement du RestoBus. Il a donc de nouveau été remplacé par un minibus accompagné d'autres véhicules afin de transporter les denrées et le matériel nécessaire à la distribution des repas. De plus, pour éviter les contacts inutiles entre bénévoles lors des préparations, six bénévoles partent directement des locaux de l'Association Départementale, rejoints sur place par six autres bénévoles. **Les repas ne sont plus distribués à table pour les mêmes raisons.**

• Le RestoBus fait aussi face à **la violence entre personnes accueillies** qui est récurrente, davantage le soir que le midi. Elle est due à diverses raisons : les addictions à l'alcool ou aux drogues, des relations peu amicales, des tensions accumulées durant la journée entre ces personnes. Du mobilier a déjà été détérioré. **Une vigilance accrue et permanente** est donc nécessaire de la part des bénévoles qui doivent aussi être protégés, ce qui est permis grâce à **la cohésion au sein de chaque équipe.**

• Depuis le mois d'octobre, le RestoBus a aussi un problème au niveau de la **logistique** de l'approvisionnement des repas chauds. En effet, il n'y a plus de **Services Civiques** pour aller chercher les repas chauds, ce qui oblige des bénévoles de faire le déplacement le lundi à

17h30 et le mercredi et le vendredi à 15h sachant que de nombreux bénévoles de cette activité sont encore occupés par leur activité !

- Depuis le 12 janvier, nous avons mis en place le « **camion vestiaire** ». Ce camion intervient donc chaque semaine le mercredi soir, seul jour où ce véhicule mutualisé est disponible pour les Restaurants du Cœur, en parallèle de la soirée de distribution alimentaire. Il remplace le petit stock de vêtements emmené à chaque sortie ainsi que les tickets permettant d'aller chercher certains produits en centre, ce qui n'était pas très concluant. Cette expérience est elle aussi mitigée, principalement à cause du fait que peu de bénévoles s'engagent autour de cette proposition, une forte demande qui nécessite un fort investissement (manutention, logistique) et qui ne permet pas d'avoir un véritable contact avec les personnes accueillies. Le « camion-vestiaire » permet cependant un allègement au niveau de la distribution alimentaire lorsqu'il est présent le lundi et le vendredi, ainsi que d'avoir un inventaire complet pour ce type de produits.

- De plus, le nombre de bénévoles s'amointrit (il y a des manques de bénévoles certains soirs), surtout à partir de mai jusqu'à se demander s'il sera possible de faire des distributions pendant la période estivale.

- Enfin, il est difficile pour les équipes de prévoir les quantités à avoir car la fréquentation change chaque soir, ce qui peut amener des manques pour certains produits.

Durant cette année, le RestoBus a mis en place de **nombreuses nouveautés** :

- La mise en place de **chasubles à l'effigie des Restaurants du Cœur** pour les bénévoles, ce qui permet de mieux être repérer par les bénéficiaires mais aussi pour les bénévoles entre eux.



- Durant l'été, **plusieurs groupes de chanteurs** sont venus, bénévolement, animer des soirées au grand bonheur des bénéficiaires et des bénévoles, ce qui a permis le **partage d'un moment de joie et de convivialité**. Parmi ces animations, on retrouve le spectacle « Les hautes herbes », la venue du groupe « Les Clés Solid'Airs », de Jean Phi Vergneau et de deux lycéens Pauline et Thomas.



• Enfin, cette année a été l'occasion d'accueillir **de nombreux étudiants et lycéens** au sein du RestoBus. Parmi eux, nous retrouvons des membres de l'association « La Part des Autres » en provenance de l'IUT d'Angers, de l'association « Gasole : les Gadzarts Solidaires » de l'école des Arts et Métiers, des étudiants en sciences sociales à l'UCO, des élèves en bac pro au lycée de Pouillé aux Ponts-de-Cé (réalisation de l'action « assiettes de frites » durant quatre soirées dont les économies réalisées à hauteur de 231 € ont été reversées aux Restaurants du Cœur), ainsi que d'autres groupes de jeunes en provenance d'Angers, d'Avrillé ou encore du centre social « L'Eclat ». Ces jeunes ont eu l'occasion de distribuer des repas, de couettes et d'oreillers, ainsi que de rencontrer et d'avoir un contact les personnes accueillies par le RestoBus.

Le RestoBus souhaite davantage se développer à l'avenir afin de permettre **une distribution plus complète et plus efficace**, comme par exemple en proposant des produits frais.



3) La Halte de Nuit de la rue de la Traverse

La Halte de nuit permet aux personnes en difficulté ou vivant dans la rue d'avoir un lieu où dormir. Elle reçoit en moyenne entre **55 et 61 personnes** (capacité maximale) par nuit (**19 places sont réservées pour les hommes seuls, et 40 places sont réservées pour les familles et les femmes seules accompagnées de leurs enfants**) deux places sont réservées pour le SAMU pour des urgences. La Halte de nuit est gérée par **l'Abri de la Providence** qui sélectionne les personnes à héberger suite à leur réservation. Les orientations se font tous les jours. La mise à l'abri est prononcée pour une ou plusieurs nuits en fonction du jour d'appel :

- Le mardi l'orientation vers les 60 places se fait pour 3 nuits (jusqu'au vendredi matin)
- Le vendredi l'orientation vers les 60 places se fait pour 4 nuits (jusqu'au mardi matin)

Toute personne qui ne se présente pas alors qu'elle avait réservé sera exclue pour la durée de la réservation (3 ou 4 nuits). Ce fonctionnement s'est assoupli après le confinement de juillet 2020.

La Halte n'est ouverte que la nuit, c'est-à-dire qu'elle n'ouvre ses portes qu'à 19 heures jusqu'à 20 heures le soir et les bénéficiaires sont réveillés dès 6H30 et repartent le matin à 8 heures avec l'ensemble de leurs affaires après avoir pris leur petit déjeuner.



Le nombre de personnes accueillies a augmenté cette année par rapport à l'année précédente, notamment grâce aux mesures moins strictes sur les quotas d'entrée. (au plus fort du confinement en 2020 la Halte de Nuit a servi de lieu de confinement fermé pour une trentaine de personnes)

Cette année, nous avons reçu beaucoup de grandes familles (5 ou 6 personnes par famille) et de très jeunes enfants de moins de 5 ans avec des mamans seules. Les familles restent plus longtemps car il est probablement plus difficile de leur trouver une solution. Pour les hommes seuls, ce sont souvent de jeunes migrants mais il y a aussi des français avec peu de moyens qui n'ont pas d'autres possibilités que de venir se réfugier à la Halte de nuit. Concernant les



familles, ce sont principalement **des migrants de pays d'origine et de situations très variées**.

Nous nous occupons principalement des repas à la Halte de Nuit : **les petits déjeuners et les diners**. Un local est à notre disposition avec un coin cuisine équipé **d'un grand frigo et d'un four professionnel** pour réchauffer les plats cuisinés. Les bénéficiaires mangent à l'intérieur où **20 places sont disponibles (5 tables de 4 places)**. Deux tables de 4 places sont disposées en plus pour les petits déjeuners, où il n'y a pas besoin d'emplacements pour servir les plats. Entre **25 et 40 personnes** viennent se restaurer chaque jour et **ce sont pratiquement les mêmes qui viennent le matin et le soir**. Un roulement est réalisé pour permettre à chacun de pouvoir manger. Dès qu'une table se libère, de nouvelles personnes s'y installent. **La distribution se fait à table sous forme de « self-servis »** en fonction des demandes et des besoins des différentes personnes accueillies. Toutes les personnes présentes à la Halte de nuit ne viennent pas prendre leur repas au local des Restaurants du Cœur.

Pour **les petits déjeuners**, le local est ouvert **de 7 heures à 8 heures**. En amont, la salle et les tables sont préparées. Les personnes accueillies pourront ainsi avoir différentes boissons chaudes, du jus de fruit, du pain accompagné de beurre, de confiture et de miel, des céréales ainsi qu'un goûter pour les enfants. A la fin, du rangement et du ménage sont effectués pour permettre à l'équipe du soir de trouver les locaux prêts pour distribuer le



repas dans de bonnes conditions, ainsi que pour permettre à l'équipe du lendemain d'avoir tout à disposition prêt à être utilisé à leur arrivée. Les petits déjeuners, en place **depuis février 2018**, sont nécessaires pour les personnes accueillies de la structure de mise à l'abri, surtout pour les enfants afin qu'ils ne partent pas à l'école **le ventre vide**. Ils permettent également de passer un bon moment de partage en famille ou avec les bénévoles pour les personnes seules.

La même organisation est utilisée pour **les repas du soir** qui sont donnés aux personnes accueillies **entre 19h30 et 20h30**. Le repas est constitué d'une entrée, d'un plat chaud (poisson ou viande avec des légumes ou des pâtes,) et pour

finir d'un dessert.

Ces repas sont livrés par le **Fournisseur Restoria** et sont réceptionnés par l'équipe du matin qui met tout dans le frigo à disposition des Restaurants du Cœur dans le local annexe.



A 18 heures, le ou les services civiques arrivent pour faire réchauffer les plats chauds durant 45 minutes grâce au four professionnel à leur disposition. Ce dernier résulte du fort investissement des Restaurants du Cœur à hauteur de 17 000 € réalisé l'an dernier afin de rendre ce local plus apte et plus adapté à ce genre d'action pour les bénévoles dans le but de servir les familles accueillies.

Lors de l'ouverture, les bénéficiaires rentrent un par un et un plateau-repas est rempli devant eux en fonction de ce qu'ils demandent. Une fois terminé, ce sont les personnes accueillies qui trient leurs déchets, à savoir qu'ils ne peuvent pas garder de nourriture pour l'emporter dans leurs chambres, ni dans la cour.



Il est donc nécessaire d'avoir **une bonne coordination et une bonne communication** entre les différentes équipes afin de pouvoir effectuer les distributions dans les meilleures conditions possibles et pour adapter le service aux besoins constatés. De plus, des services sont rendus entre les équipes pour une organisation plus performante. Par exemple, c'est l'équipe du matin qui va chercher le pain qui sera utilisé par l'équipe du soir et qui réceptionne les repas livrés par **Restoria**.

Pour cela, **quatre services civiques** sont employés par les Restaurants du Cœur pour cette mission (**deux le matin et deux pour le soir présents cinq jours sur sept** avec toujours au moins un présent à chaque repas). Ils opèrent avec des bénévoles afin d'être, dans le meilleur des cas, quatre pour distribuer les repas.

La Halte de nuit fait face aujourd'hui à quelques difficultés :

- **Le manque de bénévoles et de services civiques** : le nombre de bénévoles est en baisse de plus de la moitié cette année pour cette activité, malgré le renouvellement des équipes du soir avec trente nouveaux bénévoles. Certains ne participent plus aux distributions malgré la confirmation leur présence au sein de ce service. Ce manque contraint les Restaurants du Cœur à faire appel à des **intérimaires** pour assurer la distribution de repas car les bénévoles se retrouvent régulièrement à trois au lieu de quatre, ce qui peut conduire à tout gérer à deux en cas d'absence de dernière minute. On retrouve le même problème pour les services civiques car peu de candidats se proposent à ce genre d'activités. Le marché de l'emploi s'est énormément amélioré depuis la pandémie et nous avons de très grosses difficultés de recrutement (le RestoBus est en manque depuis plusieurs mois).

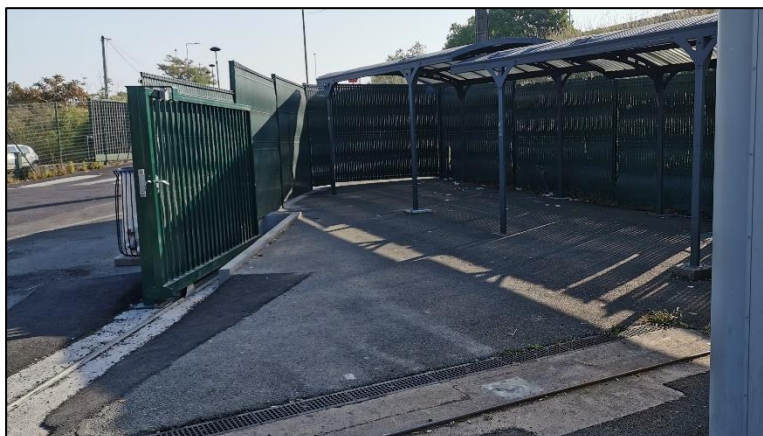
- **Le Covid** : la crise sanitaire a de nouveau perturbé le fonctionnement de la distribution des repas cette année, même si les recommandations sanitaires étaient appliquées sur le site (port du masque, gel hydroalcoolique) et même si les gestes barrières ont été respectés tout l'hiver par les personnes présentes.

- **L'hygiène** : les occupants sont souvent peu informés sur ces questions, notamment à propos des poubelles qui sont de plus en plus nombreuses à la Halte de Nuit. Elles sont utilisées sans précautions et le tri sélectif n'est pas forcément respecté par les occupants du site, ce qui peut amener l'arrivée de vers ou autres insectes à la Halte.

- **La prévision du nombre de bénéficiaires des repas** : il n'est pas possible de connaître à l'avance le nombre précis de personnes accueillies mangeant dans le local, ce qui pose des difficultés de prévisions des repas puisqu'il faut prévoir assez au cas où plus de personnes que d'habitude viennent sans pour autant prévoir plus que nécessaire. Un grand nombre de repas sont donc jetés sans avoir été consommés, notamment les plats chauds qui ne peuvent pas être resservis. **Nous avons maintenant stabilisé nos pertes à 7%.**

- **Le contrôle des personnes accueillies** : il arrive quelques fois qu'une personne ou une famille ne vienne plus du tout à la Halte de nuit sans prévenir aucun bénévole présent là-bas et donc nous ne savons pas où ils sont partis. Cela pose un problème car il y a une rupture dans l'accompagnement proposé par les Restaurants du Cœur qui aurait pu être évitée.

Quelques changements ont eu lieu à la Halte de nuit depuis la fin du confinement. Tout d'abord, le système de réservation a été modifié. Les personnes accueillies n'ont plus besoin de réserver chaque jour leur place à la Halte mais uniquement **le mardi et le vendredi**. Une assistante sociale est présente ces deux soir-là pour parler avec les familles et les personnes seules afin de parler **des problèmes qu'ils rencontrent** et, éventuellement, des éléments qui vont faire évoluer leur situation. Ensuite, l'entrée extérieure s'est agrandie et permet désormais d'avoir accès à un préau très pratique en cas de pluie. Auparavant, il était situé en dehors de la Halte de nuit et était souvent occupé par des tentes et des matelas.



Les résidents de la Halte de Nuit

Ce sont principalement **des demandeurs d'Asile**. La durée de leur séjour est souvent longue. La mobilité n'est pas très grande, mais il y a quand même quelques changements réguliers. Quand ils quittent la Halte de Nuit ils ne nous disent pas toujours où ils vont. Ces résidents sont de toute nationalité généralement africaine (Guinée, Nigeria, Mali, Soudan, Burundi, Ethiopie, Erythrée...) et en cours de procédure, mais quelques-uns n'ont plus de statut officiel. Beaucoup ne parlaient pas du tout le français, mais ils ont presque tous réussi à suivre des cours et certains commencent à parler correctement.

Il y a très peu de français environ 4 ou 5 suivant les périodes. Deux jeunes filles qui se trouvaient dans la rue, mais elles ne sont pas restées longtemps, elles avaient des difficultés à respecter le règlement intérieur. Il y a eu également quelques hommes qui étaient en difficultés passagères, et qui sont partis assez rapidement. Leur séjour est souvent court.

La distribution respecte les règles de sécurité du COVID, la distance entre les bénévoles et les résidents ne nous permet pas beaucoup d'échanger. L'allègement des règles sanitaires nous permet de retrouver ces échanges, si importants pour les bénévoles et les résidents.

D'autre part les Restos ont fourni des **Kits d'hygiène** (shampooing, gel douche, savon, dentifrice, brosse à dent, mousse à raser, rasoirs, protections périodiques). Ces kits ont été fournis chaque semaine ainsi que des vêtements selon les besoins et des jeux, des livres pour les enfants.

Quelques chiffres : Nous avons distribué du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022 :

HALTE DE NUIT

- **Les Petits déjeuners :**

**12 957 petits déjeuners servis + 17.6% (36 par jour) pour
10 673 adultes et 2 284 enfants soit**

- **Les Repas du soir :**

12 595 repas chauds servis +12.3% (34 par jour) dont 1 550 enfants

Soit un total de 25 552 collations chaudes servis

Consommation sur les principales denrées achetées (qui sont complétées selon les possibilités offertes par les différents dons ou collectes) :

○ **Lait** **2 355 litres**

○ Céréales petit déjeuner	41	kg
○ Confiture-Pâte à tartiner	133	kg
○ Chocolat	41	kg
○ Beurre doux	100	kg
○ Jus de fruits	1 120	litres
○ Café	63	kg
○ Dessert biscuit moelleux	121	kg
○ Dessert biscuits secs	8	kg
○ Sucre	208	kg
○ Thé	4 200	sachets
○ Galette des rois	5	kg
○ Eau	117	litres
○ Eau pétillante	5	litres
○ Sauces	11	kg

Et quelques 5000 baguettes de pain

4) L'Accueil de Jour Famille

Le 4 mars 2021, la **Maison du Cœur** ouvrait mais depuis 2 mois déjà des bénévoles fortement impliqués préparaient cette ouverture dans une **atmosphère fébrile et chaleureuse**. Ils ont en quelque sorte **imaginé et « réalisé » ce lieu d'accueil**. Il faut reconnaître qu'en amont Gerard notre responsable travaux avait **aménagé l'espace avec beaucoup de soin**. Nous sommes allés en quête du mobilier, et l'avons installé aidés des bénévoles du centre du Doyenné qui ont donné un sérieux coup de main. **Ils ont couché sur le papier les règlements, les protocoles de fonctionnement** alors qu'ils ignoraient tout de la réalité qui les attendait.

Bref le 4 mars tout était prêt et ça s'est bien passé. Certes ce n'était pas l'affluence mais nous avons tout de suite **créé des liens forts avec les familles** qui nous visitaient régulièrement ; **si parfois les bénévoles étaient plus nombreux que les personnes accueillies**, cela a permis aux équipes d'échanger et de se souder.

Courant mai alors que les mesures de confinement étaient partiellement levées nous avons connu un creux ; **les familles logées à l'hôtel qu'on accueillait ont été relogées** parfois dans des appartements loin d'Angers et nous avons eu alors **un sentiment de vide**. L'été n'a pas mal fonctionné dans la mesure où nous n'étions ouverts que **2 jours par semaine** et nous avons reçu alors très régulièrement **une famille hébergée au 115 avec 2 enfants**. Notre accueil a été essentiel pour eux ; il a évité à la maman de craquer et permis aux enfants de se détendre avec des adultes bienveillants **Finally notre mobilisation autour d'eux a permis qu'ils accèdent à un logement courant novembre**.

Les mois de septembre et d'octobre ont été tranquilles, trop tranquilles : les équipes commençaient à se demander **si notre activité correspondait à un réel besoin**. IL y avait un **problème de communication** que nous n'arrivions pas à résoudre. Cependant le bureau de l'Association nous a soutenu et recommandé la patience.



Gratuit
Sans inscription

Accueil Familles avec enfants de 0 à 6 ans
Cuisine et partage du repas de midi



Lundi,
Mardi,
Mercredi,
Jeudi et
Vendredi
10H-16H30

Atelier de français,
Jeu pour petits et grands....
Accueil de Jour Familles
11 Bd du Doyenné ANGERS
Tel :09 81 24 92 86



En novembre, l'activité a redémarré. **L'élément déclencheur a été la possibilité pour les familles avec bébé de s'inscrire au centre du Doyenné** ; comme nous avons obtenu l'autorisation de servir ces familles pour les produits bébés, elles sont venues naturellement vers nous. Nous pouvons remercier le centre du Doyenné et son équipe avec qui dès le départ des **relations de confiance ont été établies**.



De Décembre à Février la fréquentation a été bonne avec parfois **des pics de forte affluence** tel un mercredi où on a recensé **32 personnes accueillies (adultes et bébés)**

A noter que **grâce au détecteur de CO2 et à la vigilance de notre responsable sécurité** nous avons traversé cette période de forte contamination sans ennui ou presque.

Nous nous apprêtons à aborder une nouvelle année, relativement sereins ; ce qu'on a appris au cours de cette année de fonctionnement c'est que **rien n'est jamais acquis, rien n'est jamais sûr**. Un jour il y a trop de monde, le lendemain pas assez et aucune explication rationnelle ne permet de l'expliquer. Nos tentatives de régulation, comme le **planning lessive**, ont piteusement échoué. On attend des volontaires pour la cuisine tel jour, c'est le lendemain qu'elles se présentent ; ce n'est pas de la mauvaise volonté de leur part mais trop d'évènements interfèrent qu'elles ne maîtrisent pas.

Quelques points à noter

- 1- L'arrivée de nouveaux bénévoles et d'un service civique

Grâce aux articles de journaux et à la vigilance de responsable du recrutement des bénévoles de l'AD qui a su **repérer pour nous les bons candidats**. 4 bénévoles nous ont quittés principalement parce qu'ils ont renoué avec leurs activités d'avant COVID ; 8 depuis septembre sont arrivés qui se sont intégrés facilement ; bravo à l'équipe du mercredi toute nouvelle qui a su prendre ses marques rapidement. L'objectif est de **monter à 6 bénévoles par jour** pour donner de la souplesse (nous en sommes à 28 au total)



Par ailleurs **Eva recrutée en service civique** à toute sa place auprès de nous ; les enfants l'apprécient particulièrement.

- 2- La mise en place de la distribution bébés

Elle a **généralisé des occupations nouvelles**, ne serait-ce que **l'organisation du rangement et de la distribution**. Il semble que le réapprovisionnement des produits normalement automatique ne marche pas à tous les coups ce qui génère **parfois des manques** mais aucun problème de liaison avec le centre du Doyenné. Au-delà de la fourniture des produits ce qui est intéressant c'est le



dialogue avec les mamans et les futures mamans. Sophie est ainsi devenue la bonne fée des poussettes ...

3- La proposition d'un atelier couture

Sylvie et Françoise viennent d'achever l'organisation de leur petit coin couture ; elles souhaitent proposer cet atelier le mardi matin jour normalement de moindre affluence ; Là encore pas d'illusions sur les présences régulières mais on leur a commandé des bavoirs et des couvertures qui seront très utiles.

4- La présence de Médecins du monde

Elles viendront le vendredi après-midi tous les 15 jours officiellement dans le cadre du **planning familial** mais dans leur discussion avec les femmes d'autres problèmes pourront être abordés, comme celui des enfants.

5- Le partenariat avec le centre du Doyenné

Le centre a mis en place de nombreuses activités que nous ne devons pas oublier de proposer aux personnes que l'on accueille :

- Atelier de français le lundi 14h
- Coiffure le mercredi après-midi et le jeudi matin
- Consultation avocat le 2eme vendredi de chaque mois
- Distribution de vêtements adultes une fois par mois

Quelques points à finaliser :

➤ Achat de jeux extérieurs

Le CIENE a réalisé un très bel aménagement de l'espace extérieur ; avec le don de L'ESEO nous nous proposons d'acquérir du matériel mobile à définir.



➤ La distribution de vêtements

Elle est toujours délicate car elle peut engendrer jalousie et frustration. Une foire aux vêtements d'été sur 1 ou plusieurs jours pourrait être mise en place.

➤ La question de la gestion de l'affluence et la réponse et aux problèmes d'altercation entre accueillis.

➤ L'organisation d'une sortie à la journée avec le don ESEO

➤ L'organisation d'un moment de convivialité avec tous les bénévoles de l'accueil de jour et des bénévoles du centre du Doyenné.

- **La lassitude d'une partie des bénévoles.** En effet, certains bénévoles sont fatigués de **tout faire (cuisine, ménage, surveillance des enfants,)** pendant que les parents discutent entre eux autour d'un café, ce qui n'est pas ce qui est prévu dans le **contrat passé avec les familles**. Certains pensent que l'Accueil de Jour est perçu comme un « Hôtel-Restaurant-Garderie » par les familles qui voient les bénévoles comme des personnes à leur service.

Pour conclusion : Des problèmes, il y en aura toujours de nouveaux et nous pensons qu'outre la solidarité entre membres de l'équipe, **l'adaptabilité et la souplesse sont des qualités indispensables dans notre bénévolat.**

Nous nous posons aussi beaucoup de questions sur les personnes accueillies, **la plupart sont déboutées du droit d'asile et on n'entrevoit pas de solution pour elles.** Nous ferons le maximum pour elles mais il faut accepter nos limites.

Bilan d'une année d'Activité 2021-2022

- **218 journées d'ouverture**
- **1 014 familles reçues**
- **1 192 adultes**
- **1 027 enfants dont 751 enfants de moins de 4 ans**

Ce qui représentent 4 007 heures de présence en famille et 8 754 heures en personnes et 1 911 repas pris en commun avec les bénévoles.

5) Les Toits du Cœur

Au risque de nous répéter année par année, rappelons que les Toits du Cœur 49 concourent, en matière de logement, au plan national, depuis des décennies, à l'action conduite par les Restaurants du Cœur, dans le cadre de sa lutte contre la pauvreté et la précarité. Nous faisons partie des **onze associations** qui œuvrent « pour le logement en sous location » dans le Maine et Loire.

Sur le plan sanitaire, même si elle semble encore présente, la COVID n'est plus un frein à notre action. **Les 2 CESF** (Conseillères en Economie Sociale et Familiale) ont repris leur travail comme précédemment - visites des familles, réunions, etc...

Les rencontres départementales vont se mettre en place après un sommeil d'une année.

Actuellement, l'activité des Toits du Cœur est portée par **deux conseillères en économie sociale et familiale**, elles sont épaulées dans leurs missions par **une équipe de 18 bénévoles**.

Le travail de recherche de logement débute lorsqu'à l'issue d'une réunion d'équipe, nous avons validé **l'orientation de la famille** que le SIAO nous a adressée. En raison des tensions concernant l'offre de logement sur Angers et l'agglomération, **la captation peut durer plusieurs mois**. Elle nécessite un travail de recherche auprès de tous les bailleurs, la mise en relation avec les partenaires.

Les profils des familles accueillies en sous-location, amènent les conseillères à adapter leur accompagnement selon les situations rencontrées.

Il est important de rappeler que les familles qui sont orientées vers notre association, n'ont pas accès au logement social en direct. Elles peuvent avoir eu un parcours résidentiel chaotique, avoir connu l'expulsion locative ou rencontré des freins administratifs qui ont bloqué leur accès au logement.

Ainsi lors de l'entrée dans le logement, **les CESF réalisent avec la famille, toutes les démarches** concernant l'ouverture de droits, demandes d'aide financière auprès du FSL, demandes d'aide au logement auprès de la CAF, ouvertures de compteurs. En lien avec **l'équipe bénévole "Déménagement"**, la conseillère organise l'installation dans le logement, une partie du mobilier **peut être sollicité auprès d'Emmaüs, des dons d'électroménager ou de mobilier auprès des Restos du Cœur**, permettent de compléter l'installation.

Dès le début de l'accompagnement, **un diagnostic social** est réalisé avec la famille. Il permet de repérer les difficultés mais aussi les atouts des personnes accueillies. **L'objectif de la sous-location étant de permettre l'autonomie dans le logement et dans le quotidien**. Ce qui sous-entend de disposer **d'une autonomie financière mais aussi administrative**. La famille doit pouvoir faire face aux charges du logement, de son quotidien, mais aussi de pouvoir maintenir ses ressources durablement.

Un travail autour du budget est souvent nécessaire pour se familiariser avec les nouvelles charges du logement. Il permet aussi de comprendre le fonctionnement de la famille, les priorités données à certaines dépenses.

Lorsque les difficultés sont importantes (dettes, insuffisance de ressources.), les familles sont orientées vers le dispositif le plus adapté à leur situation. Les CESF peuvent accompagner les familles pour **déposer un dossier de surendettement** auprès de la Banque de France. **Elles s'assurent ensuite du suivi du dossier**, lorsqu'un apurement de la dette est demandé.

Pour les personnes les plus en difficultés, pour lesquelles l'autonomie dans le logement n'est pas envisageable, en raison de problèmes de santé ; **une mesure de protection judiciaire, de type curatelle renforcée** peut être sollicitée par la personne avec le soutien de la conseillère.

La gestion locative est une autre dimension du poste de conseillère sociale, elle concerne principalement le logement, de l'encaissement du loyer à la gestion des problèmes techniques pouvant survenir dans le logement, l'organisation des visites d'entretien, le traitement des infestations de parasites... Les CESF **organisent les interventions** avec les prestataires techniques et s'assurent de la résolution du problème.

Le glissement de bail constitue l'**objectif principal de la fin d'accompagnement**. Il signifie que la famille a démontré des capacités à habiter pour devenir **locataire en titre**. Dans certaines situations, le logement n'est plus adapté à la situation de la famille, un travail de captation de logement doit être entrepris, pour un relogement en accès direct. L'outil du contingent préfectoral permet alors de prioriser le relogement, mais les délais sont très longs.

Pour les situations qui demeurent fragiles en sortie de sous-location, **la conseillère peut solliciter une veille sociale pour une durée de 1 an**.

Un relais avec les partenaires autour de la famille, dont le bailleur social, permet de rassurer que tout se passe bien, suite au glissement de bail.

Ainsi que nous l'avions indiqué l'an passé, malgré les perturbations importantes causées par la COVID, nous avons pu maintenir au maximum le contact avec les personnes accompagnées et remplir notre mission au mieux.

La lecture des chiffres et des commentaires qui suivent portant sur 2021, se lisent en comparaison avec ceux de 2020.

CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCOMPAGNE

Nombre de ménages accompagnés dans le cadre d'une sous-location : **34**

Cela représente **297 mois/mesures**.

La composition des ménages se décompose comme suit :

- 18 - personnes seules, soit 53%
- 11 - familles monoparentales, soit 32%
- 5 - couples avec enfants, soit 15%

L'âge du bénéficiaire (pour un couple, âge du demandeur) s'étale sur 5 tranches :

- 18-25 ans - 1 - soit 3%
- 26-35 ans - 9 - soit 26,5%
- 36-45 ans - 9 - soit 26,5%
- 46-60 ans - 15 - soit 44%

Type de ressources des bénéficiaires :

- Salaires/Revenus professionnels 10 - soit 30%
- Indemnités de chômage 1 - soit 3%
- Retraite 2 - soit 6%
- R.S.A. 13 - soit 40%
- A.A.H (Allocation Adulte Handicapé) 3 - soit 9%
- Pension d'invalidité 2 - soit 6%
- Prestations familiales 2 - soit 6%

13 ménages sont entrés en sous location au cours de la période référencée. Leur situation avant cette entrée était la suivante :

- 1 occupait un habitat mobile (8%)
- 1 venait d'un CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) (8%)
- 4 habitaient chez un tiers (34%)
- 1 était hébergé en CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) (8%)
- 1 louait un logement dans le parc social (8%)
- 5 occupaient un logement dans le parc privé (34%)

Nous avons effectué un nombre de mois/mesures financés plus grand (281) chiffre auquel s'ajoute un report de 16 pour l'année 2020, soit **un total de 297**.

Le pourcentage des personnes seules a reculé quand celui des familles monoparentales a augmenté. Quant au nombre de couples avec enfants, il reste stable.

Pour les tranches d'âges, celle des 26-35 ans a augmenté alors que celle des 36-45 et celle des 46-60 ans accuse une sensible diminution. Les tranches moins de 18 ans et 60 ans et plus ne sont pas représentées.

Nous constatons que les ayants droits à l'indemnité chômage progressent légèrement quand les salariés accusent une légère baisse également. Les bénéficiaires du RSA ou de l'AAH ou Pension Invalidité sont de moins en moins nombreux.

Les fins d'accompagnement ont été plus nombreuses ; en effet, **elles ont triplé**. Cet **important turnover « amène » beaucoup de travail** - rencontre avec les familles orientées par le SIAO (Service d'Intégration d'Accueil et d'Orientation) - états des lieux sortants, entrants - préparation des dossiers nouveaux arrivants - (nb de sorties en bail glissants). Ce turnover ne doit pas éclipser **les besoins en attente qui ne cessent de croître**. La **difficulté à capter des logements reste récurrente**. Les exigences des bailleurs sociaux

pour les glissements de baux restent un obstacle administratif parfois à une installation du ménage plus rapidement.

La durée de l'accompagnement social dans le cadre de la sous-location des ménages ayant quitté le statut de sous-locataire **ne cesse d'augmenter d'années en années**, avec une progression certaine de la catégorie **25 mois et plus**.

Les causes en sont multiples. Deux retiennent notre attention, l'une étant, comme déjà signalé, **la difficulté à capter des logements** ainsi que **les exigences accrues des bailleurs pour faire glisser les baux**. Quant à l'autre, les situations qui se présentent sont de plus inscrites dans une grande précarité ; ainsi le travail d'approche, de mise en confiance, se trouve nécessairement plus long pour aborder les problèmes et amorcer une solution.

Nous sommes également confrontés à **une permanente double temporalité** liée à **une administration pressée et exigeante** d'une part où des résultats sont attendus dans des délais **qui se télescopent avec ceux du trajet personnel de la personne prise en charge**. Avancée faite de pas en avant, certes, mais aussi de reculades qui obligent à revoir l'intervention et à modifier la prise en charge.

Si nous faisons le bilan des mesures qui ont pris fin au cours de la période référence, nous constatons qu'une grande majorité aboutissent au regard des objectifs. Parmi celles restantes, une fait l'objet d'un échec d'adhésion et une fût réorienté vers une autre association.

Depuis quelques années, nous évoquons **comme frein durant les accompagnements la précarité des ressources et leur instabilité**. Ce constat ne fait que s'accroître entraînant d'importantes difficultés pour la mise en place d'un budget.

A ce jour, notre intervention couvre tout le département du Maine et Loire avec **28 logements dans l'arrondissement d'Angers, 2 dans celui de Cholet, 1 à Saumur et 3 sur l'arrondissement de Segré**.

L'arrondissement d'Angers reste majoritairement dans la sectorisation de nos logements ; cependant, nous constatons que le milieu rural est aussi concerné (bailleurs privés). Nous voyons qu'en général, les offices publics HLM sont nos grands fournisseurs de logements.

Par ailleurs, une forte majorité des logements (87%) répondent à une performance énergétique faible.

Pour conclure, nous pouvons dire que nous avons repris notre rythme de fonctionnement d'avant crise.

En relation avec l'Association Nationale et l'A.D. du Maine et Loire, nous continuons notre combat contre la précarité et la pauvreté qui, nous le constatons dans notre pratique, ne cessent de progresser.

Se loger est un droit et c'est avec vigueur et conviction que nous le défendons depuis quinze ans et que nous défendrons encore cette année.

6) Les Vacances

L'objectif des projets vacances est de donner aux personnes l'occasion de vivre une **expérience de départ, parfois totalement nouvelle.**

C'est aussi l'occasion de **rencontres, de découvertes, de confiance en soi et de vie familiale renforcée.**

Partir en vacances avec Les Restos

Aujourd'hui, partir en vacances n'est plus une priorité pour nombre de personnes, quand cela n'est pas tout simplement **devenu inaccessible.** Près d'un Français sur deux, dont trois millions d'enfants, ne partent pas en vacances durant l'été.

Chaque année, nous accompagnons des personnes isolées, des enfants ou des familles qui ne sont jamais partis en vacances, ou pas depuis de nombreuses années. Cela leur permet de s'éloigner de leur quotidien, être « comme tout le monde », se retrouver pour certains, partager des moments communs pour d'autres, ou encore **rompre l'isolement, resserrer les liens familiaux.**

Qu'est-ce que l'accompagnement de ces projets par les bénévoles des Restos ?

Le projet vacances pour une famille permet par exemple d'aborder la **thématique de l'aide au budget** ou de la participation financière pour certains, dans un contexte plus détendu que le quotidien. C'est aussi **rassurer** sur les craintes d'un premier départ ou encore accompagner sur le site des vacances lors des séjours collectifs.

Les projets vacances permettent de **se projeter, de conserver un lien social et de reprendre confiance en soi.**

Les retours des séjours se révèlent très souvent positifs et servent d'impulsion à la naissance de nouveaux projets personnels ou professionnels.

Présentation de l'activité vacances 2021

Comme en 2020, **malgré le contexte de crise sanitaire,** les bénévoles, relais vacances, n'ont rien lâché et ont réussi à mettre en place **des projets de vacances en autonomie et collectifs.** Certains n'ont pas hésité à être accompagnateurs dans le cadre de projets collectifs pour des familles et personnes isolées.

Il a fallu faire face aux incertitudes des hébergeurs, des transporteurs, mais aussi des familles accueillies, néanmoins tous les projets ont abouti.

L'activité vacances comprend :

- **12 centres actifs** sur les 27 du Maine-et-Loire.
- **Une équipe de 19 bénévoles** dont 18 relais vacances et un référent départemental.

- **5 projets de départs** gérés par **5 pilotes** qui sont également **relais vacances**, en plus de leur tâche première au sein de leur centre.

Le **relais vacances** repère les personnes accueillies qui souhaitent partir en vacances avec l'aide des bénévoles inscripteurs à l'écoute des familles et des **besoins notés dans Ulysse**. Il informe les familles sur le dispositif de vacances : objectifs, conditions, choix possibles etc. Il inscrit et construit les dossiers : participation financière, CAF, assurances ...

Le **pilote projet** est le **référént** auprès des relais-vacances en répondant à toutes leurs questions.

- Il gère les demandes de départs, les inscriptions, et la participation des familles concernant le projet dont il est responsable. D'autre part, il assure les contacts avec les prestataires vacances concernés (hébergement, transport).
- Il reporte auprès du référént départemental.

Le **référént départemental** encadre l'ensemble de l'équipe et de l'activité. Il a pour rôle d'animer les réunions mensuelles, être le support des pilotes projets et a la responsabilité de répondre à tous les cas complexes. Il est le lien avec tous les membres de l'activité vacances. Il développe les actions en cours, évalue les impacts et les coûts. Il établit un budget prévisionnel qui sera validé par l'AD et l'AN et gère tous les paiements auprès des différents prestataires en accord avec le trésorier. Il est en charge du bilan qualitatif annuel, et du budget réalisé.

195 heures entre mars 2021 et mars 2022 !!! C'est le temps consacré aux Vacances par les 6 bénévoles de l'équipe de coordination (les 5 pilotes projets et 1 référént départemental), sans compter les heures de tous les relais vacances dans les centres.

Projets Vacances 2021

Nous avons retenu **les familles et personnes isolées pour qui c'est un premier départ** avec les Restaurants du Cœur. Très exceptionnellement, certaines ont pu partir une seconde fois en remplacement d'annulations tardives non remboursables.

Pour les Camps Jeunes, nous acceptons les enfants **une deuxième année sauf s'ils partent en séjour famille le même été**.

Nous nous assurons que les familles sont allocataires CAF ou MSA avec un quotient familial permettant de percevoir des aides vacances.

Pour la période de juillet à septembre 2021 nous avons mené **5 types de projets vacances**, les mêmes que ceux proposés les 5 dernières années mais avec quelques destinations différentes :

- 3 projets pour les familles dont 2 en autonomie et 1 accompagné
- 1 projet accompagné pour les personnes isolées ou en couple dont les 2 sont inscrites aux Restos
- 1 projet pour les jeunes de 4 à 15 ans

183 personnes ont pu bénéficier de vacances **dont 84 adultes et 99 enfants** :
(2020 : 127 personnes ; 2019 : 272 personnes ; 2018 : 180 personnes)

- 48 familles dont 32 monoparentales
- 16 personnes isolées
- 9 enfants en camp jeunes

LES PROJETS

1. **Des départs autonomes de familles avec enfant(s) dans différents campings en bordure de plages en Vendée et Loire-Atlantique, 1 semaine en juillet ou août.**
2. **Des départs autonomes de familles avec enfant(s) dans une structure associative partenaire, « La Pacifique » à la Tranche-sur-Mer, en Vendée, 1 semaine en juillet ou août.**
3. **Un départ groupé et accompagné par 2 bénévoles pour familles avec enfant(s), en village club à Barbâtre sur l'île de Noirmoutier, une semaine du 10 au 17 juillet.**
4. **Un départ, groupé et accompagné par 3 bénévoles, pour personnes isolées ou en couple à condition que les 2 soient inscrits aux Restos, en centre de vacances associatif au Vieil sur l'île de Noirmoutier, 6 jours du 13 au 18 septembre.**
5. **Des départs de jeunes dans des camps de vacances de 5 jours organisés par VACANCES POUR TOUS 49.**

LES BÉNÉFICIAIRES

- 1- **Camping** : 31 familles dont 19 monoparentales.
5 campings ont accueilli 103 personnes (47 adultes et 56 enfants).
- 2- **Barbâtre** : 14 familles dont 12 monoparentales.
41 personnes (16 adultes et 25 enfants) avec 2 accompagnateurs bénévoles.
- 3- **Logis La Pacifique à la Tranche-sur-Mer** : 3 familles dont 1 monoparentale.
14 personnes (5 adultes et 9 enfants).
- 4- **Noirmoutier** : Campagne **Mer Montagne Le Vieil**.
16 personnes isolées avec 3 accompagnateurs bénévoles.
- 5- **Camps Jeunes** : 9 départs de 5 jours pour des enfants de 4 à 15 ans dans 6 sites différents du 44, 49 et 86 : karting, moto et quad, à la bonne fourchette, un été au zoo, Futuroscope et parc animalier, sport aventure.

VACANCES POUR LES FAMILLES

Trois projets sont menés avec les familles :

- **Deux types de départs en autonomie** avec hébergement pour les familles qui peuvent assurer leur transport jusque sur le lieu de vacances. : campings en bordure de plages en Vendée et en Loire-Atlantique et Le Logis « La Pacifique » qui est une structure associative à la Tranche-sur-Mer.
Chaque famille prend en charge son transport, en voiture ou en train, et ses repas.

- **Un départ accompagné en village club de vacances en pension complète** à Barbâtre sur l'île de Noirmoutier pour des familles prioritairement monoparentales, fragilisées ou sans moyen de transport personnel.

Objectifs des vacances en famille :

Rompre avec la routine grâce à un changement de cadre de vie temporaire permettant de vivre des moments de détente loin des tracas de la vie quotidienne, de sortir de l'isolement et souvent de retisser des liens entre parents et enfants.

- **Camping - hébergement en mobil home ou bungalow**

Départs en autonomie.

En partenariat avec la **Fédération des Œuvres Laïques 49**, les séjours d'une semaine sont répartis sur les mois de juillet ou août dans 5 campings.

Participation financière demandée à la famille : 10% du coût du séjour avec un minimum de 70 €. La taxe de séjour reste à la charge des familles.

Objectifs:

- Amener les parents à se prendre en charge pour organiser des vacances en familles, projet valorisant pour les parents qui affichent une certaine autonomie.
- Créer des liens avec d'autres familles.
 - Renforcer et améliorer les relations parents enfants.
 - Développer l'autonomie dans le quotidien mais aussi dans les loisirs.

Les partants :

31 familles dont 19 monoparentales de 8 centres : Angers Mail, Doyenné, Chemillé, Cholet, Gennes, Segré, Tiercé, Trélazé.

Au total 103 personnes dont 47 adultes et 56 enfants.

(2020 : 13 familles, 52 personnes dont 23 adultes et 29 enfants.)

Les destinations :

- St Jean-de-Monts, camping Les Sirènes : 13 familles
- St Jean-de-Monts, camping Les Tonnelles : 10 familles
- Notre-Dame-de-Monts, camping La Grande Côte : 4 familles
- La Tranche-sur-Mer, camping La Grière: 1 famille
- Préfailles, village Soleil de Jade, 3 familles

PHOTOS SOUVENIRS - CAMPING



○ LA PACIFIQUE LA TRANCHE-SUR-MER - hébergement en appartement

Départs en autonomie.

Des séjours d'une semaine, en juillet ou août à la Tranche-sur-mer dans un centre d'accueil et d'hébergement de 12 logements, maison familiale animée par des bénévoles de la structure d'accueil. Participation financière demandée à la famille : 60 €

Objectifs :

- Amener des parents à se prendre en charge pour organiser des vacances en famille, projet valorisant.
- Créer des liens avec les autres familles.
- Renforcer et améliorer les relations parents enfants.
- Découvrir une région au bord de mer.
- Développer l'autonomie dans les loisirs.

Les partants :

3 familles dont 1 monoparentale de 2 centres : Angers Mail et Cholet.

Au total 14 personnes dont 5 adultes et 9 enfants.

(2020 : 5 familles, 24 personnes dont 9 adultes et 15 enfants.)



Difficultés rencontrées :

Nous regrettons toujours le manque de demandes pour ce séjour très convivial, notamment grâce aux bénévoles accueillants, ce qui plait généralement aux familles.

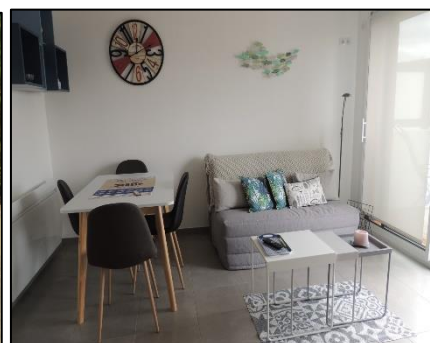
Ceci est certainement dû au fait que le centre d'hébergement n'est pas directement en bord de mer et qu'il n'y a pas de piscine. Il y a néanmoins une navette gratuite pour se rendre à la plage et dans le centre-ville.

Solutions envisagées pour 2022 :

Mieux promouvoir ce projet auprès des bénéficiaires en **valorisant l'aspect petite structure avec une ambiance d'accueil très familiale**. Le camping pouvant être un frein pour les personnes psychologiquement fragiles ou avec des enfants en bas âge.

Baisser le montant de la participation des familles.

PHOTO SOUVENIRS - LE LOGIS de La PACIFIQUE :



VILLAGE CLUB VACANCES - BARBATRE (Ile de Noirmoutier)

Séjour accompagné du samedi 10 au samedi 17 juillet.

Nous prenons en charge le transport, l'hébergement, la pension complète et quelques sorties découvertes sur l'île. Participation financière demandée à la famille : 70 € par adulte et enfant de + 16 ans, 40 € par enfant de + 2ans.

Le transport est assuré par une société d'autocar à partir de la Place de la Rochefoucault à Angers jusqu'au lieu du séjour, idem pour le retour.

Objectifs :

Favoriser l'insertion sociale des familles par ce séjour en village de vacances vécu dans un contexte de vie collective via :

- une mobilisation sur ce projet (réunion de préparation avec les partants, le pilote projet et les accompagnateurs)
- une création de liens sociaux et une sortie de l'isolement.
- un renforcement, une amélioration des relations parents-enfants.
- un partage d'un espace et une prise de repas en commun.
- un partage de loisirs pour enfants et parents.
- une potentielle découverte régionale.

Les partants :

14 familles dont 12 monoparentales de 5 centres : Angers Mail, Doyenné, Cholet, Le Lion-d'Angers et Trélazé.

Au total 41 personnes dont 16 adultes et 25 enfants.

(2020 : 8 familles, 29 personnes dont 11 adultes et 18 enfants.)

Et 2 accompagnateurs bénévoles de Chemillé.

Déroulement :

Les familles ont été prises en charge par les 2 accompagnateurs sur le lieu de rdv du départ en car qui les ont ensuite accompagnées tout le long de leur séjour afin d'assurer les contacts avec l'équipe du village vacances et stimuler leurs participations aux activités du centre.

Photos souvenirs - Barbâtre



- VACANCES POUR LES PERSONNES ISOLEES - Le VIEIL / NOIRMOUTIER

Séjour du lundi 13 au vendredi 18 septembre.

Pour la 5^{ème} année consécutive, nous avons renouvelé **un séjour accompagné pour personnes isolées avec 3 bénévoles-relais** vacances dans une structure d'accueil associative « **Campagne Mer Montagne** » en bord de plage au Vieil sur l'île de Noirmoutier avec vue directe sur la mer dans un site très agréable, calme et reposant, un hébergement simple avec chambres pour 2 personnes.

Nous prenons en charge le transport, l'hébergement, la pension complète et quelques activités sur l'île proposées sur place par les bénévoles.

Participation financière demandée aux partants : 60 € par personne.

A la demande des partants des années précédentes, le séjour est **passé de 5 à 6 jours**.

Objectifs :

Permettre aux personnes de sortir de leur isolement

- Mobilisation sur ce projet (réunion de préparation avec les partants, le pilote projet et les accompagnateurs)
- Rencontres avec d'autres personnes et vie en groupe
- Découverte d'une région et ouverture sur la vie régionale
- Création de liens avec d'autres personnes
- Développement d'initiatives
- Encouragement à favoriser les contacts inter générations.

Les partants :

➤ **16 personnes** de 43 à 81 ans (16 femmes et 3 hommes) de 5 centres : Angers Mail, Chemillé, Cholet, Le Lion d'Angers, Trélazé.

(2020 : 12 personnes de 41 à 70 ans (5 femmes et 7 hommes).

➤ **3 accompagnateurs-chauffeurs**, bénévoles d'Angers Mail, Le Lion d'Angers et Trélazé.

Déroulement :

Le transport et les déplacements sur place se font avec 3 minibus loués auprès du Hyper U de Mûrs-Érigné et conduits par les accompagnateurs.

La restauration était assurée par les bénévoles de l'Association et les vacanciers ont participé pour l'installation du couvert et le ménage, nettoyage et rangement des chambres.

Les activités à l'extérieur du centre furent orientées vers la découverte des ressources locales : marais salants, Bois de la Chaize, port de l'Herbaudière, le Gois, marchés, le petit train, une dégustation d'huîtres, etc ... Chacun étant libre de participer ou pas.

Ce séjour a été très apprécié par les partants, on a pu constater une bonne entente entre vacanciers et bénévoles. Ce fut un temps de repos, de découvertes et de rupture avec le quotidien et l'isolement. Et également, des moments de convivialité pour mieux faire connaissance, avec des échanges riches et forts sur les vécus de chacun.

En conclusion, ce séjour aux effets très positifs est à renouveler sans hésitation, et l'accueil chaleureux et convivial ont été très appréciés par les vacanciers et les bénévoles des Restos du Cœur.

Néanmoins, s'agissant d'une petite structure reposant sur un nombre très restreint de bénévoles, il y a un risque et nous devons réfléchir à une solution.

Photos souvenirs - Le Vieil Noirmoutier



o DÉPARTS DE JEUNES EN CAMPS DE VACANCES

Ces départs pour des séjours d'une durée de 5 jours sont organisés par Vacances Pour Tous et la Fédération des Œuvres Laïques du Maine-et-Loire.

12 séjours proposés pour des enfants de 4 à 15 ans dont un nouveau pour les petits de 4 à 6 ans, Animaux et Ecologie. L'hébergement est en chambre dans des centres d'accueil ou sous tente de camping. Le transport en car ou en train est assuré à partir d'un lieu de rdv à Angers jusqu'au lieu du séjour (Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Vienne), idem pour le retour.

Nous prenons en charge le transport, l'hébergement et la pension complète.

Participation financière demandée au responsable légal du partant : 40 € pour le 1^{er} enfant et 30 € à partir du deuxième enfant d'une même famille.

Objectifs :

Permettre aux jeunes dont les familles ne partent pas de vivre une expérience de vie en groupe.

- Créer des liens et des échanges avec d'autres jeunes.
- Favoriser la prise d'autonomie.
- Découvrir des activités sportives, culturelles ou proches de la nature.

Les partants :

Les activités proposées sont d'une grande diversité. En final, 6 ont été retenus par les enfants.

- Un été au zoo à Doué-la-Fontaine - 2 partants
- Futuroscope et Parcs animaliers à Chauvigny (86) - 2 partants
- Karting à Plessé (44) - 2 partants
- Moto et quad à St Cyr (86) : 1 partant
- A la bonne fourchette à Mûrs-Erigné (49) : 1 partant
- Sport Aventure à Ecoflant (49) : 1 partant

9 jeunes de 7 à 15 ans, 4 filles et 5 garçons, venant de 6 centres : Angers Doyenné, Chemillé, le Lion d'Angers. (2020 : 10 jeunes, de 6 à 14 ans.)

	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	15 ans
Fille	1	1		1	1			
Garçon			1			1	1	2

Photos souvenirs - Camps Jeunes



A noter que les séjours ont été basculés dans le programme « colos apprenantes », en conséquence, l'état a pris à sa charge le coût de tous les départs.

Résultats du Questionnaire d'Evaluation

A la demande de l'AN, des questionnaires d'évaluations ont été remis à chaque famille et personne seule.

Les 4 points essentiels à retenir :

- Le séjour a eu un effet positif sur la santé et le bien-être
- L'envie de participer à d'autres activités proposées par les Restos
- Un ressenti de changements au sein de la famille et de l'entourage
- Le souhait de reconduire un projet de vacances soi-même

Quelques commentaires à la question : **qu'avez-vous apprécié au cours de votre séjour ?**

- **Camping** :

Se retrouver en famille et rencontrer d'autres familles, la tranquillité, la plage, la piscine, les sorties, les animations, ...

- **La Pacifique** :

L'accueil, l'équipe encadrante, l'organisation, les liens avec d'autres familles, la plage, la tranquillité, les soirées ...

- **Barbâtre** :

Les activités enfants, la région, le centre de vacances, la piscine, les animations, le restaurant ...

- **Noirmoutier** :

Gentillesse des accompagnateurs et des personnes du centre d'accueil, la cuisine, la bonne ambiance, la simplicité, la rencontre avec d'autres personnes des Restos du 49, la convivialité, les huîtres avec le verre de vin blanc, le petit train, les soirées chansons ..



A noter qu'il n'y a eu aucun retour négatif quel que soit le sujet.

Axes d'amélioration pour les départs vacances 2022

- Renforcer l'équipe de coordination et projets vacances en support du référent départemental.
- Trouver des aides financières autres que celles du CCAS d'Angers et l'ANCV.
- Avoir un contact référent CAF
- Rechercher un hébergement très proche d'une gare ou d'une gare routière pour recevoir des familles.
- Rechercher un autre centre d'accueil pour personnes seules.
- Organiser un temps de rencontre après le séjour pour les personnes qui sont parties à Noirmoutier.
- S'appuyer sur le RDAAP et les Chargés de centres des Restos pour sensibiliser les responsables des Centres sur l'intérêt des vacances et pour insister auprès des inscripteurs sur l'importance de noter les besoins des familles dans Ulysse.

Départs par Centres	Départs	Camping	Barbâtre	La Pacifique	Le Vieil Noirmoutier	Camps Jeunes
Angers Mail	19	8	6	1	4	
Angers Doyenné	3	1	1			1
Chemillé	9	6			1	2
Cholet	9	1	3	2	3	
Gennes	2	2				
Le Lion d'Angers	9		1		2	6
Segré	6	6				
Tiercé	1	1				
Trélazé	15	6	3		6	
9 Centres	73	31	14	3	16	9
9 centres (12 en 2020)	73 départs (48 en 2020)					

BUDGET POUR LES VACANCES

Pour cet exercice le budget global représente **55 090 €** : ce montant correspond aux **5 types de séjours présentés** ci-dessus.

Le financement est assuré principalement par :

- Une aide nationale essentiellement par des chèques vacances qui nous sont fournis par l'ANCV. Cette part est importante : **30.5 %**
- Une aide de la VACAF/MSA part également importante : **36.7%**
- Des aides de la Mairie d'Angers via le CCAS : **4.9 %**
- La participation des personnes qui partent : **12.2 %**
- Le bénévolat : **1.8 %**
- Le solde est assuré par l'AD 49 et l'AN : **13.8 %**

7) Les Jardins de Proximité

L'année 2021 a été pour les jardins, comme pour toutes les autres activités, à l'image de la précédente, **lourdement marquée par les conséquences de la Covid sur la main d'œuvre bénévole.**

Fort heureusement, cette maladie a peu impacté les résultats en termes de production étant donné qu'elle sévit principalement en périodes automnale et hivernale pendant laquelle l'activité maraîchère se concentre davantage sur la récolte des légumes cultivés au printemps et en été. Son impact se mesure surtout en termes de pénibilité : les jardiniers ayant été pour la plupart frappés tout à tour, **leur effectif moyen se trouvait donc affaibli et parfois insuffisant** pour satisfaire dans de bonnes conditions au besoin. Néanmoins l'activité s'est poursuivie avec des personnes d'autant plus déterminées qu'elles se trouvaient en nombre plus restreint.

Comme l'année antérieure l'activité des jardins s'est déroulée dans **une relative autarcie** ; or ceux-ci ont besoin de travailler en réseau **dans un triple objectif d'efficacité, de solidarité et d'économie** (échange d'expériences, groupement de commandes, mutualisation de matériels, etc...). Les trois rencontres annuelles n'ayant pu avoir lieu, la communication n'a pu s'effectuer que de manière très imparfaite, par le moyen du téléphone et d'internet. Une telle situation ne pourrait perdurer **sans mettre en péril** la mobilisation des jardiniers, et partant le délitement de cette activité.

Rappelons qu'il y a de la précarité dans le fonctionnement d'un jardin de proximité, d'une part sur le plan humain du fait de la **fragilité, à divers titres, de la main d'œuvre bénévole**, mais aussi sous l'aspect foncier puisque les terrains sont concédés par des collectivités ou particuliers dans le **cadre de conventions d'occupation précaire et révoquant**. Précisément, courant 2021, l'un de ces jardins de proximité (Longué) a cessé son activité momentanément, on peut l'espérer, en raison de la reprise par son propriétaire du terrain qu'il exploitait. **Un autre (Saumur) a considérablement réduit** son activité en raison de l'indisponibilité de ses responsables. Ainsi, ces jardins qui participent de manière très significative à l'approvisionnement en légumes des **27 centres de distribution se trouvent**, fin 2021, au nombre de **12** quand ils étaient **15** cinq ans plus tôt ; ce sont les jardins de **d'Angers - Beaufort-en-Vallée - Chalonnes-sur-Loire - Châteauneuf-sur-Sarthe - Chemillé - Cholet - Doué-la-Fontaine - Durtal - Montrevault - Tiercé - Saumur - Vihiers** ; ces jardins sont répartis sur **17 communes et totalisent une superficie de 7,85 ha.**



Un partenariat permanent fonctionne entre les jardins de proximité et le CIAT (Chantier d'Insertion d'Angers-Trélazé) pour le secteur ouest du département et le JDC (Jardin du Cœur - Chantier d'insertion de Saumur) pour le secteur est, ces deux structures d'insertion fournissant aux jardins les jeunes plants de légumes dont ils ont besoin.

Enfin, plusieurs particuliers, entreprises partenaires et organismes de recherches dans le domaine des fruits et légumes, nous apportent des fournitures diverses, notamment des semences, des plants, mais aussi des fruits et légumes invendus à cueillir en extrême fin de saison. Des jardiniers de Beaufort et de Tiercé s'y sont employés en fin 2021 avec un résultat très significatif. Ce « gisement » mérite d'être exploité de manière plus systématique que par le passé ; aussi, il est envisagé d'officialiser des accords avec ces divers fournisseurs et d'organiser, fin décembre de chaque année, des opérations de récolte dans lesquelles seraient associés les jardiniers mais aussi les bénévoles de tous les autres services des différents centres de distribution.

Conformément aux directives environnementales européennes auxquelles les instances nationales des Restaurants du Cœur ont été sensibilisées, il convient de porter une attention particulière à la qualité des légumes produits et donc à faire évoluer autant que se peut les pratiques culturales. Une évolution contrainte a d'ores et déjà été largement engagée avec l'interdiction de mise en vente aux particuliers des désherbants et autres produits phytosanitaires déclarés non compatibles avec l'agriculture biologique. Ceci est lourd de conséquence pour les jardins : en premier lieu il y a nécessité désormais de recourir au désherbage des cultures par des moyens manuels, beaucoup plus exigeants en main d'œuvre et à l'entretien des espaces communs au moyen de fauchage, ce qui nécessite du matériel adéquat ; en second lieu les quelques produits phytosanitaires actuellement autorisés en agriculture biologique (principalement à base de cuivre et de soufre) sont d'une efficacité moindre, et plus coûteux ; il en résulte une menace permanente de voir les récoltes très diminuées, voire réduites à néant, par des maladies (le mildiou sur les pommes de terre ou les tomates, l'oïdium dans la famille des courges, etc...) ou des ravageurs (le doryphore pour la pomme de terre, le ver pour le poireau ou la carotte, la chenille pour le chou, etc...). Cette évolution contrainte doit évidemment nous inciter à faire évoluer nos méthodes de culture.



Plusieurs jardiniers ont une sensibilité et une compétence particulières pour de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement et ont engagé dans leur jardin une phase d'expérimentation sur la permaculture. C'est le cas de Beaufort-en-Vallée et d'Angers sur la base d'une initiation par le JDC courant 2019.

Sachant que la production a pour effet d'appauvrir et de déséquilibrer le sol jusqu'à épuisement, l'objectif est de maintenir sa vie et son équilibre chimique par des moyens

naturels. Dans la pratique, cette méthode consiste à **établir des planches permanentes d'une largeur de l'ordre de 1 mètre** dont le sous-sol est enrichi avec des matériaux carbonés (bois, cartons, etc...), ainsi que du fumier, du terreau obtenu par le compostage de déchets verts et dont le sol est ensemencé à l'automne avec des engrais verts, lesquels sont broyés au début du printemps pour assurer **un renouvellement naturel de l'azote**. Les planches sont enjambées par le tracteur dont les traces des roues sont pérennes, ce qui permet son utilisation quel que soit le taux d'humidité du sol.

Ne nous leurrions pas, cette évolution qui n'en est qu'à ses débuts est encore chargée d'inconnues, notamment quant à **l'adaptation de telles méthodes aux grandes cultures**, ce qui conduirait à un bouleversement complet tant au niveau matériel qu'à celui de la main d'œuvre.

Outre la production de légumes, qui est un appoint considérable dans l'approvisionnement des centres, l'activité jardins des Restos du Cœur est très importante car elle permet de **créer un lien social entre tous les intervenants** ainsi que **le sentiment et la fierté d'être utile**. Le jardin est aussi, parfois, **un lieu de rencontre multiculturel, propice au dialogue et à la compréhension mutuelle**.

Le fonctionnement des jardins repose principalement sur l'engagement de personnes bénévoles expérimentées pour la plupart soit en jardinage, soit dans le maniement des outils, le bricolage ou la mécanique. **Ces bénévoles étaient en 2021 au nombre 133** ; certains



d'entre eux assurent en outre l'encadrement de personnes accueillies dans les centres de distribution qui, à titre de reconnaissance pour l'aide dont elles bénéficient, apportent **leur contribution désintéressée au jardin**. Ces animateurs ont à cœur de leur redonner le goût de l'effort, de les réhabituer à travailler en équipe dans une ambiance conviviale. Ils veillent d'autre part à saisir

toutes les opportunités pour orienter les personnes accueillies vers les organismes sociaux et professionnels pour un éventuel retour à l'emploi salarié, chaque fois que cela leur paraît possible. Ainsi, les personnes accueillies ayant apporté régulièrement leur concours bénévole dans les jardins étaient en 2021 au **nombre de 42**. Le fonctionnement des jardins s'avère cependant quelque peu irrégulier car nombreuses sont les personnes qui, s'étant inscrites en début d'année, sont obligées de cesser cette activité ou de fréquenter le jardin de manière allégée ou irrégulière pour diverses raisons : pénibilité incompatible avec un traitement médical, problèmes de santé, formalités liées à la situation administrative, interruption du permis de séjour, embauche dans un emploi salarié.

Quel que soit leur statut de bénévole ou de personne accueillie (distinction d'ordre purement administrative et non pas hiérarchique, l'égalité étant un principe de vie au jardin) tous les intervenants prennent un **engagement annuel en signant la charte des Restos du Cœur**.

Chacune des matinées (2 ou 3 hebdomadairement suivant la taille du jardin, et chaque fois pour 3h30 de travail effectif environ) donne lieu à un **véritable apprentissage du travail de jardinage ou de maraîchage** ; s'ensuit une émulation réciproque de tous les intervenants ; la pénibilité, parfois bien réelle, est adoucie par l'esprit de solidarité qui règne dans les équipes ; chaque séance s'achève avec la satisfaction que procure le sentiment du travail accompli, et une grande fierté devant la qualité, la quantité et la diversité des légumes produits, dont la gamme ne cesse de s'adapter à la demande des personnes aidées.



Au cours de la saison 2021-2022, la production des jardins a été de **106,1 tonnes** de légumes dont, principalement :

- **Pommes de terre : 49,1 T**
- **Poireaux : 10,9 T**
- **Choux : 8,9 T**
- **Carottes : 8,5 T**
- **Oignons : 8,7 T**
- **Courges : 3,0 T**
- **Tomates : 3,0 T**



Cette dernière production dans laquelle n'est pas comptabilisée celle des deux structures d'insertion (Chantier d'Insertion d'Angers-Trélazé et Jardin du Cœur de Saint-Lambert-des-Levées) s'inscrit en nette hausse **+16.2 %** par rapport à la saison 2020-2021 qui, rappelons-le, avait été particulièrement **défavorable du fait des conditions météorologiques**.

Selon notre estimation, la valeur marchande des légumes produits au cours de la saison 2020/2021 est d'environ **193 000 € en référence aux prix de gros du Marché de Rungis**.



S'y ajoute la valeur des produits récoltés par les jardiniers chez des professionnels ayant connu une sur production, dont la valeur est estimée sur les mêmes bases à **3 600 €**. Les charges liées au fonctionnement des jardins ont été de **11 800 €** pour le dernier exercice clos (01-05-2019 au 30-04-2020).

Avec les quelques 106 tonnes de légumes produits dans les jardins, ceux-ci apportent une aide très significative à l'approvisionnement en légumes des Centres de distribution,

avec cependant des périodes de pénurie et d'autres de pléthore, liées notamment aux conséquences des aléas météorologiques et de la variabilité de la récolte dont la quantité est parfaitement imprévisible et au jour le jour. D'autre part, des écarts importants existent dans l'approvisionnement en légumes frais des 27 Centres de distribution dont plus de la moitié sont dépourvus de jardin et dont certains bénéficient **d'un jardin surdimensionné par rapport à leurs besoins**. Des transferts de produits s'imposent par conséquent, mais posent la délicate question de leur transport en termes de matériel et de coût.

Quant à la nature des légumes produits, des ajustements ont été effectués par le passé qui nous ont conduit à une offre assez équilibrée, l'accent étant mis désormais **sur la production de légumes d'hiver**, à savoir la pomme de terre, le poireau, le chou et la carotte, ce dernier produit étant encore insuffisant. Devant cette insuffisance, on doit se poser la question de l'exploitation de cet important gisement que constitue l'offre des professionnels mise à notre disposition, mais sur site.

Parmi les problèmes permanents auxquels les jardins comme plusieurs autres installations des Restos du Cœur ont à faire face, il en est un vraiment préoccupant, **à savoir les vols par effraction**.

La journée festive, traditionnellement organisée fin juin, n'a pu avoir lieu depuis 2019 pour cause de covid ; celle-ci n'est pas seulement un moment festif qui fait défaut, c'est un moment essentiel à la vie du service de jardinage. Cette activité procure certes de la satisfaction et de la joie à tous ses participants ; mais elle n'est pas pour autant dépourvue de pénibilité. Les jardiniers, de même que tous les bénévoles, donnent beaucoup d'eux-mêmes ; comme la terre, ils ont besoins d'être régénérés, et c'est dans le groupe qu'ils renouvellent leur énergie ; il convient donc de cultiver sa cohésion.

8) Les Chantiers d'Insertion

Pour démarrer ce rapport d'activité, une petite introduction comme réflexion et qui est notre ligne conductrice en ce moment. Au travers du vocabulaire que nous utilisons, nous définissons d'une certaine manière les personnes que nous côtoyons.

Alors maintenant plutôt que de parler de **Salariés en Insertion**, nous allons parler de **Personnes Accueillies** comme nous le faisons dans chaque Centre. Ces personnes accueillies sont là dans **une phase de transition** pour leur permettre de **retrouver un chemin dans leur vie**. Elles sont là pour quelques temps, **de 7 à 24 mois**. Nous les aidons dans leur parcours vers le projet qui les amènera à **retrouver équilibre et confiance en eux**.

1. Un Chantier d'Insertion c'est Quoi ?

- L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques.
- **La France comptait 3 843 structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) fin 2019.** Ces structures spécialisées, comme les ateliers et chantiers d'insertion (1907 ACI), les associations intermédiaires (655 AI), les entreprises d'insertion (981 EI) ou les entreprises de travail temporaire d'insertion (300 ETTI) signent des **conventions avec l'État qui leur permettent d'accueillir et d'accompagner ces travailleurs.**

2. Les Chantiers d'Insertion au sein des Restos du Cœur

- **Les Ateliers et Chantiers d'Insertion** des Restos du Cœur sont des structures d'accompagnement permettant aux travailleurs éloignés de la vie professionnelle **d'être suivis par les équipes spécialisées**, afin de résoudre leurs freins à l'emploi. Aux Restos du Cœur, **plus de la moitié de ces personnes sortent du dispositif avec un emploi ou une formation qualifiante.** Toutefois, au-delà de ces résultats, l'emploi n'est pas la seule fin en soi. Les enjeux de **cohésion sociale, de liens sociaux** font aussi partis des éléments centraux dans la **(re)construction d'une estime, d'un projet, d'une vie.**
- Ces bénéfices concrets, plus difficilement mesurables qu'une entrée dans l'emploi durable, les Restos du Cœur ont souhaité les caractériser. Ainsi, une étude d'impact a été réalisée en 2019 mettant en évidence l'utilité sociale des ACI des Restos du Cœur via leur modèle d'insertion plaçant **l'humain comme valeur centrale**, à travers trois registres complémentaires et qui se renforcent : une dignité retrouvée, un modèle de société solidaire et une relation au monde du travail devenant un levier pour l'emploi.
- Par sa particularité, les Restos du Cœur prônent **une mixité Bénévoles/Encadrement professionnel (ou permanents).**

3. Les Chantiers d'Insertion en Maine et Loire

Présentation

L'AD49 gère 3 Chantiers d'Insertion !

- Le **CIAT** (Angers-Trélazé) avec une partie Horticole et Maraîchage et une partie Entrepôt au Doyenné,
- Le **CIENE** (Ponts de Cé) avec des activités de d'espaces verts, d'espaces naturels et de petits bâtis (ce sont eux qui réalisent certains aménagements sur les centres),
- Le Jardin du Cœur ou **JDC** à côté de Saumur avec des activités Horticoles et Maraîchage.

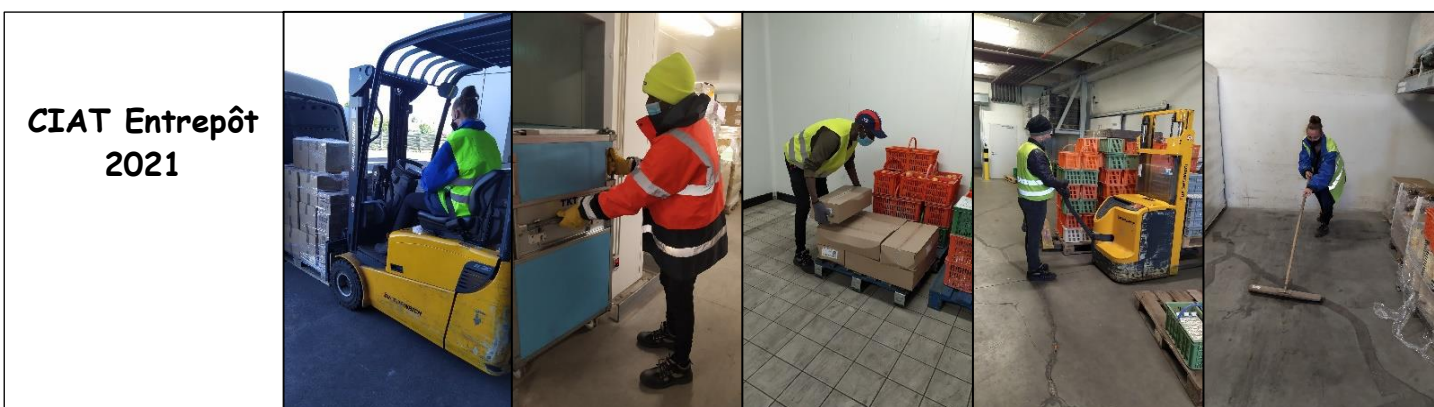
Les chantiers d'Insertion 49 sont composés de **professionnels et de bénévoles** qui en assurent la gouvernance et l'animation. Les missions et rôles de chacun sont clairement définis. En synthèse, il appartient aux bénévoles de permettre aux permanents de travailler dans les meilleures conditions dans le respect des valeurs prônées par les Restos du Cœur, d'apporter les moyens financiers et humains afin d'atteindre nos objectifs communs. Les salariés permanents **assurent les postures techniques autour de l'accompagnement, de la formation et du suivi des personnes** que nous accueillons en projets de transition pour leur permettent de retrouver un équilibre de Vie.

Nous avons une **coordination commune Bénévole, Permanent.**

Chaque chantier est piloté par un Responsable bénévole qui s'appuie sur **une accompagnatrice socioprofessionnelle (ASP), des encadrants techniques pédagogiques et sociaux (ETPS) et une Assistante administrative.**

Le dispositif est complété par plusieurs bénévoles intervenant sur des cours de Français ou de mathématique, bénévoles apportant leurs compétences dans les domaines horticoles ou maraîchage et bénévoles permettant un arrosage régulier des plantations.

En chiffres, retenons près de 25 bénévoles actifs et 15 salariés permanents.



Une Gouvernance renforcée :

La gouvernance des chantiers a été également **renforcée** avec :

- **un Comité de pilotage** tous les 2 mois (bénévoles, permanents) et une participation de la coordination lors des bureaux du l'AD49,
- **un tableau de bord enrichi** par le contrôle de gestion (RH, formation, Lignes sensibles budget, "clients")
- **une définition des plans d'achats annuels et d'investissement** par les ETPS, portés par la coordination Insertion mixte : gestion sur l'année avec report, abandon ou priorisation des dépenses en fonction du plan de trésorerie ou des aides,
- **un comité d'arbitrage** pour valider les plans d'achats et investissements,
- **un suivi mensuel du taux de commercialisation** des trois chantiers, notamment le CIENE,
- **le maintien des Portes Ouvertes** sur les chantiers CIAT et JDC.

Ceci permet aux équipes de travailler en **mode projet** : prévision et anticipation des besoins, détermination des priorités en fonction du plan de trésorerie, respect des procédures d'achats, responsabilisation des acteurs de terrain en visant une meilleure gestion des budgets alloués aux chantiers.

Nous avons comme objectif **de mieux faire connaître ce que sont nos chantiers d'insertion aux Restos du Cœur**, donner une visibilité sur le travail et les succès apportés. Et attirer de nouveaux bénévoles sur les possibles offerts par ce centre d'activité à travers d'une formation dédiée.

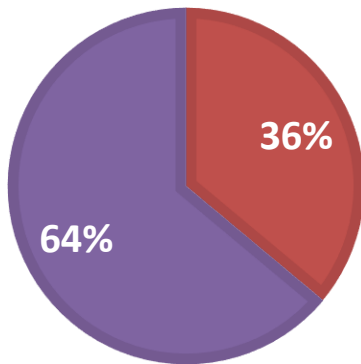


Chiffres 2021 (au 31-12)

Sur les 97 contrats pour l'année 2021 (du 01 janvier au 31 décembre)

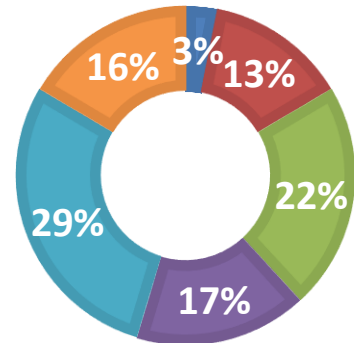
REPARTITION PAR SEXE

■ féminin ■ masculin

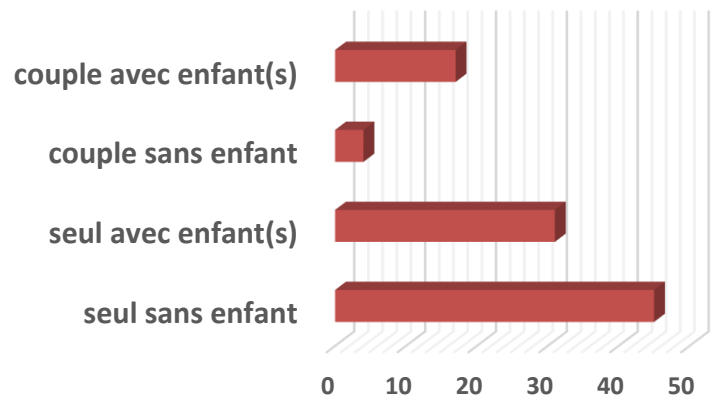


REPARTITION PAR AGE

■ - 18-20 ans ■ - 21- 24 ans ■ - 25-29 ans
■ - 30- 39 ans ■ - 40-49 ans ■ - 50 ans et +

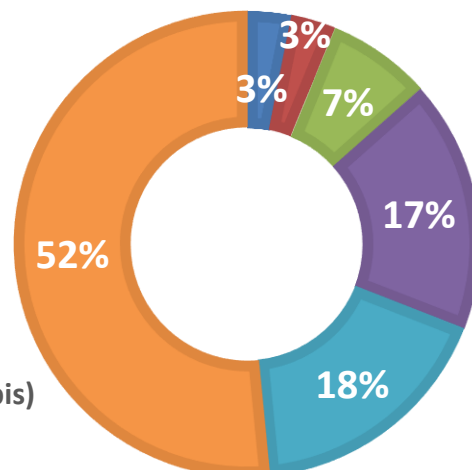


SITUATION FAMILIALE



NIVEAU DE FORMATION

■ - 2e ou 3e cycle universitaire (I+II) :
■ - Bac + 2 (III) :
■ - Bac (IV) :
■ - CAP, BEP, second cycle (V) :
■ - Niveau 3ème début cycles courts prof (V bis)
■ - Enseignement spécialisé, primaire (VI) :



4. Les chantiers d'Insertion et les partenaires :

Nous sommes liés à différents partenaires institutionnels, dont le principal est l'Etat, via la **Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)**. Parce que nous répondons à une convention annuelle quant à l'accompagnement, la formation, la mise au travail des personnes accueillies et le respect des résultats attendus, l'Etat (plus une partie financée par le **Conseil Départemental de Maine-et-Loire**) prend en charge la masse salariale des personnes en parcours. Nous répondons également à d'autres conventions annuelles : avec le **Conseil Départemental de Maine-et-Loire** pour la prise en charge de bénéficiaires RSA, avec l'**ALDEV (Angers Loire Développement)** pour des personnes en PLIE, et avec le **SLD (Saumur Loire développement)** pour des personnes dites « Agglo ».

Nous avons des conventions pluriannuelles avec les agences **Pôle Emploi de la Roseraie (Angers)** et de **Saumur**, et des liens étroits avec les **Missions Locales d'Angers et Saumur**. Les écrits déterminent les modalités d'accompagnement internes aux structures et celles inter structures.

Nous adhérons aussi à des réseaux de l'IAE. Le premier est celui interne aux Restos du Cœur, le Réseau Insertion par l'Emploi, qui nous accompagne et nous conseille. Le second, la **FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarités)**, également Organisme de Formation, qui replace l'Insertion dans l'accompagnement global. Le dernier, le Réseau des ACI 49, réseau regroupant pratiquement tous les ACI du département nous permet partages d'expériences, échanges de pratiques, études communes, projets partagés...

5. Mais comment on travaille sur un chantier d'insertions ?

Après les 2 années précédentes qui ont été marquées par les impacts « COVID », nous sommes revenus à un fonctionnement normal même s'il y a eu quelques perturbations. Il est important de voir que les chantiers n'ont été fermés que **3 jours sur cette dernière année** et que nous avons un **taux d'absentéisme très faible**.

Les projets lancés en 2020/2021 se poursuivent autour de la **permaculture, de la vigne qui pousse au JDC, de l'aire de compostage au CIAT, les travaux de petits bâtis au CIENE** qui en font profiter les centres d'activité.

Pour vous présenter le travail réalisé sur nos chantiers d'insertion, on vous propose cette note faite par un des encadrants sur les journées portes ouvertes, alors on Zoom.

Zoom Portes Ouvertes

Les portes ouvertes se déroulent sur une semaine environ au CIAT et au JDC, 2 fois par An à l'Automne et au Printemps.

Travaux réalisés en amont :

Mise en production des cultures :

- **Automne** : mise en culture en juin pour les chrysanthèmes et septembre pour les bisannuelles. Les chrysanthèmes demandent une « attention » particulière, puisqu'ils

nécessitent un apport complémentaire, à celui du terreau, d'engrais soluble. Un salarié est positionné pour cette longue, (puisqu'elle se déroule sur 3 mois) activité. Ce travail nécessite un calcul de dosage variant en fonction de la quantité de chrysanthèmes dans chaque tunnel et de capillaires (petit tuyau piqué dans le pot de chrysanthème servant à apporter de l'eau localement). En effet, l'engrais (engrais N-P-K, azote-phosphore-potassium) apporté sera variable en fonction du stade de croissance de la plante, tout ceci est expliqué lors **d'une petite formation** avec le salarié positionné sur cette activité. Il est aussi familiarisé avec un nouvel outil : **la pompe doseuse**, qui apporte la quantité nécessaire d'eau et d'engrais dans les capillaires. Pour se faire le salarié, devra utiliser **une balance numérique, et un verre doseur**.



Objectif :

- Lecture et utilisation d'une balance et d'un verre doseur,
- Faire preuve de beaucoup d'observation, afin de vérifier l'état sanitaire de la plante
- Communiquer avec les encadrants en cas d'anomalies

- **Printemps** : mise en culture en mars pour les annuelles.

Durant toutes ces semaines, les salariés œuvrent **au suivi cultural des plantes** qu'ils vendront lors des portes ouvertes (empotage, pincement, arrosages, tuteurage, nettoyage...), cependant à cette étape ils ne se projettent pas du tout dans la mise en place des portes ouvertes.

La préparation des portes ouvertes

A ce moment des portes ouvertes, car nous sommes déjà dans la préparation, il peut y avoir un peu de stress car les salariés doivent être partout, **attentifs, et réceptifs**.

Une contrainte extérieure peut se poser durant les préparatifs : la météo. En effet, nous sommes à la sortie de l'hiver ou de l'été, les corps doivent se remettre des écarts de températures, doivent réapprendre à bouger plus vivement, et sous les tunnels, il peut vite faire chaud.

Objectif :

- **Observer la réactivité** et surtout **la résistance physique** lors de contraintes apportées (bouger plus vite, et plus, ainsi que la résistance à la chaleur).
- **Être à l'écoute** : retenir plusieurs consignes et les comprendre

Les portes ouvertes se déroulent **sur une semaine et un samedi pour l'automne et sur deux semaines et deux samedis pour le printemps**.

Un planning de positionnement des présences vierge est proposé aux salariés afin qu'ils indiquent eux-mêmes l'après-midi où ils souhaitent être présents.

Objectif :

- Responsabiliser l'ensemble du groupe car il ne peut y avoir que 4 personnes/journée de vente (fonction de l'effectif global du groupe)
- Certains ont des impératifs personnels les après-midi, l'équipe pédagogique ne souhaite pas mettre en difficultés les salariés qui auraient des contraintes durant ce temps, d'où, notre volonté de les laisser autonome sur ce point.
- Cela permet également de mesurer la cohésion de groupe, l'entente, s'ils ont besoin de s'arranger entre eux (covoiturage, changement de jours de présence...), ainsi que la communication

Les jours qui précèdent les portes ouvertes :

- Il y a **une grosse activité d'affichage** : nom des produits, tarifs, sens de la marche (les salariés sont mobilisés sur cette étape afin de pouvoir observer leur « logique », leur repère dans l'espace, la lecture de panneaux...)
- Le groupe est divisé en 2 ou 3 selon l'effectif et l'encadrant fait le tour avec eux et souvent avec une tierce personne (ASP, elle joue le rôle de la cliente en posant des questions)

Objectif :

- **Savoir se repérer sur un plan**, comprendre des panneaux sens interdit et sens unique
- **Observation dans la compréhension des informations**, dans la projection (avec le client par exemple), et dans la confiance et l'estime de soi (si je ne comprends pas est-ce que je pose des questions ?). Exemple de questions posées à l'automne : les chrysanthèmes sont souvent par lot de 3 : si un client en achète 5, 9 ou 8, combien cela va-t-il lui coûter ?
- **Tester la logique des salariés**, et leur niveau en mathématiques.
- **Observer le leadership** : celui qui va répondre le plus vite, même si la réponse est fausse ! On peut sentir la pression monter chez certains d'entre eux !
- **Développement de savoir-être**, accueil relationnel, contact client
- **Retour et effet miroir** par des personnes extérieures au chantier
- **Dépassement de situations nouvelles** dans un contexte différent (découvertes de compétences sous-estimées voire cachées)

Le jour J

Exemple d'organisation d'une journée type de portes ouvertes :

Le salarié qui s'est positionné sur un mardi par exemple, ne fera de la vente que ce jour-là, pendant que le reste de l'équipe sera positionnée sur des activités en lien avec la production

(activités qui peuvent intéressées le client et donc être expliquées par les salariés en charge de l'activité).

Il lui est donc demandé de venir **en tenue de « ville »** (chaussures de sécurité obligatoire tout de même), comme il travaille toute la journée (8h15-17h), il lui est, également, demandé d'apporter son déjeuner.

Objectif :

➤ La durée d'une journée de travail pour un salarié passe de 5h25 à 8h75 (pause déjeuner comprise), cette durée permet d'évaluer **la résistance physique et la fatigabilité**. En effet, on demande aux salariés d'être debout toute la journée, serviable, souriant

➤ Durant la pause déjeuner, l'équipe encadrante déjeune avec les salariés pour un moment de convivialité d'une part, pour pouvoir débriefer sur les ventes de la matinée, mais aussi afin de pouvoir observer la manière dont ils ont appréhendé la préparation de leur repas (qui mange, quoi et comment ?). Cela permet parfois d'échanger sur les coutumes alimentaires pour les personnes d'origines étrangères.

➤ Le fait de leur demander de venir en tenue de ville nous permet de « voir » **les salariés « différemment »** ! On verra ceux qui ont fait « un effort vestimentaire », ceux qui sont limités vestimentairement (corpulence, garde-robe.).

Un accompagnement peut être proposé par sur ces sujets (alimentation et vêtements) par l'ASP (vestiaires des Restos du Cœur, promotion dans les chantiers proposant de la vente de vêtements à de petits prix, atelier image de soi, soins médicaux...)

Le salarié, propose au client de l'accompagner dans les différents lieux de vente et répond à ses questions. Une fois le choix du client fait, le salarié l'accompagne vers le point de règlement. A cette étape, c'est le salarié qui énumère à la personne qui encaisse le panier du client ainsi que les prix (il est remis au salarié un petit tarif qu'il a toujours sur lui durant cette période).

Objectif :

- La lecture d'un document
 - La mémorisation des noms des plantes
 - Le repère dans l'espace des lieux de vente
 - Le calcul mental
- } **En fonction du niveau de chacun**

Enfin les salariés aident les clients à charger leurs achats dans leur véhicule (c'est un service compris !!!), certains repartent même avec un petit pour boire.

6. En guise de Conclusion :

Pour 2022-2023 nous avons quelques projets à la fois **dans la continuité mais aussi dans l'innovation**. Ils ont besoin d'un peu de réflexion, d'études ou d'analyse pour voir vers quoi ils peuvent nous emmener.

Nous avons également **quelques vigilances à avoir pour nos permanents**. Ils écoutent tous les jours des personnes en mal être, en difficulté. Ils ont besoin **d'avoir du temps d'échanges afin d'évacuer le poids sur leurs épaules**. Nous échangeons avec les autres chantiers d'insertion du 49 et de la Région des Restos du cœur. Il existe des formations ou un travail comme **l'Analyse de la pratique**, nous regardons comment les mettre en place.

Nous avons également l'atout important « **SEVE Emploi** ». Cette formation concerne l'ensemble des chantiers et permet d'aboutir à **deux objectifs principaux** :

- **Une dynamique de Groupe** pour l'ensemble des permanents des 3 Chantiers qui peuvent échanger sur leurs pratiques, monter des projets communs,
- La possibilité de **rencontrer des entreprises** qui proposeront **des stages ou des contrats** aux personnes que nous accueillons.

Cette formation a commencé début 2022, une première phase se termine à la fin d'année et nous espérons poursuivre en 2023.

« **J'ai retrouvé une confiance en Moi** »

« **Je ne suis plus dans ma bulle** »

« **Je suis à l'aise, c'est un tournant dans ma vie** »

« **J'apprends bien le français, ça m'aide dans la vie ici** »

« **Je fais partie d'une équipe** »

« **Fierté, j'ai retrouvé une fierté** »

« **J'ai le sourire et les autres le voit** »

Voici quelques phrases que l'on peut entendre de la part de Raphael, Natacha, Jean-Pierre, Saado ou Fauzia et qui donnent un sens à nos actions.



9) L'Aide à la Personne

La pandémie de Covid-19 a mis en suspens de nombreuses activités d'aide à la personne proposées par les Restaurants du Cœur sur l'ensemble du département. De nombreux bénévoles se sont retirés pendant cette période et peu de nouveaux sont arrivés, ce qui ne nous a pas permis de reconduire pleinement nos activités.

Cependant, avec le recul de la propagation du virus et la suppression d'un bon nombre de mesures sanitaires, ces activités ont pu reprendre peu à peu au cours de l'année. Cependant, la situation reste bien différente qu'avant, notamment à propos de la fréquentation de ces activités par les bénéficiaires qui est bien moindre qu'avant.

L'accès à la culture et aux loisirs

L'accès à la culture et aux loisirs n'a pas été épargné pendant cette période difficile. Néanmoins, dans certains centres, des activités ont pu être proposées :

- **A Chemillé**, l'accès aux bibliothèques et à Vitaform est toujours gratuit si un justificatif des Restaurants du Cœur est montré à l'entrée. De plus, les places de cinéma sont de nouveau à 1 € par personne tout au long de l'année.

L'action « Facile à lire » a été mise en place cette année, ce qui permet un accès à des interventions au centre d'une personne présentant une trentaine de livres sur les thèmes de la nourriture, du jardin, de l'art et des couleurs.



- **A Cholet**, Glisséo a donné 25 places pour la patinoire.

- **Au Lion d'Angers**, nous avons eu la chance de pouvoir proposer un après-midi bien-être à 15 bénéficiaires accueillis le 13 décembre. Au programme, **coiffure et manucure** ! Ce moment tourné autour de l'estime de soi a été organisé par trois jeunes en bac pro SAPAT, auxquels sont venus se greffer quatre professionnelles bénévolement. Ce fut un véritable moment de partage pour les bénéficiaires arrivés timidement mais repartant le sourire aux lèvres !

- **A Trélazé**, après deux années de pauses, l'activité « thé dansant » va reprendre puisque la salle et l'orchestre pour l'organiser ont déjà été réservés. C'est une bonne nouvelle pour cet événement festif et familial !

- **A Segré**, ce sont plus de 50 places de cinéma qui ont été distribuées.

Les vestiaires

L'activité des vestiaires n'a pas pu reprendre dans tous les centres du département, comme c'est le cas à Gennes ou encore à Pouancé, où le Secours Catholique permet à nos bénéficiaires d'avoir accès au leur lors de son ouverture.

Le nombre de vêtements distribué est quand même très important : **5 000**. Ceci est visible dans le centre de Chemillé, où 1 344 vêtements ont été distribués, soit 3 par personne et par mois, malgré le manque de certains habits et le centre de Couffon où 260 bébés ont été servis en vêtements.



Un grand travail de tri des vêtements est fait dans nos centres puisque le vestiaire dépend en grande partie des dons faits. A Chalonnnes, entre 30 et 50 % des dons ne sont pas en bon état ou ne répondent pas aux besoins des bénéficiaires. Ils sont alors redirigés vers APIVET, l'Ecocyclerie des Mauges ou la centrale des Restaurants du Cœur en cas de trop grande quantité. Il faut ensuite gérer le vestiaire et ses stocks qui sont souvent entassés dans de petites pièces, à Chalonnnes des rayonnages ont été installés par les services techniques municipaux et des boîtes de rangement vont bientôt être fournies par la Mairie pour faciliter cette gestion.



Les ateliers de français

Au **centre du Doyenné**, les ateliers de français se déroulent le lundi après-midi et 14 h à 16 h 30, sauf durant les vacances scolaires.

Suite aux confinements, les personnes accueillies sont revenues progressivement. En moyenne, elles sont **entre 10 et 12** à venir régulièrement mais depuis la période de Noël, elles sont plus de 14 à bénéficier de cet apprentissage ! Parmi elles, on retrouve notamment des personnes africaines ou en provenance de pays d'Europe de l'Est ou du Moyen-Orient.

Elles sont encadrées par **10 bénévoles** qui choisissent les différentes thématiques qui seront abordées au cours de l'année. Chaque bénévole choisit autour de quelle thématique il veut organiser ses interventions et ces dernières peuvent se faire en binôme.

Les cours s'organisent autour de 2 temps. Tout d'abord, une première partie se fait sur tableau blanc ou au vidéoprojecteur avec le groupe entier afin d'apprendre de nouvelles choses, puis des exercices en petits groupes de 2 ou 3, par niveau si c'est possible, sont mis en place en fonction de la thématique choisie. La grande disparité de niveaux rend nécessaire le travail en petits groupes de 2 ou 3 - grande disparité de niveaux en effet

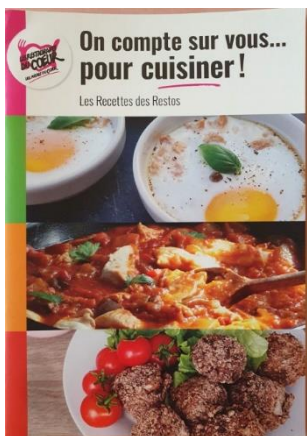
entre ceux qui n'ont jamais été scolarisés dans leur pays d'origine et ceux qui y ont suivi des études parfois longues.

Des cours de français sont également dispensés dans le **centre d'activité Angers Mail**. Les cours se font le jeudi après-midi pour les ateliers ouverts à tous et le vendredi matin pour les cours individuels pour les personnes qui nécessitent ce type d'apprentissage. Quelques **40 cours** ont eu lieu cette année grâce à la participation de nos **7 bénévoles** chargés de cette mission ! Quelques **37 apprenants** sont venus au cours de cette année. 17 d'entre eux sont venus seulement une fois, 9 moins de 5 fois, 5 moins de 10 fois et 6 plus de 10 fois. En cumulant ces chiffres, 174 personnes ont bénéficié des cours de français. Néanmoins, nous constatons une nette baisse de fréquentation cette année dont nous ne pouvons pas expliquer la cause.



A **Angers Couffon**, deux groupes de niveaux ont été formés cette année afin que chacun puisse réaliser son apprentissage à son rythme, chacun mené par deux bénévoles. Ce sont principalement des femmes en provenance de Guinée Conakry qui bénéficient de ces cours puisque c'est la principale population qui fréquente le centre de Couffon. En plus des cours de français, **trois événements spéciaux** ont marqué cette année d'apprentissage de notre langue !

- Le premier est la **reprise des ateliers cuisine** pour les personnes accueillies. Ces ateliers ont un double objectif. Tout d'abord, celui de faire **découvrir les produits** qui sont distribués dans le Centre et **d'apprendre à les cuisiner**. Ensuite, le principal objectif est de permettre aux personnes accueillies d'apprendre le français d'une manière un peu plus ludique ! En amont des cours, le vocabulaire qui sera utilisé pendant le cours est appris aux personnes qui devront le réutiliser pendant l'atelier, notamment en lisant les recettes. Les recettes proviennent du nouveau livre « **On compte sur vous ... pour cuisiner** » qui est distribué à toutes les personnes accueillies dans le centre. De plus, la totalité de l'atelier se passe en français, ce qui permet de rapides progrès en la matière !



Cette année, le menu était composé de verrines lentilles-fromage-betterave, de salade au thon, aux lentilles et aux œufs durs, d'une crème au chocolat et d'un gâteau au yaourt. Tout le monde s'est régalé !

- Le deuxième événement marquant de l'année est l'**après-midi récréatif pour fêter Noël**. C'est grâce à une bénévole que ce moment de partage a pu avoir lieu. Elle a animé l'après-midi avec **des contes pour les enfants, un atelier cuisine, un atelier pour fabriquer ses propres cartes de vœux** et de la musique ainsi que des chansons de Noël

pour les petits comme pour les grands ! Une dizaine de famille était présente au rendez-vous !

• Le troisième est la visite de la **Galerie Sonore du Château du Parc du Pin d'Angers**. Cela a permis aux personnes accueillies de découvrir grâce aux explications d'un formateur de nombreux instruments du monde entier. Ces découvertes musicales étaient aussi le



moment opportun pour apprendre au passage le nom des instruments et une partie du vocabulaire musical pour les personnes présentes. La musique est un **langage universel** qui permet la communication, les échanges entre les personnes. Durant cette heure de découverte, nous avons **tous parlé la même langue** !

Au cours de la séance, des personnes se sont mis à danser, **fières de nous montrer leur culture d'origine et leur identité au rythme de la musique**. En fin de séance, chaque personne a même **pu essayer un des instruments** présentés auparavant. Tout le monde s'y est donné à cœur joie !

Le temps passé à la galerie sonore a permis d'oublier un peu les problèmes de logement, d'attente de papiers, de travail, d'intégration. Cela a également permis à ces personnes de sortir de son quartier. Nous espérons que ce bon moment restera longtemps dans les esprits et aura l'occasion d'être renouvelé !

Dans le **centre d'activité de Cholet**, les cours de français sont dispensés également les lundis après-midi mais seulement du mois de novembre à la mi-mars. Ces cours sont encadrés par **6 bénévoles**. Au début de l'année, 35 élèves les suivaient, répartis en 3 groupes de niveau. Malheureusement, un grand nombre d'entre eux sont partis en cours de route et, actuellement, il n'y a plus que **21 élèves réguliers** à ces cours. Le nombre va sûrement augmenter rapidement puisque 21 autres personnes sont en liste d'attente pour pouvoir bénéficier de cet apprentissage du français.



Enfin, dans le **centre de Trélazé**, d'autres cours de français sont disponibles pour les personnes accueillies des Restaurants du Cœur. Ce cours est d'une moindre taille puisqu'ils sont encadrés par 2 bénévoles aidées de temps en temps par 3 autres personnes et sont suivis régulièrement par 5 apprenants. Le principal problème concernant cette activité est qu'elle est pratiquée dans une **salle froide et sans mobilier adapté**, ce qui n'offre pas le cadre idéal pour apprendre une nouvelle langue. Par conséquent, un entretien a été fixé avec le Centre Sociale Ginette Leroux qui pourrait nous louer une salle à petit prix !

Un espace accueil enfants s'est mis en place dans le centre de Saumur en novembre 2021 afin de permettre aux personnes accueillies de laisser leurs enfants quelque temps pendant la distribution.

Deux bénévoles leur proposent des activités d'éveil : coloriage, puzzle, chants, livres...



Les ateliers couture et tricot

Dans certains centres, l'atelier couture ou tricot proposé aux personnes accueillies a pu reprendre. A Cholet, un atelier couture est proposé tous les lundis matin de 8h30 à 12h, encadré par 2 bénévoles. 57 personnes ont pu en profiter pour apprendre la couture via la réparation de vêtements et le tri des vêtements neufs donnés par Kiabi (100 vêtements chauds et 254 sous-vêtements). Ces vêtements sont ensuite présentés lors de la distribution.



S'ajoute à cela l'atelier « Mamies tricoteuses » le premier mardi de chaque mois qui permet la réalisation de vêtements pour enfants à destination du centre de Cholet et d'Angers Couffon. Seulement, deux rencontres ont pu être organisées cette année, rassemblant entre 20 et 25 personnes.

Au Lion d'Angers, l'atelier tricot est toujours en route et fonctionne grâce aux différents dons de laine et d'aiguilles. Pour le moment, 7 personnes de tous niveaux sont inscrites et partagent un moment d'apprentissage et de bonne humeur !

D'autre part afin de limiter la consommation de plastique, les bénévoles ont fabriqué des sacs en tissu pour les fruits et légumes. Les familles accueillies jouent le jeu et les rapportent chaque semaine.



Le Micro-crédit et le Conseil budgétaire

L'année 2021-2022 a connu une forte baisse des demandes liée aux désengagements de certains bénévoles référents de centre.

Il y a eu sur le département 33 demandes dont seulement 2 prêts accordés, 12 refus et 19 abandons. Les causes d'abandons sont principalement le demandeur qui, lorsque qu'on lui demande les documents, ne donne pas suite et les demandeurs qui sont en surendettement ou fichés à la Banque de France.

2 centres sont actifs avec des bénévoles dédiés : **Cholet et Saumur**, pour les autres demandes ont été gérées par le responsable départemental de l'Aide à la Personne en direct.

Nous avons connu **un pic de demandes émanant de personnes suivies par une assistante sociale**, le rappel des critères d'obtention et de l'inscription préalable dans un de nos centres ont vite stoppé ces demandes extérieures.

Le peu de partenaires bancaires et les conditions d'attribution drastiques sont peu adaptés à nos personnes accueillies.

Les nouvelles conditions du Crédit mutuel et la Caisse d'Épargne (prêt à leur seuls clients) nous ont obligé à développer de nouveaux partenaires. Nous avons signé une convention avec **la BNP et Créasol**, le **Crédit Agricole** est en cours de discussion.

Une remarque sur la BNP car le prêt pour un véhicule exige une vignette **CRITAIR 1** incompatible avec les sommes demandées pour le prêt en moyenne de 3 000€

L'état a augmenté la somme allouable au micro crédit à **8 000€** mais cette somme est souvent **incompatible avec la capacité de remboursement de nos demandeurs**.

Seule une aide au **Conseil Budget** préalable et poussée peut permettre à cette population de dégager du budget permettant d'assumer le crédit en travaillant à la **réduction sur tous les postes de charges** tels que la téléphonie, les frais bancaires, les assurances et autres postes conséquents.

Nous recommandons à tous nos centres de suivre ce processus de façon positive préalable indispensable à l'attribution d'un micro-crédit

Le SRE

Un autre type de service d'aide à la personne est proposé par les Restaurants du Cœur du département : **le SRE le Soutien à la Recherche d'Emploi**. Le but de cette activité est de **renseigner, orienter, rassurer, informer, aider les personnes** en recherche d'emploi sur le marché du travail. Cela se traduit par le renseignement des offres d'emploi susceptibles d'intéresser les personnes accueillies, l'accompagnement des personnes en recherche et l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.

Au centre du Doyenné, depuis la crise sanitaire, cette action tourne au ralenti. Le Covid ainsi que les problèmes de santé du référent départemental n'a pas permis la reprise régulière du RSE. Le rôle d'information des personnes accueillies sur les offres d'emplois disponibles dans le secteur que nous repérons sur **Indeed, Pôle Emploi** ou sur l'antenne nationale des Restaurants du Cœur n'a pas cessé cette année. De nombreuses demandes de rencontres sont faites par les personnes bénéficiant de cette aide mais un suivi régulier et sur le long terme est beaucoup plus complexe à mettre en place puisqu'après un ou deux rendez-vous, les personnes ne reviennent plus pour la plupart.

A Saumur, le SRE a aussi été beaucoup sollicité par les personnes accueillies afin de connaître les offres d'emploi proposées sur le bassin saumurois et d'être aidé dans la rédaction de CV. Environ **50 personnes** ont pu bénéficier de cette assistance.

Le SNC (Solidarités Nouvelles face au chômage) a été créé en février 2022 à l'initiative d'un bénévole. Il tient une permanence 1 vendredi sur 2 de 9h à 11h. Le but est d'écouter et accompagner les chercheurs d'emploi de manière individuelle et personnalisée, d'aider à la rédaction de CV et de lettres de motivation entre autres.

Une personne de la Mission Locale vient au centre le mardi matin pour rencontrer les jeunes et les orienter.

Deux personnes du Planning Familial se rendent sur le site le vendredi matin. A la demande, des dossiers de micro-crédit sont faits à ce moment-là.

La distribution de jouets

Comme à son habitude, de nombreux jouets ont été distribués auprès des personnes accueillies durant la période de Noël. Cette année encore est marquée par un élan de générosité de la part des écoles, des entreprises et des grandes surfaces. De nombreuses collectes ont été organisées, comme lors de la **fête des marrons** et dans **4 écoles à Chalonnes ou à Montfaucon**, ce qui a bénéficié à toutes les personnes inscrites dans ces centres. Cela a permis, au passage, de sensibiliser les prochaines générations aux thématiques auxquelles les Restaurants du Cœur essayent de faire face.



Pour le centre de Cholet, le système du « **calendrier de l'Avent inversé** » a été mis en place avec le collègue Daniel Brottier de Maulévrier, ce qui a permis de récolter **300 kg de denrées**.

Un grand nombre de cadeaux ont pu être donnés cette année, comme au centre Couffon, spécialisé dans les enfants, où **234 jouets ont été distribués à des enfants de moins de 3 ans**, ainsi qu'à Trélazé où les dons d'une classe de sixième du collège a permis une redistribution de jouets à plus de 100 enfants de 0 à 9 ans ! Au total, **2 500 jouets** ont pu être distribués, ce qui a fait le plus grand bonheur de **1 500 enfants** sur l'ensemble du département !

LES BOÎTES DE NOËL SOLIDAIRES

Maine et Loire

Création : Centre de soins de soins adhésifs (France) Centre

Comment ça se passe ?

- 1 - Créez et emballez votre boîte de Noël solidaire (n'oubliez pas de noter Homme / Femme / Mixte sur la boîte !)
- 2 - Déposez-la dans l'un des points de collecte participants
- 3 -  distribuent les boîtes aux plus démunis à Angers, Saumur et Cholet

LES BOÎTES DE NOËL SOLIDAIRES

Maine et Loire

Pour bien préparer et adapter le contenu de vos boîtes

Vos boîtes sont destinées à 3 types de publics :

- Des adultes Sans Abri ou en situation de grande précarité
- De jeunes adultes demandeurs d'asile logés
- Des jeunes adultes, ados et enfants vivant en foyer

Le contenu des boîtes jeunes adultes, ados et enfants est contrôlé

- Réalisez un emballage permettant d'ouvrir facilement la boîte
- Toute nourriture est interdite dans les boîtes Ados et Enfants

Votre boîte est un cadeau de Noël

- Les objets que vous offrez doivent être neufs ou en très bon état, la nourriture et produits de beauté ne doivent pas être ouverts ou périmés

N'oubliez pas, l'objectif n'est pas de se débarrasser, mais le plaisir d'offrir et de faire plaisir pour les fêtes !

Les **colis solidaires** ont également été très nombreux cette année. Rappelons le concept : offrir aux sans-abris et/ou personnes en grande précarité une jolie boîte de Noël contenant 1 produit chaud, 1 produit de beauté, 1 gourmandise, 1 loisir, 1 mot doux voire plus si vous êtes inspirés !

Ce sont plus de **1500 colis solidaires** qui ont été donnés cette année et rien que 150 boîtes seulement à Segré !

En plus de cela, à Gennes, comme à son habitude, le restaurant La Route du Sel nous a offert des sacs repas pour les bénéficiaires et les bénévoles pour Noël. Au menu, chou farci au veau, aux cèpes et aux marrons, puis cake de Noël ! Le restaurant a fourni 95 repas, alors qu'ils étaient encore en activité.

Le dépistage de la vue à Saumur : Vision for Life

Les 13 et 14 avril 2022, le centre d'activité de Saumur a pu proposer un service peu habituel pour les Restaurants du Cœur : **des consultations ophtalmologiques gratuites** pour les personnes en situation de précarité et n'ayant pas forcément accès à ce type de soins.

Cela a été possible grâce au **partenariat qui a été signé avec la fondation « Vision for Life »** qui fait partie de la société **ESSILOR**. Elle réalise des projets comme celui-ci depuis 2015 (depuis 2019 avec l'unité mobile). Cette fonction dispose d'une **unité mobile dédiée** à la santé visuelle pour les personnes ayant un accès réduit aux séances ophtalmologiques et qui se déplace un peu partout en France.



Cette arrivée a été préparée par le centre de Saumur, surtout en **termes de communication** auprès des personnes accueillies lors des distributions alimentaires mais également auprès **d'autres associations** telles que France Horizon, ASEA, les Jardins du Cœur, France Terre

d'Asile, l'Épicerie Sociale ou encore Emmaüs. Au total, **une centaine de rendez-vous** ont été pris sur les **deux journées combinées** et un planning a été mis en place pour une meilleure organisation.

Pour le bon fonctionnement du projet de dépistage de la vue, **6 membres de la fondation dont un ophtalmologue et un orthoptiste**, ainsi que **6 bénévoles** des Restaurants du Cœur ont été mobilisés.

Le centre a été **réorganisé** pour pouvoir réaliser les **différents examens de l'œil et de la vue avec l'orthoptiste**. Nous étions chargés de nous occuper de toute la partie logistique, qui n'est pas des moindres ! Dans certains cas, les consultations ophtalmologiques se déroulaient dans le camion de la fondation où **certains appareils spéciaux et adéquats** étaient disposés. Ces examens ont permis de détecter certaines maladies ophtalmiques chez plusieurs patients, telles que la **cataracte**. Les personnes concernées, munies d'un courrier remis par l'**ophtalmologiste** pourront **consulter un centre de soins**. Le centre des Restos se charge de les diriger vers ces derniers.



En fonction des **résultats des examens**, les personnes accueillies pouvaient avoir **différents types de lunettes, toutes gratuites et livrées sur place** ! Pour les personnes ayant un léger problème au niveau de la vue, elles repartaient le jour même avec **une paire de lunettes adaptée** puisque la fondation avait préparé certains verres pour les petites corrections. Concernant les personnes avec **un défaut plus important, une paire adaptée à leur vue a été envoyée** aux Restaurants du Cœur **3 ou 4 semaines** après la consultation pour la remettre au bénéficiaire par la suite. Enfin, afin de ne pas faire de jaloux, **les personnes n'ayant aucun problème** de vision constaté repartaient avec **une paire de lunette de soleil gratuite** !

Cette action a été un véritable succès puisque **83 paires de lunettes ont été délivrées** ! Le pourcentage de personnes équipées d'une paire de lunettes de vue par rapport au nombre d'inscrit est de **70 %**. L'événement a été particulièrement apprécié par les personnes accueillies qui en ont bénéficié !

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir un journaliste du Courrier de l'Ouest qui a pu relayer dans un article cette magnifique nouveauté, l'équipe de tournage de « **Ecouter Voir** » qui diffusera un reportage sur ces 2 journées en septembre, le référent d'Angers « Santé » des Restaurants du Cœur ainsi que 2 membres de l'Association Nationale venues spécialement de Paris afin de pouvoir témoigner de cette action, dont la chargée de mission « accès aux droits, justice, santé ».



L'objectif pour les années à venir est de renouveler ce type de projet avec Vision for Life, peut-être en essayant de **cibler un peu davantage les enfants** afin de permettre leur prise en charge dès **le plus jeune âge**. La fondation d'ESSILOR est prête à venir voir ce public une fois par an, ce qui est une très bonne nouvelle pour la suite !

La livraison à domicile

Le centre d'activité de **Durtal** s'est développé autour d'une activité d'aide à la personne : **la livraison à domicile**. Ces livraisons se font chaque semaine en hiver et une semaine sur deux lors de la période estivale. Ces livraisons se font principalement sur **les villes de Sablé et de La Flèche**, mais également à **la Chapelle d'Aligné** où se trouve une personne invalide qui ne peut donc pas se déplacer en centre. Cette activité est nécessaire pour les personnes ne pouvant pas et ne voulant pas se déplacer dans le centre des Restaurants du Cœur situé près de chez eux, d'où la création à venir **d'un centre itinérant** pour l'ensemble du département.

La préparation de colis pour des demandeurs d'asile

Le centre de Montrevault prépare depuis cette année des colis destinés aux résidents de l'HUDA (Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile) 40 personnes qui sont récupérés le jeudi en fin de distribution par les encadrantes du foyer ; par 6 à 8 bénévoles suivant les semaines.

Le déplacement de bénévoles de Saumur à Allonnes

Cela fait maintenant un an que le jeudi matin, de 9 h à 11 h, **trois bénévoles de Saumur se rendent à Allonnes** pour rencontrer et aider les personnes en difficultés. Deux bénévoles sur Allonnes contribuent aussi au bon fonctionnement de cette initiative.

La municipalité a mis à notre disposition **un local très accueillant et fonctionnel** qui permet d'inscrire (connexion internet) et d'accueillir les personnes dans de bonnes conditions.

Les denrées alimentaires sont préparées à Saumur en tenant compte des goûts et des besoins des personnes inscrites puis **transportées à Allonnes par un camion de la municipalité d'Allonnes**.



Cette initiative qui impose une **logistique importante**, rend service aux personnes accueillies qui, ainsi, n'ont pas à se déplacer à Saumur ; certaines d'ailleurs n'ayant pas de véhicules ou pas de permis. Elles sont satisfaites de cette prestation.

Cette initiative qui impose une **logistique importante**, rend service aux personnes accueillies qui, ainsi, n'ont pas à se déplacer à Saumur ; certaines d'ailleurs n'ayant pas de véhicules ou pas de permis. Elles sont satisfaites de cette prestation. L'équipe de bénévoles qui s'y rend est fidèle et régulière ce qui crée sur place **un climat convivial autour d'un café** ! Au fil du temps les familles viennent pour prendre leur colis, certes, mais également pour passer un moment sympathique et d'échanges.

Pour le moment, nous avons **12 familles que nous accueillons ; cet hiver il y en avait entre 22 et 50 personnes.**

La maraude

En mai 2021, une « maraude » a été créée à Saumur. Une bénévole a pris l'initiative de **distribuer de la nourriture** (sandwichs, salades...) issue de nos ramasses dans les **GMS**, en bas de chez elle en centre-ville, là où **se réunissent les SDF** et d'évaluer leurs besoins. Cela permet de créer un premier contact entre ces personnes et les Restaurants du Cœur qui peut amener à plus par la suite !

Les Portes Ouvertes

Les **Portes Ouvertes des 19 et 20 novembre 2021** initiées par le **centre de Saumur** avaient différents objectifs. Le premier était de mieux faire connaître les Restos suite à de fausses impressions sur le fonctionnement des Restaurants du Cœur qui circulent parfois dans la population. Beaucoup ont été surpris **sur le fonctionnement du centre et sur la multitude d'actions réalisés à Saumur et dans le département**. Le deuxième était d'échanger avec les visiteurs sur nos actions et nos projets, ce qui peut mener à **l'arrivée de nouveaux bénévoles**, ce qui est indispensable pour la pérennité de nos engagements.

Des bénévoles se sont proposés pour s'occuper de l'accueil et de faire visiter les locaux, tandis que d'autres géraient le « point échange » autour d'un café, d'un jus d'oranges ou encore de petits fours réalisés par le CFA de Saumur. Les échanges eus à ce moment-là, ont été de **qualité et intéressants** du fait du nombre modeste de visiteurs. Ce fut une bonne expérience qui est très bénéfique pour l'image perçue des Restaurants du Cœur !



L'Accès aux Droits et à la Justice

Cette activité existe sur le centre du Doyenné, pour les restos de l'agglomération, **Couffon, Le Mail, Trélazé, Avrillé**

L'activité d'accès aux droits a été impactée par la COVID du fait de la **suppression des permanences** et des possibilités de prendre le temps de faire le point avec les bénéficiaires (plus de cafétéria, moins de communication).

L'activité reprend peu à peu, **2 bénévoles accueillent les bénéficiaires** qui ont besoin d'informations sur leur situation, ils conseillent et orientent éventuellement vers les organismes compétents.

Ces consultations ont porté notamment sur :

- **Vol de papiers d'identité** d'une personne en situation irrégulière dans l'impossibilité de demander un titre de séjour → **RV avocat**
- **Informations sur les droits ouverts à la retraite** en France d'une personne ayant travaillé à l'étranger.
- **Orientation vers un avocat** d'un jeune homme avec une obligation de retour dans le pays d'enregistrement (procédure Dublin).
- Aide à la rédaction d'une lettre de motivation et d'un CV.
- **Ancien artisan bénéficiaire du RSA**, dont le montant est entièrement saisi en raison de dettes CAF, orienté vers le CCAS pour bénéficier d'une aide d'urgence en attendant l'application de la révision de la saisie.
- **Personne étrangère avec un titre de séjour pour enfant malade échu**, dans l'obligation de quitter le territoire, explication de la décision de justice.
- **Des interventions d'avocats spécialisés en droit des étrangers sur RV** le 2^{ème} vendredi de chaque mois de 14h à 17h - entretien $\frac{1}{2}$ heure.

Depuis la reprise des permanences, il y a eu **8 consultations** portant essentiellement sur la thématique des titres de séjour.

Chaque personne est rappelée la veille pour s'assurer de leur présence au RV.

- Des permanences **sans RV des juristes du CIDFF** (Centre d'informations sur le droit des femmes et des familles) le 2^{ème} jeudi de chaque mois sur le site du Doyenné de 14h à 17h.

Les conseils peuvent porter notamment sur :

- Droit de la famille`
- Droit de la vie quotidienne (consommation, logement ..)
- Violences sexistes et sexuelles
- Droit pénal
- Droit du travail
- Droit des aidants

Cette permanence rencontre **un réel succès**.

L'Accueil de jour à Cholet et à Saumur

L'accueil de jour proposé par le **centre d'activité de Cholet** est assez différent de celui proposé par le centre du Doyenné à Angers et existe de nombreuses années. On retrouve bien évidemment les mêmes principes et les mêmes objectifs (un accueil inconditionnel des personnes dans un lieu de convivialité et d'écoute sans aucun jugement) mais qui se réalise différemment.

Tout d'abord, les populations accueillies ne sont pas les mêmes. Là où le Doyenné accueille en grande partie des femmes seules accompagnées de leurs enfants, à Cholet, se sont principalement **des personnes seules ainsi que des gens de la rue** qui sont accueillis (les enfants sont rares). Chaque matin, **entre 20 et 25 personnes** viennent bénéficier de l'accueil de jour à Cholet.

De plus, l'accueil se rapproche davantage **du petit déjeuner que de l'accueil proposé** par le Doyenné. En effet, il n'a lieu que **le matin de 9 h à 12 h, tous les lundis, mercredis et jeudis**, et l'on propose différentes boissons chaudes ou froides accompagnées de viennoiseries aux personnes accueillies pendant que ces dernières discutent entre elles ou avec les bénévoles et lisent le journal. Ce moment est donc davantage **un moment convivial et de détente** pour les personnes accueillies qui peuvent bénéficier d'une oreille attentive pour répondre à leurs questions et pour mieux connaître leur situation.

Les personnes accueillies disposent de **plusieurs services** à leur disposition tels que **des douches, des machines à laver sur inscription, deux ordinateurs** pour réaliser des démarches administratives, **de la réparation de vêtements** par le biais de nos couturières, **un accompagnement juridique** fait par une bénévole possédant une formation dans ce domaine, **des dons de nourriture et de vêtements Grands Froids** pour les personnes vivant dans la rue et une activité physique et santé (randonnée, marche nordique, entretien corporel, ...) à faible coût mené par une association sportive de Cholet.

Au centre de Saumur le « coin café » est ouvert tous les jours en limitant le nombre de personnes à l'intérieur et depuis octobre 2021, quelques tables ont été installées à l'extérieur pour le bien être des personnes accueillies afin de continuer à tisser ce lien social entre elles et les bénévoles. Les espaces sanitaires, telles que douches, lavage du linge sont également remis à disposition.

Les **repas pour les Gens de la Rue** ou seuls ont repris en juin 2021 jusqu'au mois d'octobre en extérieur. Nous venons de relancer en cette fin mars 2022 ce moment de convivialité 1 fois/ mois. Le but est d'apporter un peu de chaleur humaine à toutes ces personnes en marge de la société.



La Santé

Activités de prévention

Depuis l'été dernier il n'y a pas eu de reprise des **Campagnes de dépistage des hépatites et autres MST par le CEGIDD**; leurs équipes étant mobilisées dans le CHU par le COVID, il ne leur était pas possible de faire des interventions en extérieur. Ils nous contacteront quand il leur sera possible de reprogrammer des interventions dans nos centres.

Concernant **les vaccinations COVID**, L'EMP (Equipe Mobile Précarité) du CHU d'Angers, nous a proposé **d'effectuer des vaccinations** pour les personnes qui avaient des difficultés pour accéder à la vaccination dans les Centres de Vaccination mis en place par les municipalités. Nous avons demandé aux différents centres de la périphérie de recenser les personnes susceptibles de se faire vacciner. En fait beaucoup de personnes étaient déjà vaccinées et l'EMP, composée **d'une interne en médecine et d'une infirmière**, s'est déplacée en novembre au **centre COUFFON** pour effectuer quelques vaccinations.

Réflexions autour de la Santé

A l'initiative de la Direction Régional Grand Ouest (DRGO), un groupe de travail "**Accès à la Santé**" regroupant les AD des départements 35, 53, 44 et 49, s'est réuni à plusieurs reprises en visio-conférence, pour faire un état des lieux des actions en cours en termes d'accès à la santé, ainsi que l'identification d'actions à développer dans ce domaine. Un document final sera proposé par la chargée de développement à la Délégation Régionale Grand Ouest des Restos).

Nous avons également été conviés par la Ville d'Angers à participer à un séminaire dont le thème était: "**Diagnostic externe dans le cadre du projet de direction de la Direction Santé Publique**". Ce séminaire a réuni tous les partenaires institutionnels ou associatifs de la Ville d'Angers. Les conclusions de ces échanges feront l'objet d'une communication ultérieure.

10) L'Entrepôt Départemental et la Logistique



L'entrepôt Départemental

Préambule

L'entrepôt du Doyenné est l'un des deux entrepôts départementaux de l'AD49. Il s'occupe uniquement de la gestion des denrées alimentaires.

Notre mission

➤ **Servir chaque semaine les 27 centres du département (25 en période d'été) en produits alimentaires ambiants, frais et surgelés de bonne qualité en temps et en heures et suivant les quantités espérées, dans le cadre de menus équilibrés destinés aux bébés, enfants et adultes des familles accueillies.**

➤ **Ramasser auprès des professionnels des métiers de bouche de la région les produits qui nous sont donnés pour un recyclage rapide auprès de nos personnes accueillies.**

Le nombre de repas livrés hebdomadairement va de **35 000 repas environ en séquence d'été à 45 000 repas en séquence d'hiver.**

Nos moyens

a) Le personnel

Un binôme gère cet entrepôt :

- **un Responsable Entrepôt et Approvisionnement** bénévole
- **une Coordinatrice Logistique** salarié aidés de :

➤ **12 salariés en transitions et leurs 2 encadrantes techniques** (dont une qui vient d'intégrer l'entrepôt) assurent la préparation des commandes à livrer et leurs conditionnements. Ce nombre varie en fonction des surcroits d'activités entre l'hiver et l'été. Ces personnels font parties intégrantes du CIAT.

➤ **26 chauffeurs bénévoles : 22 chauffeurs VL et 4 chauffeurs PL** se partagent les livraisons et la ramasse chez les donateurs.

➤ **2 bénévoles gestionnaires** réalisent la synthèse indispensable entre les approvisionnements, le fonctionnement de l'entrepôt et les divers problèmes administratifs.

➤ **2 bénévoles pour la gestion des produits Bébés** situé à l'entrepôt de St Barthélemy

Chaque semaine, grâce à notre système de gestion **NAVISION** qui récupère pour chaque centre le **détail des repas distribués** la semaine précédente, nous pouvons prévoir pour l'ensemble des centres le **nombre de repas à distribuer** en le traduisant en parts de protides, d'accompagnements, de produits laitiers, de desserts et de compléments alimentaires compte tenu de nos stocks. Nous soumettons ainsi le lundi à chaque centre **une proposition de menus** traduits en différents produits dispatchés automatiquement par NAVISION. Chaque centre doit nous répondre le lendemain **sur les quantités qu'ils acceptent ou non** à travers des doléances **compte tenu de leur propre stock et de la quantité de leur ramasse locale**. Leurs réponses sont ainsi traitées et les menus sont modifiés. Le système prépare ensuite **les bons de préparations** à conditionner pour chaque produit par centre à destination des préparateurs de commandes. Ainsi, les commandes de chaque centre peuvent être préparées, conditionnées, filmées et livrées dans les meilleurs délais.

Le système NAVISION nous sert également **tenir la gestion des stocks**, c'est-à-dire de gérer les entrées et les sorties de produits et de générer les bons de réception, de préparation et de transfert.

Un **planning de livraison** a été mis en place pour **optimiser au maximum les déplacements de nos chauffeurs et de leurs véhicules**. Chaque centre est livré une fois par semaine. Cela leur permet donc de mieux s'organiser et de mieux gérer leurs stocks.

Des produits de différentes provenance sont réceptionnées et stockées à l'entrepôt du Doyenné. Tout d'abord, on retrouve **les produits qui proviennent des Entrepôts du National**. Ce sont les plus nombreux. Ensuite, il y a **les produits FEAD** qui viennent de l'Union Européenne sous forme d'aide. Ils sont beaucoup plus contrôlés et nécessitent une attention bien particulière. Ils sont référencés sous les numéros 15000 et une affiche est placée là où ils sont stockés. Enfin, on retrouve les dons, également appelés produits 17000. Un suivi plus poussé leur est également dédié puisque ces produits sont quantifiés en kilogrammes alors que tous les autres le sont en colis.

Pour ne pas les confondre et pour identifier plus facilement chaque palette de produits, **ces derniers sont étiquetés**. Sur ces étiquettes, on retrouve **la référence du produit, le nom du produit, la quantité présente sur la palette et le poids de la palette**. En plus de cela, il existe un **code couleur pour identifier les différentes catégories de produit**. Par exemple, les étiquettes des produits protidiques sont bleues, celles des produits laitiers sont blanches, celles des accompagnements sont jaunes ou encore celles des desserts sont violettes.

Nous favorisons l'accueil de **stagiaires d'écoles d'ingénieurs** l'été qui nous aident sur la période estivale pour traiter les commandes et nous aident dans l'utilisation du système de gestion NAVISION.

Afin de **réduire la pénibilité au travail** et d'apporter un **complément pédagogique** aux parcours des salariés en transition nous organisons **des ateliers sur la formation des engins** et la préparation des CACES.

Nous sommes aussi **en attente de marquage au sol d'éléments de sécurité** (passages piétons, zébra de stockage, zone de chargement)

Nous travaillons également sur **le nouveau système d'exploitation des centres qui se nomme AAIDA : Adapter l'Aide Alimentaire**.

La finalité est que **l'expression de besoin en produits émane des centres**, par référence à un catalogue départemental, charge à l'entrepôt de la prendre en compte.

Nous sommes encore en phase d'information concernant AAIDA. Le but est de prévenir les bénévoles des centres sur son fonctionnement.



Panne de la chambre Froide mutualisée de la Cité

Nous avons eu à **déplorer une panne sur la chambre froide négative mutualisée (-22°)** le 13 Mars 2022. Tous nos surgelés ont été transféré d'urgence **au MIN** nous pénalisant sur les commandes et les livraisons à honorer quotidiennement.

La chambre froide négative a été restitué le 7 Juin 2022.

b) Le matériel roulant

Nous disposons actuellement de **6 véhicules** :

- **3 Véhicules Légers ambiants**
- **2 Véhicules Légers frais** (qui peuvent faire du froid positif ou négatif)

- **1 Poids-lourd de 19 Tonnes bizonne** (froid positif et froid négatif) et ambiant et équipé d'un hayon.

- **Des engins de manutention interne** pour lesquels le CACES est obligatoire : 2 chariots élévateurs et 3 transpalettes électriques

c) Les locaux

Nous disposons d'un **entrepôt de 1363 m²** équipé d'un ponton de réception pour les PL et de quatre chambres froides :

- **2 de froid positif de 25 m²**
- **1 de froid positif de 8 m²** transféré du

centre Thiers qui a été obligé de changer la sienne en s'installant dans le nouveau centre du Mail et dont la chambre « froid négatif a été transférée au Mans

- **1 de froid négatif de 303 m² en partage** avec deux autres associations dans laquelle nous disposons de **100 m² environ**



Notre Activité

Pour pouvoir envoyer dans chaque centre le nombre de repas nécessaires, nous avons réceptionné pour cette saison 2021-2022 :

- **526.1 Tonnes** soit **-12.3 %** de produits venant des Entrepôts Nationaux dont :
 - **211 771 litres de lait adulte** soit **-15.3%** dont **88.6%** du FEAD
 - **270.4 Tonnes de produits repas** dont **37.7 %** du FEAD
 - **20.9 Tonnes de produits Bébés**
 - **10.8 Tonnes de produits d'hygiène**
 - **9.8 Tonnes de compléments alimentaires** dont **97.6 %** du FEAD

A noter que sur ces 526.1 Tonnes :

- **299.1 tonnes** sont issues du FEAD soit **56.9%** du total
- **41.2 tonnes** nous arrivent en surgelés soit **7.8 %** du total

- **337.6 Tonnes** de nos fournisseurs donateurs et **94.3 Tonnes** de l'entrepôt d'opportunité E56

- **114.5 Tonnes** provenant de notre Collecte Nationale et notre Collecte Départementale.

A ces produits réceptionnés il faut intégrer les :

➤ **819.3 Tonnes soit +18.7 %** provenant des ramasses de nos 27 centres tout au long de l'année et qui sont utilisés dans les centres **pour faire leur propre substitution**.

Notre rôle consiste surtout à **augmenter notre autosuffisance alimentaire**, seule façon de **réduire drastiquement nos coûts en remplaçant des produits achetés par des produits gratuits, ce que nous appelons la Substitution**.

Notre objectif 2022 est une autonomie de 60%, puis 65% en 2023.

La Substitution

Comment se calcule le taux de substitution :

➤ Chaque semaine l'entrepôt envoie à chacun des centres ouverts **une proposition de menu**.

➤ En fonction de **sa propre ramasse** chaque centre refuse les produits qu'il a trouvés localement auprès des GMS où ils effectuent des ramasses de produits.

➤ L'entrepôt tient compte de ces réponses pour calculer **les nouvelles quantités à livrer**.

Une fois ces données établies, il regarde lui-même quelle part de ces besoins va être satisfaite **grâce aux denrées qu'il a ramassées** auprès des donateurs.

Ce travail de recherche quotidien est donc **l'œuvre collective de chaque centre de distribution, de l'entrepôt et des entrepôts d'opportunité** qui sont des structures nationales spécialement équipées pour collecter et envoyer rapidement aux entrepôts départementaux des produits de substitution sur une grande échelle.

C'est le **rapport entre les besoins hebdomadaires** corrigés par la ramasse des centres et **la partie livrée par les récupérations** de l'entrepôt qui définit hebdomadairement et de façon cumulée le **taux de substitution** de l'association départementale.

La crise internationale à l'est qui fait suite à la crise sanitaire **provoque une inflation avec une augmentation des prix sans précédent**, va apporter une augmentation de ménages ne pouvant plus boucler leur budget. **On s'attend à ce que la demande d'accès à l'aide alimentaire explose au cours de l'été 2022.**

Nous parcourons chaque année, pour accomplir notre mission, **78 946 km**, soit **-26.3 %** par rapport à l'année dernière **grâce à notre nouveau camion bi-zone** qui nous permet

d'optimiser nos livraisons dont une partie significative avec nos camions frais. L'âge moyen de nos chauffeurs est de près de 70 ans. Nous devons donc rapidement rajeunir nos effectifs pour faire face au défi de l'année 2022 dont les besoins s'annoncent très importants.

Ce qu'accomplissent les femmes et les hommes travaillant dans l'entrepôt est sous-tendu par une grande abnégation qui force le respect. Sans leur engagement quotidien, pas de livraison dans les centres et pas d'aide alimentaire en direction des plus démunis.

L'entrepôt de St-Barthélemy

L'objectif de ce 2^{ème} entrepôt départemental est

- de **réceptionner, trier et nettoyer** les produits qui émanent principalement de la **CENTRALE U** (occasionnellement des *GMS*, et autres donateurs).
- de **stocker les produits Grand Froid, les produits bébés et les dotations destinées au RestoBus.**
- de trier et stocker **les vêtements et jouets.**



L'entrepôt de Saint Barthélémy est ouvert les lundis, mardis et mercredis matin ainsi que le jeudi matin pour l'activité Bébé.

Afin de rendre les produits émanant de la Centrale U **distribuables**, ils font l'objet d'un **tri, d'un nettoyage et d'un contrôle au regard des D.L.C.** (Dates Limites de Consommation) ou des **D.D.M.** (Dates de Durabilité Minimale)

Ils sont ensuite livrés à l'entrepôt **La Cité** dans le but de les **intégrer dans les dotations attribuées à chaque centre et participent ainsi à la subvention.**

D'autres produits sont également reçus ; il s'agit de **produits d'hygiène, d'entretien ménager, d'aliments pour animaux.**

Par ailleurs, des dons divers, tels que : **vêtements, jouets, vaisselle, matériel de puériculture**, arrivent également à l'entrepôt. Ceux-ci proviennent parfois **d'entreprises, de magasins, mais également de particuliers ou de collectes ponctuelles.**

Les Donateurs

Le département de Maine et Loire en lien avec les cliniques, des particuliers, des commerces, des entreprises, et des associations, ont donné : **des jouets, vêtements, chaussures, et divers matériels** à l'Association Départementale des Restos du Cœur pour un poids de **3.407 Tonnes**.

Sur la période de Mai 2021 à Avril 2022, nous avons reçu 112.6 Tonnes soit +6.5 %

- Centrale U : **104.8 T** (+4.5 T par rapport à l'an dernier) **après 4.4 T de rebus**
- Donateurs : **3.4 T** (+2.2 T)

Nous avons livré à l'entrepôt de la Cité : 94.112 T + 26.6 % soit +19.77 T

- Produits protidiques : **0.265 T**
- Produits mixtes : **0.661 T**
- Accompagnements : **5.543 T**
- Compléments alimentaires : **78.299 T**
- Desserts : **5.832 T**
- Hygiène : **3.262 T**
- Produits BEBES : **0.250 T**

Dans les centres, Gens de la Rue, Chantiers d'Insertion et associations, divers produits ont été livrés, soit 28.716 T soit -25.6 %

- Centres Restos du Cœur **12.575 T**
- Emmaüs **5.185 T**
- Téléthon **4.478 T**
- Autres associations **1.428 T**
- Paprec (destruction) **5.050 T**

Le vestiaire

Notre vestiaire est alimenté par les dons de **GMS, entreprises et des particuliers**.

Nous distribuons à la demande des centres des vêtements triés en fonction des besoins des personnes accueillies. Les bénévoles des centres chargés du vestiaire passent commande par internet à l'entrepôt de St Barthélemy. La semaine suivante, les bénévoles de l'entrepôt préparent ces commandes qui sont livrées par les chauffeurs de l'entrepôt de la Cité, en même temps que les dotations alimentaires.



21 centres nous ont sollicités ; ce qui représente **84 commandes** pour un total de **2 528 Kg** de vêtements.

Les vêtements non distribuables ont été déposés à **Emmaüs et Apivet** pour un poids de **791 kg**.

Les Distributions de jouets

Également à la demande de **14 centres**, suivant l'âge et le sexe des enfants, **800 jouets neufs**

pour la plupart ont été distribués à **626 enfants**, pour un poids total de **627 kg** mais nous avons détruit 276 kg de jouets défectueux.

Les Gens de la Rue

Les produits Gens de la Rue sont entreposés et chaque semaine, les bénévoles de l'entrepôt préparent les commandes que nous adressent les responsables pour alimenter principalement :

- Le RestoBus (produits d'hygiène, vêtements, et alimentation)
- Le chemin de Traverse : Halte de Nuit (petits déjeuners et repas du soir)
- L'Accueil de Jour Famille du Doyenné

Les bénévoles

Tout ce travail de tri et de nettoyage est assuré par une équipe de bénévoles composée de **5 femmes et 7 hommes**.

Depuis le début du confinement, une nouvelle organisation a été mise en place, à savoir que pour chaque matinée, pas plus de six bénévoles sont présents dans l'entrepôt en respectant les gestes barrières.

11) La gestion du Parc Automobile

L'AD 49 compte **43 véhicules opérationnels**, dont :

- **15 pour l'insertion** dont 3 tracteurs et 3 plateaux
- **6 pour l'entrepôt** dont 3 frigos et un PL 19 T bizone
- **4 pour l'AD** dont 4 VL
- **2 pour le RestoBus** dont un bus et minibus
- **16 pour les centres** dont 6 fourgonnettes frigos

Il y a **6 véhicules frigorifiques**, dont 2 sont aptes à faire des tournées de livraison. Notre parc est **très vétuste et nous engendre des coûts de maintenance** qui augmentent chaque année.

Les armoires frigorifiques qui ont équipé l'entrepôt (2) et le centre de Cholet (1) permettent de faire des livraisons ou de la ramasse (frais ou surgelés) sans utiliser les fourgons frigorifiques, mais ne permettent théoriquement pas de faire des tournées. Cependant il est nécessaire de **disposer d'un chariot élévateur pour les charger**.

Sur les 15 véhicules de l'insertion on peut noter la présence de 3 tracteurs agricoles présents dans les chantiers ainsi que 3 remorques plateaux.

L'acquisition depuis juillet 2020 **du PL Bizone de 10 T de charge utile** nous permet de livrer les gros centres en une seule fois alors qu'avant nous devions y aller à 2 voire 3 véhicules ambient et frigo. (par exemple pour desservir notre centre de Cholet nous étions obligés de déplacer 3 camions : un camion pour l'ambient, un camion frais et un camion pour les congelés avec 3 chauffeurs !!!!).

Le kilométrage effectué en 2021 est de 280 213 kms, en diminution de 5.9 % par rapport à 2020.

8 fourgonnettes dont trois fourgonnettes frigos, réparties dans les plus grands centres, servent pour la ramasse quotidienne et pour la desserte de petits centres, et 2 minibus assurent le transport des personnels salariés lors de leurs activités ou des personnes accueillies pour rejoindre les jardins de proximité. A cela s'ajoutent 6 VL pour les déplacements des encadrants des chantiers et des bénévoles et salariés du siège social.

Un bénévole est chargé de **suivre la sécurité et les conformités de chaque véhicule face aux diverses réglementations** : les contrôles techniques, antipollution, les remplacements des courroies de distribution et les **contrôles de réfrigération obligatoire pour tout véhicule frigo**. Se rajoutent également les contrôles techniques de tous nos engins de manutention des centres et des entrepôts ainsi que le suivi des formations CACES nécessaires à l'utilisation de ces engins.

En outre il est en charge de **l'optimisation de ce parc** très varié allant du camion à la fourgonnette, avec ou non frigo, aux minibus, aux tracteurs, remorques et engins de manutention des centres et porte-barques d'intervention, sans oublier les contrôles de consommation de carburant.

Le parc automobile fait, sans conteste, **problème dans le sens de la vétusté et de sa fragilité à la satisfaction du contrôle technique** qui s'est durci au fil des ans. Une réflexion sur le court, le moyen et le long terme s'impose pour son renouvellement, que nous avons commencé cette année en achetant 3 véhicules d'occasions plus récents. Diverses voies peuvent être explorées : renouvellement à l'identique ? achat en neuf ou en occasion ? location longue durée (LDD) ou avec option d'achat (LOA), location selon besoin du moment (LSB) ? approche dite « écologique » (véhicules hybrides, voire purement électrique, vélos cargos, etc.).

Mais au-delà de la simple gestion d'un parc d'autres approches sont envisageables en matière de politique de collectes (produits, mixtes ou totalement dématérialisées via des comptes par enseignes ou par magasins) qui auraient un impact direct sur les entrepôts et les systèmes de livraison.

De plus la recherche d'industriels nous permettant d'accroître notre substitution nous oriente vers des produits à « **date courte** » et donc à **des produits frais**.

En effet il est plus aisé, pour les fabricants, de gérer les produits ambiants que les frais. Nous devons donc **être réactifs et enlever le jour même les produits frais pour ne pas perdre de DLC**.

Véhicules Froids en charge au Centre du Doyenné



12) Le développement de la ramasse et la Substitution

La loi Garrot votée le 11 février 2016 concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire a eu pour but de responsabiliser les producteurs et les distributeurs sur l'utilisation des invendus propres à la consommation humaine, **par le don ou la transformation.**

La "ramasse" est l'activité qui consiste à **recupérer des invendus auprès des magasins de proximité et de la grande distribution.** Elle est effectuée à fréquence régulière et permet de récupérer des produits qui doivent souvent être triés (ils ne sont souvent plus commercialisables car leur aspect est dégradé ou leur date de péremption proche).

La ramasse permet de récupérer des produits variés qui viennent diversifier l'alimentation pour les personnes accueillies dans les centres.

La lutte contre le gaspillage alimentaire sensibilise les distributeurs, les entreprises agroalimentaires, mais aussi la restauration collective à donner les produits alimentaires invendus mais toujours consommables.

Attention les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire doivent être scrupuleusement observées compte tenu de la sensibilité de ces produits.

Pour la ramasse auprès des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS), l'accent a été mis, encore, sur l'amélioration de la qualité des produits collectés, mais aussi sur une optimisation de l'organisation de la ramasse sur l'agglomération d'Angers en mutualisant les véhicules et les bénévoles de divers centres. Il faut constater que les produits collectés demandent un énorme travail de tri et surtout de nettoyage pour tous les fruits et légumes.

➤ Une mutualisation de la ramasse au niveau des 5 centres de l'agglomération d'Angers a été mise en place avec plusieurs objectifs :

- Prendre en compte les 3 centres dans la ville d'Angers et les 2 en périphérie
- Rééquilibrer le volume de ramasse entre les centres
- Augmenter le nombre de jours de passage dans la semaine pour une GMS donnée
- Optimiser les moyens (véhicules) en tenant compte de la vétusté de certains véhicules.

Les jours d'ouverture des 5 centres de l'agglomération d'Angers couvrent complètement les 5 jours de la semaine du lundi au samedi matin en campagne d'hiver et permettent ainsi de mieux servir chaque centre avec les ramasses quotidiennement effectuées dans la région angevine.

Une très forte mobilisation de toutes les équipes des centres et des entrepôts ont permis au fil des campagnes de considérablement augmenter les ramasses et d'améliorer notre taux de substitution.

La totalité de la ramasse sur 2021-2022 et des Collectes Nationale de mars 2022 et départementale d'octobre 2021 a atteint un montant : 1 170.8 tonnes soit +11.4 %

	Entrepôt	Centres	TOTAL		Collectes		TOTAL AD	
2017-2018	243 091	376 345	619 436	27,7%	71 448	-3,4%	690 884	23,6%
2018-2019	357 565	602 980	960 545	55,1%	84 809	18,7%	1 045 354	51,3%
2019-2020	282 843	611 178	894 021	-6,9%	77 669	-8,4%	971 690	-7,0%
2020-2021	249 496	689 317	938 813	5,0%	112 543	44,9%	1 051 356	8,2%
2021-2022	237 000	819 299	1 056 299	12,5%	114 493	1,7%	1 170 792	11,4%

Nous pouvons constater l'effort accompli depuis la loi Garrot en 2016 dans notre augmentation de 109.5 %, à la fois :

- des ramasses des centres : 222.1 %
- des ramasses à l'Entrepôt : 2.8 %
- des Collectes : 54.8 %

Notre taux de substitution s'établit actuellement à 75.5 % pour l'été 2021 (versus 65.5 % en été 2020) et à 53.6 % pour l'Hiver 2021-2022 (versus 59.4 % en hiver 2020-2021).

ÉTÉ 2021	
Protides	60,6%
Accompagnements	85,5%
Desserts	71,2%
Produits laitiers	81,0%
Total hors lait	75,5%
Lait	24,5%

HIVER 2021-2022	
Protides	38,5%
Accompagnements	77,1%
Desserts	61,3%
Produits laitiers	37,4%
Total hors lait	53,6%
Lait	16,5%

Il y a toutefois des taux très différents dans les familles de produits :

Nous récoltons beaucoup d'accompagnements certes utiles, **mais moins indispensables que les protides qui se font plus rares**. Le lait est traité à part car c'est une dotation à la semaine et est **très peu substitué**. Nous nous devons **d'augmenter notre taux de substitution** pour pouvoir répondre à la hausse très importante que l'on va subir cette année **à cause de la crise mondiale** qui nous frappe depuis le début du conflit en Ukraine et à la forte hausse des matières premières.

Notre objectif 2022 est une autonomie de 60 %, puis 65 % en 2023.

L'AD49 a souhaité renforcer son dispositif de recherche de dons en créant un poste dédié à la prospection de nouveaux mécènes et au suivi de la relation avec nos donateurs.

Grâce à une convention de **mécénat de compétences signée avec AXA**, un bénévole occupe désormais **cette fonction à mi-temps** pour les Restos depuis début avril 2021.

Plus **d'une centaine de sociétés ont ainsi été prospectées depuis cette date**, et le contact avec nos plus importants donateurs locaux **a été renouvelé pour dynamiser notre relation et optimiser le volume et la qualité des dons**.

Dans un contexte économique et concurrentiel toujours tendu, la prospection de nouveaux partenaires a toutefois connu quelques succès lors de l'année écoulée.

Parmi les principaux, nous pouvons citer :

- **Un don de 20 k€** en janvier de la part de l'association AXA Atout Cœur pour financer l'aménagement de l'accueil de jour Familles
- Un don de la part de cette même association de **200 gilets de sécurité**
- **Un don de 1500 cartons de la part de la société « BOUCARD Emballages »** pour accompagner notre collecte nationale
- **La signature d'une convention avec « France Champignons »** ayant donné lieu à un don de 8T de conserves de champignons
- **Un don d'équipements de sécurité de la part de la société « VPA Industrie »** d'une valeur de 6500€, à l'usage des bénévoles et salariés de nos entrepôts et chantiers d'insertion
- **Plusieurs dons de vêtements neufs** de la part du magasin **KIABI d'Avrillé**
- **Un don de 2T d'huile alimentaire de la part de la société « La Tourangelle**.

Nous avons également signé un **partenariat avec l'URMA** (Université Régionale des Métiers de l'Artisanat) dont les apprentis-bouchers peuvent procéder **gratuitement pour nous à la découpe et au conditionnement de grosses pièces de viande**, ce qui nous permet désormais d'accepter ce type de dons.

Une importante partie de l'activité a consisté à **fidéliser notre relation avec nos partenaires**, et à gérer la prise en charge de leurs dons, en lien avec nos centres, notre entrepôt départemental et l'entrepôt d'opportunité de Vannes dont les moyens logistiques nous ont permis d'accepter plusieurs dons d'un volume supérieur à 30 palettes de marchandises.

La recherche et le recueil des contacts des entreprises de l'agro-alimentaire reste un exercice difficile, alors que bien des responsables de ces sociétés, une fois le contact établi, sont bien souvent sensibles à l'action de notre association et disposés à effectuer un don.

Nous encourageons par conséquent une nouvelle fois chaque bénévole à nous communiquer les contacts dont lui ou ses proches disposent au sein des industriels, la recommandation et le « réseau » restant les moyens les plus efficaces pour signer de nouvelles conventions et décrocher des dons.

13) La Recherche de Fonds

Au niveau du secteur Public

A l'issue de chaque séquence d'hiver et d'été un recensement des personnes accueillies par commune qui ont été accueillies par chaque centre, est effectué afin de solliciter auprès de chaque commune **une demande de subvention** basée uniquement sur les **coûts logistiques** du nombre de repas qui ont été distribués aux habitants de chaque commune. Ce coût logistique était de **0.246 €** par repas pour 2021.

En octobre 2021 le président a adressé **241** courriers aux collectivités d'où étaient issues les personnes accueillies avec la valorisation des repas distribués sur la base des coûts logistiques uniquement et **199** courriers aux autres communes du département leur demandant de soutenir notre action par une subvention pour notre action dans l'aide alimentaire apportée **tout au long de l'année** aux plus démunis.

Sur l'exercice nous avons récolté **134 431 €** au titre de l'aide alimentaire **pour 108 encaissements ou notifications de mairies**. Ce nombre est **en hausse** malgré la

multiplication des communes nouvelles dans le Maine-et-Loire dont certaines regroupent plus de 10 communes et dont le versement est unique au nom de cette commune nouvelle. Le montant collecté est **en hausse de 25 950 €**, mais peut être artificiellement en hausse sur un exercice car nous pouvons recevoir **les subventions couvrant 2 années pour une même commune reçues sur l'année**.

Un traitement particulier est fait pour les grandes villes comme Angers, Saumur où des demandes de subventions spécifiques sont faites compte tenu de l'importance des centres Restos s'y trouvant ainsi que pour le Département de Maine-et-Loire et la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

Ces demandes peuvent dépasser l'aide alimentaire car nous intervenons à travers nos 3 Chantiers d'Insertion pour le retour à l'emploi, mais aussi pour nos accueils de jour et le RestoBus, les Gens de la Rue, l'accueil des migrants et depuis le début de l'année 2018 les petits déjeuners de la rue de la Traverse et les repas du soir depuis la crise sanitaire.

Nous devons continuer à accentuer notre présence auprès de tous ces acteurs sensibles à notre cause en ne négligeant aucune opportunité. Grâce à leur générosité nous pouvons ainsi mieux subvenir à l'ensemble de nos besoins.

Chaque centre d'activités sollicite également ses **banques locales** qui accompagnent nos petits investissements, particulièrement **les achats destinés à nos jardins de proximité**.

La générosité du public, des Associations et des Entreprises est également importante, leurs DONS représentent **142 849 € +8.5 %** :

- **les particuliers** (avec reçus fiscaux) : **262 dons pour 48 303 € (-10.2 %)**
- **les Entreprises non dédiés** (avec reçus fiscaux) : **6 dons pour 13 381 € (-26.1%)**
dont Crédit Mutuel pour 10 000€
- **Entreprise AXA don dédié AJF** (avec reçus fiscaux) : **1 don pour 20 000 €**
- **les Associations** (avec reçus fiscaux) : **64 dons pour 25 165 € (- 11.9 %)**

Notre Association est également habilitée à recevoir les **DONS IFI (9 dons)** au titre **des chantiers d'insertion**, pour cet exercice ces dons s'élèvent à **36 000 € (-3.2 %)**.

14) Les Investissements

Au cours de l'année budgétaire 2021-2022, nous avons réalisé **151 972 €** d'investissements dont les principaux postes sont :

- **Extension d'Angers-Couffon par des modulaires :** **46 409 €**
- **Achats de 3 véhicules d'occasions :** (Entrepôt, centres et GDR) : **51 515 €**
- **Cité : remplacement 3 appareils de levage :**
Transpalette, gerbeur et chariot élévateur autoporté : **27 947 €**
- **Renouvellement outillages CIENE :** **11 146 €**



Ces investissements ont été partiellement financés par :

Pour l'accueil de Jour :

- DDETS sur un appel à projet pour Couffon : **40 000 €**
- L'ETAT plan de relance pour les 3 véhicules d'occasions : **20 000 €**
- Dons en ligne pour entrepôt : **10 894 €**

Sur les 15 dernières années l'AD 49 a investi 1 820 500 €

15) Les Collectes

Collecte BEBES du COEUR

Notre traditionnelle opération « **Bébés du Cœur** » s'est déroulée les vendredi 10 et samedi 11 décembre 2021 dans 60 Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) du département, 2 de plus que l'an dernier.

Cette collecte, d'un genre particulier, consiste à proposer aux clients **des tickets de 2 €** payables aux caisses des magasins en leur expliquant que les sommes ainsi comptabilisées nous permettront d'acheter les produits **nécessaires aux bébés** qui sont accueillis dans les 27 centres Restos du Maine-et-Loire tout au long de la campagne d'hiver et de la campagne d'été.



Le montant collecté cette année s'élève à **77 682 €**, soit **-4.1 %** à celui de 2020. Cette somme sera utilisée pour acheter du lait 1er et 2e âges, de la Blédine, des petits pots légumes/viande et légumes/poisson, des couches, du gel lavant et les articles layette 1er âge pour la confection de **350 colis de naissance**.

Chaque colis, qui comprend :

- 1 paquet de couches
- 3 biberons
- 1 lot de 3 tétines
- 3 bodies
- 2 pyjamas
- 1 turbulette
- 1 flacon de gel lavant corps et cheveux pour bébés,

constitue **une aide précieuse** pour les futures mamans en grande difficulté.

Grâce à l'investissement de **843 bénévoles**, soit une baisse de **6.3 %** dont **588 bénévoles de 27 centres aidés de 196 bénévoles occasionnels et de 59 personnes accueillies**, ce sont **1 021 bébés** qui auront été aidés cette année.

COLLECTE NATIONALE ET DEPARTEMENTALE

Depuis la pandémie nous avons le besoin d'organiser une **Collecte Départementale** en

complément de la **Collecte Nationale** pour subvenir aux besoins de produits en complément des produits du National et de la ramasse effectuée auprès des **GMS**.

La **Collecte Départementale** s'est déroulée les 8 et 9 octobre 2021 dans **48 GMS** (4 de plus que celle de l'an passé) nous a permis de collecter une quantité suffisante de produits avec un tonnage de **44.6 T** soit **+ 9 T** versus septembre 2020.

Cette collecte se déroula avec le **concours des 25 centres d'activités ouverts l'été** et avec la participation record de **909 bénévoles** dont **580 bénévoles des centres**, **85 personnes accueillies** et **231 bénévoles occasionnels**.

Cette année, la **Collecte Nationale** s'est déroulée les 4 et 5 mars 2022 dans seulement **69 GMS**.

Elle a mobilisé **1 441 bénévoles** soit **+5.6%** dont :

- **758 bénévoles des centres et entrepôts**
- **100 personnes accueillies**
- **583 bénévoles occasionnels**

Nous avons collecté **73.6 tonnes** de denrées alimentaires et produits d'hygiène pour assurer la campagne d'été 2022. Ce résultat est **nettement inférieur** à la collecte de l'an dernier de **8.8 %**. Cette baisse de **7.1 tonnes**, est dû, malgré un nombre plus important de bénévoles pour couvrir dans de bonnes conditions une **amplitude d'horaires accrue** dans chaque magasin afin de toucher un plus large public, mais réduisant leurs achats en raison de la crise et de à l'augmentation générale des prix que nous subissons depuis l'an dernier

Après les 2 jours de collecte, il faut souligner que le travail est loin d'être terminé ; c'est la raison pour laquelle il est demandé aux centres de fournir des équipes de bénévoles pour aider ceux de l'entrepôt de la Cité et de Saint-Barthélemy à **effectuer le tri des denrées collectées par nature et date de péremption** afin de faciliter et d'optimiser les distributions ultérieures dans les centres pour la campagne d'été 2022 avec **25 centres actifs pour la campagne d'été 2022**.

Nous visions un tonnage de **100 tonnes**, nécessaire pour couvrir notre campagne d'été 2022.

Ce déficit de plus de **34 tonnes** nous oblige dès maintenant à envisager une nouvelle collecte sur 2 jours en octobre 2022 car avec la crise économique que nous traversons, nous risquons en effet un accroissement significatif des personnes accueillies à l'aide alimentaire.



16) La Formation

Objectifs nationaux :

Pour que les personnes accueillies soient **mieux accueillies et mieux accompagnées**, il faut un nombre suffisant de **bénévoles motivés à la bonne place** (suivant leurs compétences, leurs expériences, leurs motivations, etc.), **formés et qui se sentent reconnus et bien intégrés dans l'association**.

Ainsi les formations participent à l'accompagnement des équipes bénévoles dans le **déploiement des orientations politiques** fixées par l'association nationale. En effet elles contribuent à **l'amélioration des actions** d'aide aux personnes accueillies en **préparant les bénévoles engagés dans l'association à leurs missions et à leurs responsabilités** en respectant les directives nationales. **Le service formation est actuellement composé de deux chargés de formations et quatre animateurs** auxquels vont bientôt s'ajouter **deux nouveaux formateurs** ayant manifesté le désir de rejoindre l'équipe. Une animatrice a souhaité arrêter après plusieurs années de service et quelques soucis de santé et nous la remercions d'avoir toujours maintenu sourire et gentillesse à chacune des sessions qu'elle a pu effectuer. Un animateur a été contraint de reprendre sa vie professionnelle ce qui l'a conduit à démissionner de sa fonction récemment. **L'équipe cherche donc toujours à s'étoffer et les bénévoles qui auraient le désir de transmettre et d'accompagner peuvent rejoindre à tout moment le service formation. Ils seront accueillis à bras ouverts !**

L'activité du service formation a pu reprendre un rythme de croisière cette année :

342 bénévoles (sur les 380 inscrits) **ont été formés au cours de la période mai 2021 à avril 2022 sur 28 jours de formation**. Malheureusement, encore de nombreux inscrits se désistent au dernier moment, ce qui entraîne des frais de repas achetés qui pourraient être évités.

- **11 formations « Mieux Connaître les Restos » (MCLR)** dont une à Saumur et une à Cholet, ont permis à **140 nouveaux bénévoles** de découvrir la structure, l'histoire et les activités proposées au sein des restos.

- **6 formations « Participez à l'Aide à la Personne » (PAAP)** au cours desquels **71 bénévoles ont découvert le Projet Restos d'Aide à la Personne**, ont appris à mieux connaître les personnes accueillies et ont reçu quelques clés leur permettant d'améliorer leur pratique d'accueil et d'écoute ainsi que de comprendre la notion d'accompagnement.

- **7 journées de formations autour de la « Rencontre avec les familles »** (3 journées d'initiation à l'inscription et 4 jours d'apprentissage de l'outil informatique Ulysse, *en co-animation avec Le Référent Ulysse*, ont bénéficié à **69 bénévoles** inscrits.

- **2 journées de formation « Ensemble engagés avec PARCOEUR »** ont été organisées pour les **24 Relais Ressources Bénévoles (RRB) et les responsables de centres inscrits** ; afin que chacun se sente impliqué et engagé dans le parcours du bénévole. L'objectif étant de découvrir les fonctionnalités du logiciel informatique PARCOEUR et ses

apports pour le bénévolat Restos ainsi que d'améliorer l'accompagnement du bénévole dans les différentes missions qu'il pourra exercer au cours de son engagement au sein des Restos. *Ces formations ont été effectuées en co-animation avec Le Référent Ressource Bénévoles (RRB),*

- **Et enfin, en avril, 2 journées à destination des nouveaux responsables de centres** animées par deux correspondants de formation de la Délégation Régionale Grand Ouest en co-animation avec le Président de l'AD49. Ils ont reçu **pour la 1^{ère} journée 16 participants** (uniquement responsables de centres) **et 22 pour la seconde**, consacrée à l'Hygiène et la Sécurité alimentaire.

Nul doute que le service formation a encore un bel avenir devant lui puisque l'AN prépare une mise à jour de nombreuses formations et **quelques changements dans les pratiques actuelles afin de, encore et toujours, s'adapter à l'évolution de la société et des problématiques liées aux plus démunis.**

17) La Sécurité

➤ Hygiène et sécurité alimentaire

Du fait de notre action de distribution alimentaire, les centres des Restaurants du Cœur du département **doivent respecter les normes et les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire** afin de ne pas être en danger les personnes qui en bénéficient.

Pour se faire, différentes actions sont menées :

- **Des visites et des audits** dans chaque centre et chaque entrepôt du département afin de **contrôler les principales règles d'hygiène**, à savoir la **bonne gestion des dates limites de consommation et des dates de durabilité minimale, le respect de la chaîne du froid, la traçabilité des produits**, la mise en œuvre des **bonnes pratiques d'hygiène** et bien d'autres encore.

- **L'assistance des centres et des entrepôts lors des audits externes Eurofins**, comme Agro-Analyses ou des Fonds Européens d'Aide aux plus Démunis (FEAD). Cette année, trois centres ont été auditionnés (Angers-Mail, Candé et Montfaucon) et deux sont en attentes d'audit (Segré et Beaufort). La moyenne obtenue pour les centres auditionnés ressort à **95,83 %** concernant les équipements (augmentation de 8 points de pourcentage par rapport à 2021) et à **98,62 %** pour le fonctionnement (augmentation de 3 points de pourcentage par rapport à 2021). Ce sont de **très bons résultats** par rapport à la moyenne nationale, particulièrement pour la **note de fonctionnement**. La note concernant les équipements est pénalisée par le **manque de point d'eau quasi systématique** dans les salles de préparation.

- **La gestion des alertes en provenance de la grande distribution ou de l'AN et les relayer**, lorsque besoin, dans chaque centre et entrepôt pour **en assurer le suivi**. Cette année, ce sont plus d'une **centaine d'alertes** qui ont été traitées dont **38 ont été relayées avec 90 % de retours** des centres malgré les problèmes liés à la pandémie.

- **La réponse aux interrogations** des centres et des entrepôts autour des questions d'hygiène et de sécurité alimentaires et l'assistance dans **la mise en œuvre du B-A BA de l'hygiène** : document de référence sur l'hygiène et la sécurité des aliments aux Restos.

- **La participation aux groupes de travail** en cours si nécessaire et si des questionnements se font sur ce sujet.

- **La nécessité d'assurer le relais entre l'Association Nationale et la Délégation Régionale du Grand-Ouest** d'une part et entre l'Association Départementale et les centres et les entrepôts d'une autre part pour toutes les questions d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Un bénévole référent départemental assure à plein temps les actions précitées.

➤ **Sécurité dans le cadre d'établissement recevant du public**

Les Restos du Cœur sont concernés par la **réglementation des établissements recevant du public (ERP)**, au même titre qu'une grande surface ou un petit commerce.

Notre mission est de veiller à ce que les risques engageant la responsabilité des Restaurants du Cœur soient nuls, et **d'anticiper et corriger un danger éventuel**.

Nos préoccupations sont :

- **La sécurité des personnes présentes** dans nos locaux, que ce soit les personnes accueillies ou nos bénévoles.

- **La sécurité des biens** avec les risques d'incendie ou d'accident.

Un protocole d'évacuation en cas d'incendie ou d'accident est mis en place dans chaque centre par **le référent sécurité** qui en cas d'incident procède au :

- Déclenchement de l'alarme
- Evacuation du personnel et des personnes accueillies.
- Alerte des secours extérieurs (sapeurs-pompiers)
- Réaction rapide et appropriée du personnel à proximité pour éteindre ou contenir le début de l'incendie dans l'attente de l'intervention des secours extérieurs (une formation à la manipulation des extincteurs a été réalisée afin de sensibiliser les bénévoles à cet exercice)

Ce **protocole d'évacuation**, ainsi que les **affichages de sécurité**, doivent être affichés et leur présence est vérifiée à chaque visite du référent sécurité bâtiment.

Des formations au 1^{er} secours seront initié en 2022/2023 pour permettre aux bénévoles d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à la personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Les vérifications suivantes sont réalisées périodiquement :

- Respect de la densité réglementaire
- Respect de l'affichage de sécurité
- Présence d'un registre de sécurité
- Respect du contrôle des extincteurs
- Respect du contrôle de l'alarme incendie
- Contrôle des boitiers automatique d'éclairage de sécurité (BAES)
- Respect du contrôle du tableau électrique
- Contrôle absence de boitiers multiprise non protégés
- Respect du contrôle des portails électriques
- Respect du contrôle des chariots électrique
- Respect du contrôle des formations CACES
- Respect du contrôle installation FIOUL
- Respect du contrôle installation GAZ
- Contrôle de la trousse de premier secours

Un **compte rendu de visite de chaque centre** est formalisé précisant les conformités et les éventuels écarts.

Compte tenu du fait que la majorité des centres sont la propriété des mairies, **une action est mise** en place par le référent pour lever ces réserves en collaboration avec les services communaux.

Pour les centres où les travaux sont à notre charge, **les corrections sont réalisées par nous-même ou par des artisans en sous-traitance.**

La crise sanitaire de la COVID 19 est restée présente pendant l'année 2021/2022.

Une vérification des consignes données par l'Association Nationale est donc réalisée lors des visites réalisées dans chaque centre. Ces actions **ont permis d'éviter tout cluster** dans les centres du Maine et Loire et ceci grâce au respect des gestes barrières par les bénévoles et les personnes accueillies.

Un bénévole référent départemental de la sécurité assure à plein temps les missions précitées.

18) La Trésorerie et le Contrôle de Gestion

Cette fonction englobe, dans l'organigramme de l'AD 49, les fonctions **comptabilité et gestion financière ainsi que la fonction Ressources Humaines**.

En ce qui concerne **les règles de gestion**, elles sont fixées par l'AN, à un niveau qu'on peut **qualifier d'élevé** ; ceci afin d'éviter **toute dérive** sur l'utilisation des fonds qui nous sont confiés par **nos donateurs et financeurs**. La comptabilité, tenue par une salariée à plein temps est **une comptabilité analytique**, c'est-à-dire que les charges et les produits sont imputés **par centre d'activité** ; ceci permet d'avoir une analyse assez fine, à la fois pour nous, et pour l'AN, de la façon dont est utilisé l'argent que nous collectons.

Nos ressources proviennent d'une part, **des collectivités locales** (département, région, communes), **de l'Etat**, voire de **l'Europe**, et d'autre part **des dons des particuliers**. L'AN complète notre budget avec des **subventions de fonctionnement**. C'est justement parce que nous avons de nombreux financeurs que **notre gestion se doit d'être exemplaire**.

Sans une comptabilité fiable et à jour, point de salut, ni pour le trésorier, ni pour le contrôle de gestion, ni même pour aucun autre service.

En effet le service comptable assure le suivi - **de la validation par les décideurs jusqu'aux paiements** - de tous les achats, de la moindre facture de téléphonie aux grosses factures de réparation de véhicule. Pour mémoire, le nombre de factures d'achat **est de 200** en moyenne par mois.

Il faut également noter que l'AD tient **une comptabilité analytique**, c'est-à-dire que chaque dépense est affectée à une ou plusieurs activités. Par exemple une dépense sur un véhicule est non seulement affectée au compte de charges comptable classique mais est aussi affectée au centre qui utilise le véhicule. Ceci a pour effet **de doubler, voire plus, le nombre d'écritures comptables**. Il s'agit d'une exigence de l'AN de manière à assurer le bon fonctionnement des AD et au final **la bonne utilisation des fonds qui nous sont confiés par les donateurs, qu'ils soient privés ou publics**.

La comptable a également pour mission d'établir le bilan annuel.

Bien entendu, c'est la comptable qui organise, avec le trésorier tous les paiements à date que ce soit pour les fournisseurs et les salariés.

Car l'AD 49 emploie environ **83 salariés**, au travers de 3 chantiers d'insertion et pour ses propres besoins de gestion (secrétariat, ressources humaines, comptabilité et logistique).

Et c'est le service comptable là encore qui est en charge de **la gestion des salaires**.

La paye, c'est d'une part, le recueil d'informations auprès **des différents centres d'insertion**, puis la retranscription dans les bulletins de paye **via un logiciel de paye**, le tout sans erreur. Puis c'est également de s'assurer que les **obligations légales sont bien respectées**. Or ces dernières se sont considérablement accrues ces dernières années, **la**

dernière en date étant le prélèvement à la source. Car le travail est le même, que le salarié paye ou non des impôts. La paye à l'AD 49, **c'est environ 84 bulletins de salaire chaque mois en moyenne sur l'année.**

Si la tâche s'est allégée c'est parce que, à partir de 2018, nous avons pris la **décision de sous-traiter l'établissement des bulletins de paye**, du fait de la complexité croissante des obligations déclaratives. Nous étions arrivés à un point où, dans la pratique, la comptable ne pouvait pas prendre plus d'une semaine de vacances d'affilée. **C'est la société ORCOM**, sous contrat avec l'AN qui se charge désormais d'établir les bulletins de paye, de nous fournir les fichiers de paiements et de la plupart des déclarations. Ce service nous coûte environ 13 000 € par an.

La fonction financière proprement dite est plutôt tournée vers la **gestion de la trésorerie**, à savoir les paiements, les relations avec la banque, la gestion des notes de frais, les virements, la prévision de trésorerie, les demandes de subvention auprès de l'AN, etc...

Un trésorier et 2 trésoriers adjoints, tous bénévoles, sont attachés à cette fonction.

Pour l'AD49, **le contrôleur de gestion** travaille en collaboration étroite **avec la trésorière** afin d'établir **le budget annuel** de l'association départementale consolidé par agrégation des différentes activités. Il analyse **le suivi budgétaire** et prépare la prévision d'atterrissage demandée chaque exercice par l'AN afin de **fixer la subvention d'équilibre.**

Par ailleurs, le contrôleur de gestion gère **le tableau de bord de l'activité IAE** (chantiers d'insertion) qui représente les 2/3 du budget de l'AD49, au travers de différents indicateurs définis en association avec les responsables de cette activité. A noter que le calendrier retenu par nos financeurs pour l'IAE (Etat, Conseil départemental, communautés de communes...) est **fixé en année calendaire (et non en année Restos).**

Enfin à la fin de l'exercice comptable nous recevons la visite des **Commissaires aux Comptes (CAC)**, chargés de vérifier l'application des règles comptables et fixées par l'AN. L'administration ne manque pas, elle non plus, d'exercer ses prérogatives de contrôle.

Enfin une autre tâche importante consiste à **gérer les dons d'où qu'ils viennent**, ainsi que les **abandons de frais des bénévoles**, à l'aide d'un logiciel spécialisé conforme aux exigences de l'administration fiscale. Une personne bénévole est affectée principalement à cette tâche.

C'est ainsi que le suivi des objectifs et du subventionnement, exige un suivi financier et des indicateurs de pilotage spécifiques.

Le Contrôle de Gestion est défini comme le **pilotage de la performance de l'association** et constitue une **aide à la prise de décision.** Il vise à **optimiser** les moyens mis en œuvre et procède à des **analyses d'écart**s entre les réalisations et les prévisions en vue de proposer **des actions correctives et d'améliorations.**

Durant l'exercice 2021-2022 le contrôle de gestion de l'AD a continué à améliorer le **tableau de suivi des chantiers d'insertion**. Ce tableau de bord a été élaboré en lien étroit avec le Coordinateur insertion et les Responsables de chantiers.

Son objectif est de maîtriser le processus de gestion de cette activité au travers :

- D'indicateurs financiers : (maîtrise du budget),
- D'indicateurs de productions (suivi du processus de réalisation des activités, suivi des effectifs)
- D'indicateurs liés au développement des compétences (Suivi du plan de formation)
- D'indicateurs concernant le suivi des "clients externes" (financeurs publics)
- D'indicateurs concernant le suivi du "client interne" (Association Nationale).

19) Les Ressources Humaines

Dans une association **en constante évolution et création**, engagée dans des dispositifs **de plus en plus complexes**, avec un nombre de salariés importants au regard de la diversité des activités entreprises, certains postes représentent désormais une véritable **nécessité stratégique et organisationnelle** et ne peuvent plus être complètement assurés, du fait des compétences qu'ils réclament, à actualiser en permanence, **par les seuls bénévoles**. C'est en priorité le cas du **poste RH** qui s'avère désormais **totallement indispensable** au sein d'une association départementale de cette dimension. C'est aussi le cas, dans une certaine mesure, dans une meilleure répartition des tâches et afin d'assurer la continuité dans la transmission des éléments nécessaires d'information de gestion des Chantiers d'Insertion, notamment, vers le siège administratif, des assistantes administratives. **Les salariés**

➤ Les salariés

Si les bénévoles restent **l'armature de notre Association**, les salariés permanents sont une **ressource indispensable de compétence**.

Nos 3 chantiers accompagnent en moyenne **61 salariés en insertion (CDDI)** avec l'aide de **12 collaborateurs (techniques et sociaux)** qui encadrent les salariés en insertion.

Un **cadre coordinateur** vient compléter l'organisation de nos Chantiers d'Insertion. Par ailleurs, **3 CAE** sont accompagné(e)s par le coordinateur insertion au sein des chantiers afin **d'assurer le lien administratif** entre ceux-ci et l'AD et favoriser leur intégration à l'équipe pédagogique.

Les 6 autres emplois de notre Association couvrent les fonctions de Secrétaire, de Comptable, de Conseillère en Economie Sociale et Familiale (2) pour les Toits du Cœur, de Coordinateur Logistique, et d'une Assistante Ressources Humaines.

➤ La formation professionnelle

Des actions de formation ont été déployées en faveur de tous les salariés de l'association au cours de l'exercice 2021-2022.

Concernant **les salariés en insertion** ces derniers ont pu bénéficier, comme les années précédentes, des fonds financiers spécifiques du PIC IAE prenant une partie des coûts pédagogiques des **formations spécifiques telles que des CACES, Permis, CLEA, savoirs de base, bureautique...**

L'aide à la mobilité des salariés en CDDI a également été soutenue avec le financement de la Fondation Renault aux formations de permis. Ce partenariat avec l'Association Nationale nous permet d'obtenir un cofinancement des formations à hauteur de 650€ par permis. Sur cet exercice, 5 demandes de cofinancement ont été traitées.

Les salariés en insertion ont donc bénéficié de **formations stratégiques de retour à l'emploi ou de facilitation de mobilité** telles que :

Dans le cadre du PIC IAE :

- Permis B (7 stagiaires)
- CACES de chariots à conducteur porté (6 stagiaires)
- Autorisation de conduite de chariots gerbeurs à conducteur accompagnant (7 stagiaires)
- Compétences de base - français professionnel (2 stagiaires)
- PSC1(1 stagiaire)

Hors cadre du PIC IAE :

- Prépa CLES - via INPFREP ou CORYLUS
- Plateforme / Diagnostic de la mobilité - via AFODIL et NEO MOBIL
- Pass Compétence - via IFRAESS
- Pass Métiers de la logistique - via ALDEV
- Atelier du changement - via ALDEV
- Soutien en Français - via MALAKOFF MEDERIC
- Kit Métier service à la personne - via CFP Les Ardilliers
- Visites d'entreprises - via les Restos du Cœur
- Technique et recherche d'emploi - via les Restos du Cœur
- Accueil et sécurité, prévention COIV - via les Restos du Cœur
- Orientation, définition de projets - via les Restos du Cœur
- Techniques Agricoles - via les Restos du Cœur

Les plans de développement des compétences de 2021 et de 2022 ont également été déployés en faveur **des salariés permanents (CDD, CDI, CAE)**.

Un budget formation a donc été voté pour la formation de l'ensemble des salariés. De plus, notre OPCO (l'organisme collecteur de la formation professionnelle) nous a attribué des **enveloppes financières exceptionnelles de 6000€ et 8000€** pour les actions de formation n'entrant pas dans le PIC IEA sur les années 2021 et 2022.

Les salariés permanents ont donc suivi les formations suivantes :

- Dématérialisation de la réponse aux appels d'offres publics (1 stagiaire)
- Formation tuteur de service civique des services civiques (1 stagiaire)
- Maçonnerie paysagère (1 stagiaire)
- Premiers secours en santé mentale (1 stagiaire)
- AAIDA et approvisionnement (1 stagiaire)
- CACES R482 cat A (1 stagiaire)
- Mieux prendre en compte les problématiques en santé mentale (14 stagiaires)

Par ailleurs, l'ensemble des salariés permanents du pôle insertion (ASP, ETPS, Coordinateur) a intégré en 2022 une formation-action expérimentatrice de l'Etat appelée « SEVE EMPLOI ».

Cette formation, composée de 10 journées d'accompagnement, est portée par la FAS et devra permettre de faciliter le retour à l'emploi des salariés en insertion tout en partant du principe que chacun est employable. Cette formation permettra à notre équipe de développer son réseau « entreprises » et ainsi de proposer des immersions professionnelles, des découvertes métiers, voire des embauches.

➤ Le CSE

Les 24 février et 10 mars 2022 se sont tenues de nouvelles élections pour élire des représentants au Comité Social et Economique. 5 représentants ont été élus parmi tous les salariés de l'Association pour un mandat de 3 ans.

➤ Les Services Civiques

Actuellement l'Association fonctionne en permanence avec 7 volontaires au Service Civique sur les missions suivantes :

- **Le RestoBus** : nous n'avons plus de SC depuis novembre 2021 : on ne trouve plus de candidat
- **Les Petits déjeuners** - Halte de Nuit chemin de Traverse (2 SC)
- **Les Repas du soir** - Halte de Nuit chemin de Traverse (2 SC)
- **L'Accueil de Jour Famille au Doyenné** : (1 SC)
- **La distribution des denrées alimentaires** - Angers -Mail et Doyenné (2 SC étudiantes camerounaises en master à l'IRCOM)

Malgré le cadre « plan jeune » annoncé en juillet 2020, nous constatons une réelle difficulté à recruter des jeunes volontaires sur nos missions. L'accueil de volontaires au service civique n'a pas pu se développer comme nous l'aurions souhaité.

En effet, nous rencontrons des difficultés de recrutement. Les horaires des missions n'étant peut-être pas toutes compatibles avec les disponibilités des étudiants. L'indemnité de mission de service civique étant également moins attrayante que la rémunération d'un emploi salarié.

Aussi, nous n'avons pas trouvé de volontaire pour effectuer la mission auprès de l'activité RestoBus depuis octobre 2021 pour faire l'approvisionnement des repas chauds 3 fois par semaine.

➤ Les TIG

Un **Travail d'Intérêt Général**, institué par la loi du 10 juin 1983, et mis en œuvre à compter de 1984, est une **peine alternative à l'incarcération** qui consiste à un **travail non rémunéré au sein d'une association**, d'une collectivité publique, d'un établissement public ou d'une personne morale de droit privé, chargée d'une mission de service public.

Le TIG a une durée comprise entre :

- 20 et 120 heures pour une peine de police,
- 40 et 280 heures pour une peine correctionnelle.

Pour accueillir des TIG, une association doit être préalablement **habilitée**. Elle accueille les personnes effectuant un TIG en **concertation avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)**.

Le TIG vise 3 objectifs :

- **Sanctionner le condamné** en lui faisant effectuer une activité au profit de la société dans une démarche réparatrice,
- Permettre au Tribunal **d'éviter le prononcé d'une peine d'emprisonnement** de courte durée dès-lors qu'elle ne s'avère pas indispensable au regard de la personnalité du condamné, de sa situation personnelle et familiale, et des faits qui lui sont reprochés,
- **Impliquer la collectivité dans un dispositif de réinsertion sociale** des condamnés.

Au regard de leurs missions auprès des plus démunis, de leur fonctionnement, les centres d'activités des Restaurants du Cœur sont des **lieux privilégiés d'accueil des TIG** particulièrement pour des jeunes âgés de 18 à 30 ans, dans la mesure où ils peuvent permettre à la personne condamnée, au-delà de l'exécution effective de sa peine, de **donner un sens solidaire à celle-ci**.

Les Restaurants du Cœur ont signé, le 12 janvier 2017, avec le Ministère de la Justice (document à consulter sur le site des Restos) un « Accord national de partenariat pour favoriser la mise en œuvre des actions de prévention, de lutte contre la récidive et la sortie de la délinquance ».

Dans le cadre de cet accord chaque Association Départementale peut s'engager dans un partenariat local dans lequel seront déclinés les différents Centres d'Activités qui pourront accueillir des TIG.

C'est le cas du Centre d'Angers-Mail qui a accueilli **12 TIG, âgés de 19 à 42 ans, condamnés à des peines variant de 15 à 160 heures**.

Sur les **12 TIG**, **8 ont terminé leurs peines**, et **3 ont interrompu leurs peines** sur décision de leur référent SPIP et un n'a effectué que 13H car les Restos ont interrompu sa période pour non-respect des règles. **Au final 552 heures ont été effectuées.**

Le centre du Doyenné lui a accueilli **7 personnes âgés de 18 à 52 ans pour des peines de 35 et 135 heures et ont effectué 464 heures au total.**

D'autre part nous avons accueilli **1 jeune de 17 ans pour une réparation pénale de 12 heures** au centre du Mail. Cette personne a participé à la distribution et à l'entretien du centre et cela s'est parfaitement passé avec des relations très respectueuses envers tout le monde : bénévoles ou personnes accueillies

La **Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DTPJJ)**, une des directions du ministère de la Justice souhaite que d'autres centres comme **Cholet, Saumur et Segré** accueillent d'autres TIG.

➤ **Les Stagiaires**

De plus en plus les écoles et universités font souvent appel aux Restaurants du Cœur pour accueillir des stagiaires pour des durées variables. L'immersion dans des structures humanitaires semblent un passage obligé pour tous les cursus. Cette année nous avons accueilli **2 lycéens pour un stage découverte de 2 et 5 semaines, 5 demandeurs d'emploi pour des stages de 2 à 4 semaines et 24 stagiaires pour des durées de 2 à 9 semaines.** Parmi ces stagiaires on peut citer :

- 12 BTS en ESF du CNAM IFORIS
- 3 élèves ingénieurs à EXCELIA à La Rochelle
- 3 étudiants en licence des sciences de l'éducation de l'UCO à Angers
- 2 élèves ingénieurs à ISEN à Nantes
- et des élèves ou étudiants de ADAPEI, AFPA de Angers, IMT de Nantes, des BUISSONNETS, ASKORIA de St Brieuç, le lycée DUNANT à Angers, UFR de lettres à Angers, Université de lettre à La Rochelle.

En tout cela a représenté **pour 31 personnes 164 semaines** de présence cumulées et de travail leur permettant de faire une immersion dans une association en découvrant toutes les facettes soit dans un centre d'activités, de la réception des produits, du stockage et de l'accueil des bénéficiaires ainsi que de la distribution. D'autres ont effectué leurs stages dans des chantiers d'insertion au CIAT ou au JDC, ou à notre entrepôt de la Cité, des étudiants en ESF aux Toits du Cœur.

➤ **Les Permis Citoyens**

Dans le cadre du partenariat avec le CCAS Angers, les centres de l'Agglomération Angevine accueillent des **bénéficiaires du Permis citoyen** en tant que **bénévoles ponctuels**. La mairie d'Angers attribue **une aide financière** au permis de conduire « **le permis citoyen** » sous condition de ressources, à des angevins résidant sur la commune et **engagés**

dans un parcours d'insertion professionnelle. Dans une logique de réciprocité, une activité d'intérêt solidaire d'une durée de 20 à 40 heures leur est demandée.

- **Mail** : 5 permis citoyens 5 de 20 h soit **100 h**
- **Doyenné** : 5 permis de 20 h soit **100 h**
- **RestoBus** : 3 permis de 20 h soit **60 h**

Soit au total **260 heures de bénévolat** consacrées à aider soit à la distribution dans les centres d'activités soit à la distribution des repas chauds aux gens de la Rue.

➤ **Les Conventions Particulières**

La convention avec le CESAME, initialement signée pas le centre Angers Thiers, à titre expérimental, a été reconduite par le Responsable de l'Association.

Cette convention permet d'accompagner, vers une vie plus normée, des personnes en fin de soins psychiatriques, à raison d'un accompagnant pour une personne en fin de soins.

Il s'agit :

- De faire reprendre des habitudes de vie (se lever, être disponible à une heure donnée, respecter des horaires, etc.)
- De se préparer à une activité régulière, pour un travail en équipes.
- De redonner un sens utile à l'activité à laquelle la personne en fin de soins contribue.
- De contribuer à l'estime de soi.

Une convention de même type est en préparation pour des activités en ACI dans le domaine de l'horticulture et du maraichage.

19) Les Ressources Bénévoles

PARCOEUR

Nous avons mis en œuvre en fin d'année 2019 l'application **PARCOEUR** application nationale pour **gérer le parcours d'un bénévole tout au long de son bénévolat au sein de l'association.**

ENSEMBLE & ENGAGÉS avec **PARCOEUR** c'est mieux accompagner les personnes engagées aux Restos dans toutes les étapes de leur **parcours au sein de l'association.**

Animer ce parcours, c'est :

- **Accueillir** toutes les personnes qui souhaitent rejoindre les équipes et s'engager dans notre projet,
- **Les orienter** vers une mission dans un lieu en adéquation avec leurs expériences et leurs envies,
- **Echanger** sur leur ressenti dans leurs premiers moments,

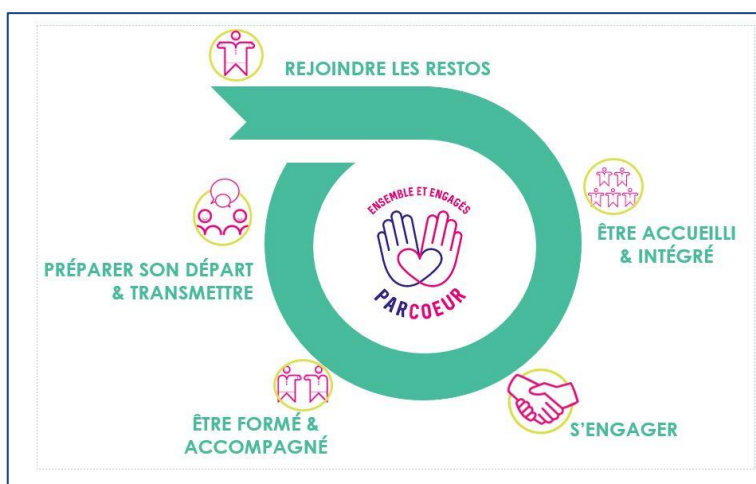
- **Partager** régulièrement avec tous sur le projet des Restos,
- Leur **proposer des formations** pour les accompagner dans leurs missions,

Et chaque année **faire un point sur leur engagement** à nos côtés.

La mise en place d'une équipe "ressources bénévoles" permet d'envisager de plus en plus le recrutement et l'accueil des candidatures comme le résultat de la recherche de bénévoles pour **des missions en adéquation avec les besoins définis à travers nos plans d'action. (PAD)** et non plus seulement comme une réponse aux besoins des centres pour les distributions alimentaires.

Cette évolution répond également au nouveau profil des candidats qui souhaitent un engagement plus ciblé et souvent limité par une disponibilité définie.

Si l'aide alimentaire nécessite encore souvent le renfort ponctuel de bénévoles supplémentaires (congrés scolaires, collectes, ramasses...) **l'essentiel du recrutement est désormais orienté vers l'aide à la personne**. Un effort devra être fait par ailleurs pour renforcer les équipes des jardins.



Les évènements de la campagne 2021-2022

- **Création de l'équipe "ressources bénévoles".**

Notre réactivité aux candidatures déposées spontanément ou suite à des propositions de mission **doit être très grande**, la création d'une équipe en capacité d'y répondre rapidement s'est avérée **indispensable**.

Dès le dépôt d'une candidature par internet ou au siège de l'AD, un mail est envoyé avec la plaquette décrivant nos activités et le lien vers notre site.

Le candidat est contacté par téléphone dans les jours qui suivent. Cette rapidité est indispensable pour mettre en confiance les candidats.

L'équipe créée début 2022 va pouvoir suivre, à travers **Parcœur** et le réseau des relais Ressources Bénévoles dans les centres, le parcours des nouveaux bénévoles (attribution d'une mission, signature des engagements, inscription aux formations...)

Aucun candidat ne doit être refusé à priori, quand il n'y a pas de possibilité d'accueil dans le centre ou l'activité choisie au départ (horaires incompatibles...) la candidature retourne à l'équipe Ressources Bénévoles qui tente de trouver une solution.

L'équipe est composée de 3 personnes, le Référent Ressources Bénévole, la Référente adjointe et le Référent Parcœur.

Une rubrique "on recherche" a été mise en place sur notre site en 2021, elle a été perfectionnée en 2022 : chaque proposition permet l'accès à une fiche de **mission consultable sur un clic puis sur une fiche de candidature qui parviendra directement à l'équipe.**



Pour que les personnes soient « mieux accueillies et mieux accompagnées », il faut un nombre suffisant de bénévoles motivés, à la bonne place (suivant leurs compétences, leurs expériences, leurs motivations, etc.), formés et qui se sentent reconnus et bien intégrés dans l'association.

- **Grandes lignes du recrutement 2021/2022**

- **554** candidats ont été enregistrés dans Parcœur en un an. Parmi ces candidatures **263** se sont transformées en bénévolat régulier. (**47,5%**).

- **190** candidatures sont "sans suite" (n'ont pas répondu à nos propositions, ne se sont pas ou plus disponibles dans les créneaux horaires possibles, ne se sont pas rendus dans les centres ou ne sont pas revenus) .

- **38** candidatures ont été placées dans le "vivier" : candidats susceptibles de se voir proposer **une mission future** ou une participation à une action ponctuelle (collectes...)

- **63** sont des candidatures en cours de traitement au niveau de l'AD (candidatures internet non orientées) ou surtout en instance dans les centres.

- Le nombre de nouveaux bénévoles est plus importants pour les activités "hors centres d'activités" : RestoBus, Halte de nuit, Accueil de Jour familles, que dans les Centres d'activité.

Le taux moyen annuel de nouveaux bénévoles par rapport à l'effectif global est de **18,9%** : **233 nouveaux bénévoles** pour 1395 bénévoles réguliers en activité.

- **Les nouvelles formes de bénévolat**

L'ouverture vers les jeunes est essentielle pour l'**avenir du bénévolat** aux restos. **L'accueil de stagiaires doit être favorisé**. Que ce soit à l'occasion des collectes (volontaires du service civil...), dans le cadre de liens avec des établissements scolaires ou d'Université ou encore en accueillant des volontaires effectuant leur Service Civil Universel (SNU), **nous devons nous faire connaître des générations** qui n'ont pas connu Coluche.

De plus en plus d'étudiants sont **disponibles pour des missions ponctuelles** et ont pu ou pourront être recrutés en tant que "chargée de mission"

En ce qui concerne les missions spécifiques à l'AD, au moins un des 2 mécénats d'entreprise va poursuivre son engagement sous forme de bénévolat.

- **Le suivi des bénévoles avec Parcoeur et avec les Relais Ressources Bénévoles**

Deux sessions de formation Parcoeur à destination des Relais Ressources Bénévoles (octobre 2021 et mars 2022) ont permis **d'améliorer les pratiques** dans les Centres et le suivi des bénévoles à travers Parcoeur.

Cependant des progrès restent à faire sur la **gestion des candidatures** dans les centres et le **suivi des renouvellements d'engagement**. L'équipe a pour objectif en 2022/23 de s'assurer de manière périodique du suivi des centres dans Parcoeur sur ces points.

L'anticipation et l'expression des besoins dans les centres en nouveaux bénévoles dans le cadre du PAD sera relancée avec l'aide des soutiens de centre, de même que la création de binômes pour assurer l'avenir.

- **Les échanges avec les Référents Ressources Bénévoles de la Région (DRGO)**

Notre Association Départementale participe à un **groupe de travail régional** sur le recrutement. Après un état des lieux du recrutement et des pratiques d'accueil des candidatures dans les 9 départements de la région, le groupe travaille sur les actions à entreprendre pour faciliter **le recrutement en adéquation avec les objectifs du PAN et du PAD**.

La crise sanitaire que nous connaissons depuis plus de deux ans nous a **privés d'une partie importante de bénévoles plus âgés** qui se sont mis en retrait comme l'AN le recommandait. Mais en parallèle nous avons eu **un afflux de nouveaux bénévoles** qui temporairement se trouvaient sans travail ou en chômage partiel et qui se sentaient utiles pour venir nous aider en ces moments difficiles, ce qui nous a permis de pouvoir répondre très vite à de **nouveaux besoins sur de nouvelles activités** au chemin de Traverse pour les repas du midi et du soir qui sont maintenant sacralisés. Parmi ces nouveaux bénévoles de nombreux ont continué leur bénévolat quand le déconfinement et la reprise de l'activité a repris.

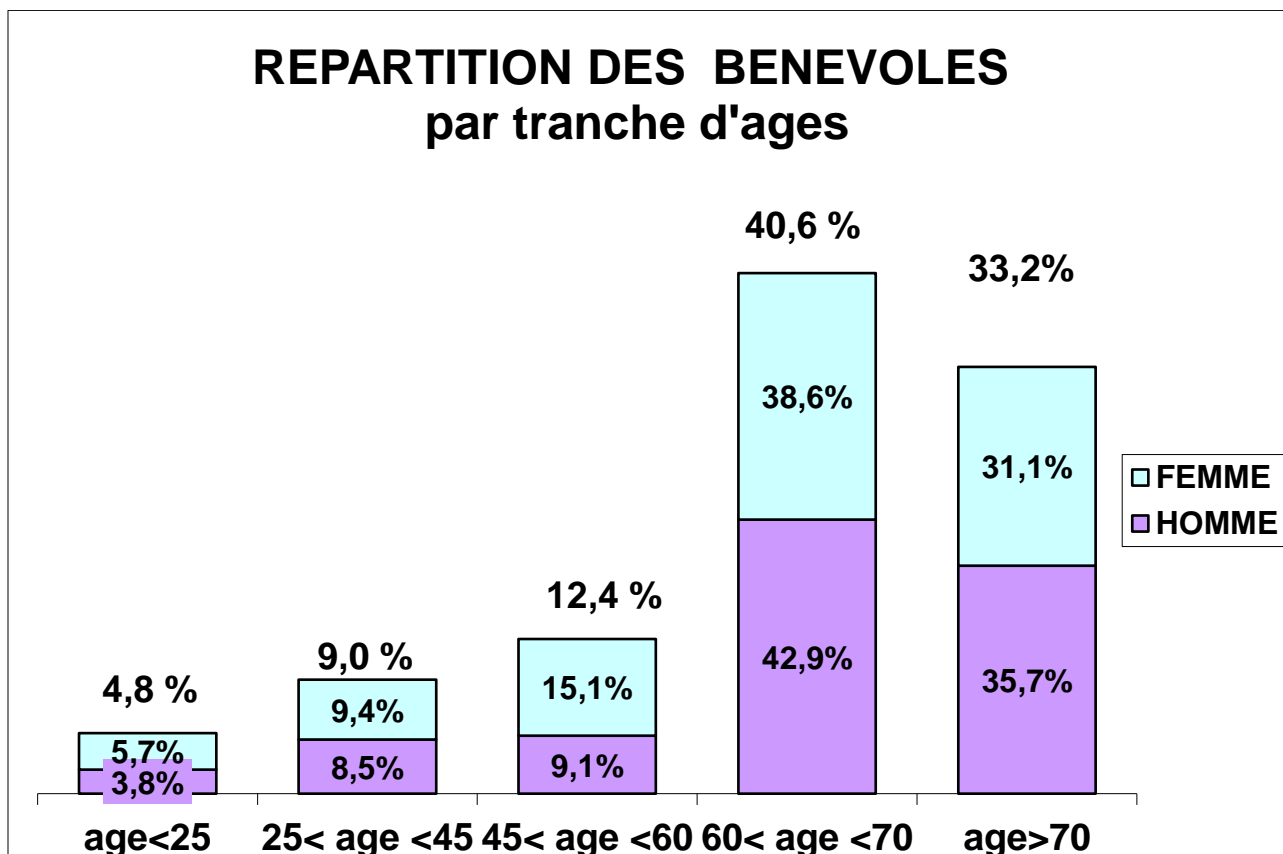
Les candidats sont manifestement **plus jeunes qu'avant**. Par ailleurs, si la volonté de porter attention aux autres, notamment les plus démunis, reste **la motivation la plus importante**, la part du temps consacrée aux activités de bénévolat n'est plus tout à fait la même : **elle peut être partagée entre plusieurs associations**, elle est, en particulier pour les seniors, **concurrencée** par d'autres sollicitations et, notamment, en un temps où les **difficultés sociales tendent à s'accumuler**, par la garde des petits-enfants, plus

généralement des contributions familiales. En tout état de cause, et cela n'est en rien péjoratif, le bénévolat est moins militant et s'inscrit davantage dans une organisation de vie.

L'Association doit être capable d'accueillir ces nouveaux « profils » de bénévoles, d'adapter son organisation, afin de permettre à chacun d'apporter, à son niveau et selon ses moyens et disponibilités, sa contribution à la mission sociale des Restos. Dans quelques années, en effet, et si la tendance actuelle se confirme, les profils des bénévoles seront plus diversifiés : cela peut être un « frein » si l'Association n'arrive pas à accompagner cette mutation. Cela peut se révéler une grande richesse si nous sommes capables de modifier, d'élargir notre organisation, comme nous l'avons déjà fait, en 2013 avec la création du RestoBus puis, en janvier 2017, en proposant aux étudiants, au Centre Angers-Mail, une soirée spécifique, et cette année en distribuant des repas chauds à la Halte de nuit et la création de l'Accueil de jour Familles et cette année avec la création d'un Centre Itinérant et en progressant de manière significative dans l'ouverture de nos centres tout au long de l'année et peut-être le samedi et le soir pour toucher de nouvelles personnes comme les travailleurs pauvres.

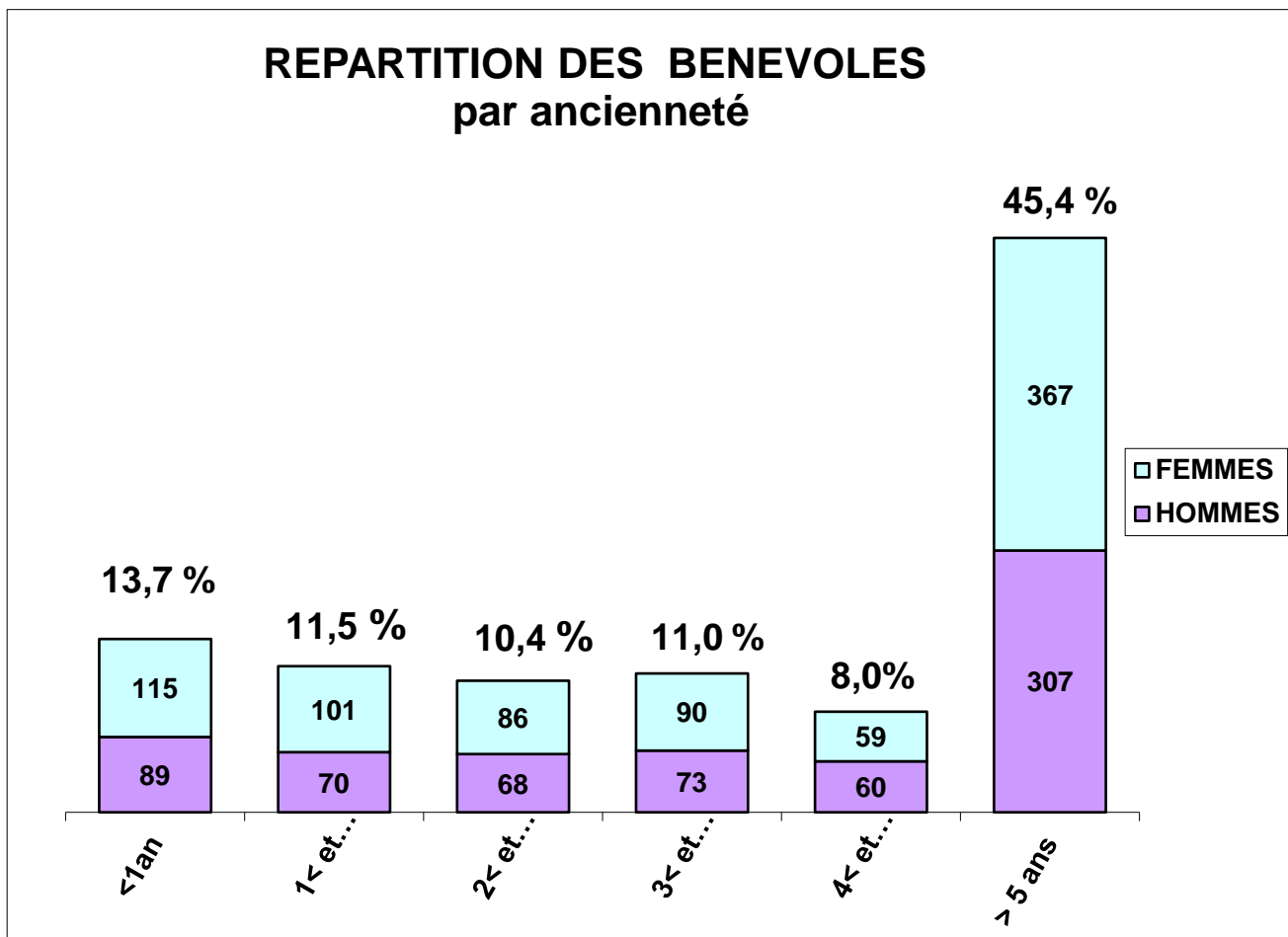
En 18 années notre Association s'est accrue de plus de 68.3 % de bénévoles.

La crise sanitaire a eu pour conséquence de la mise en retrait de pas mal de bénévoles âgés ou à risque. Nous terminons cette campagne d'hiver avec 1 486 bénévoles dont 55.1 % de femmes et 44.9 % d'hommes. La moyenne d'âge des bénévoles est de 62.9 ans dont 61.9 ans pour les femmes et 64.0 ans pour les hommes. L'antériorité moyenne aux restos est de 6.41 années et 6.4 pour les hommes et 6.44 pour les femmes.



Ces graphiques permettent de voir les pourcentages par tranche d'âge de femmes, d'hommes et de bénévoles : en particulier on remarque que **40.6 % ont entre 60 et 70 ans** et **33.2 % sont âgés de plus de 70 ans** et **4.8 % ont moins de 25 ans**.

L'activité du RestoBus nous a amenés à constituer une équipe de **109 bénévoles** dont la moyenne d'âge est de **62.9 ans**, l'accueil de jour familles **63.5**, les petits déjeuners **40.9**, les repas du soir dont la moyenne d'âge de **39.5 ans** est moins élevée car beaucoup ont une activité salariée ou universitaire et viennent après leur travail consacrer une soirée aux Gens de la Rue.



Ce dernier graphique nous visualise que **45.4 % des bénévoles ont plus de 5 ans d'ancienneté** dans leur bénévolat, mais que nous avons malgré tout chaque année **une arrivée de nouveaux bénévoles** qui nous permettent de faire face au développement de **nouveaux centres ou nouvelles activités** et qui viennent naturellement remplacer ceux qui au bout d'un certain nombre d'années souhaitent faire une pause dans leur bénévolat.

La **valorisation des heures de bénévolat** faites sur la période du 1/05/2021 au 30/04/2022 pratiquées au niveau de tous nos centres d'activités nous est demandée par les commissaires aux comptes : cette valorisation a donné les **chiffres suivants** :

- **337 750 heures** fournies par nos bénévoles soit **+7.6 %** soit **210.2 ETP**

- **3 907 764 € avec l'heure valorisée au taux horaire moyen du SMIC chargé de 11.57 €.**

Toutes ces actions en faveur des plus démunis ne pourraient avoir lieu sans le dévouement des 1 486 bénévoles et des 83 salariés des Restos du Cœur de Maine-et-Loire.

Alain HASSE
Secrétaire Départemental

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2021-2022

Association AD49
des Restaurants du Cœur-Les Relais du Cœur

Maine et Loire

N° SIRET : 400 461 356 00091

RAPPORT FINANCIER 2021/2022

Présentation des comptes de l'exercice

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

L'Association Maine et Loire des Restaurants du Cœur a animé plusieurs actions orientées vers :

- Accueil de Jour du Doyenné en année pleine avec un succès croissant
- Réflexion et recherche de financements pour le projet Centre Itinérant

Le total du **Bilan de l'exercice clos le 30 avril 2022 est de 1 471 573,40 € versus 1 279 532.05€ au 30 avril 2021** soit en hausse de 192k€.

a) ACTIF

Il se décompose en :

o ACTIF IMMOBILISE

La valeur de notre patrimoine net a augmenté de +14k€. Sa nouvelle valeur est de 614k€

Nous avons fait l'acquisition de +152k€ de biens dont 46k€ pour l'extension de Couffon, 52k€ pour 3 véhicules d'occasion, 28k€ pour 4 appareils de levage pour l'entrepôt, 12k€ renouvellement matériel CIENE.

A contrario notre patrimoine a perdu 135k€ en valeur

- dont -15k€ pour vente de vieux matériels
- dont -120k€ de vieillissement par le biais des amortissements

Légère baisse des Dépôts de garantie.

o ACTIF CIRCULANT

En forte hausse de +178k€. Sa nouvelle valeur est de 857k€.

Meilleure situation de la trésorerie qu'au 30 avril 2021 puisqu'elle s'élevait à 138k€ en fin d'exercice 2022 versus 47k€ fin d'exercice 2021 soit + 71k€.

Augmentation également de 108k€ des dettes de l'Etat et des organismes publics liées aux subventions. Elles s'élevaient à 675k€ au 30 avril 2022.

A contrario baisse de 19k€ des dettes de nos clients. Les factures du CIENE ont été établies et honorées plus rapidement à la fin de cet exercice. Elles s'élevaient alors à 39k€.

b) PASSIF

Il se décompose en :

○ FONDS PROPRES

La valeur de nos Fonds Propres a augmenté de +59 k€. Sa nouvelle valeur est de 876k€.

- + 150k€ de subventions d'investissement pour Accueil de Jour du Doyenné, achat de Véhicules et Centre de Couffon principalement.
- -158k€ : différence entre les résultats des 2 exercices.

L'an dernier l'AD49 était bénéficiaire de +67k€ alors que cette année elle enregistre un déficit de -91k€.

- +67k€ de Reports d'A Nouveaux liés principalement aux acquisitions de l'exercice précédent.

○ FONDS DEDIES

Augmentation de +47k€ des Fonds Dédiés. Sa nouvelle valeur est de 102k€

Création d'un nouveau Fonds Dédié de 20k€ suite au Don AXA pour l'Accueil de Jour ;

Création d'un nouveau Fonds Dédié de 20k€ suite à subvention pour le Restobus.

La collecte Bébés reste stable.

○ DETTES

Augmentation de +86k€ de nos Dettes. Leur nouvelle valeur est de 494k€.

Dont + 23k€ dus aux fournisseurs, + 13k€ de dettes sociales et + 47k€ de Produits Constatés d'avance (contrats de subvention arrivés plus rapidement).

Le total des **PRODUITS d'EXPLOITATION** de l'exercice s'est élevé à la somme de 2 860 223 € contre 2 822 267 € au 30 avril 2021 soit une hausse de + 38k€.

○ Ventes et Prestations pour 288k€ : en hausse de 47k€

Les portes ouvertes de printemps 2021 en eu lieu en mai, donc recettes en moins sur l'exercice précédent mais en plus sur celui-ci.

○ Subventions pour 1543k€ : en hausse de +68k€

Il s'agit principalement des contrats liés à l'Insertion qui sont calculés sur les effectifs des chantiers. Ceux-ci étant en augmentation de +2.45 ETP sur l'exercice les recettes mais aussi les dépenses suivent. Pas de chômage partiel suite COVID sur l'exercice 2021/2022.

○ Dons (y compris collecte Bébés) pour 195k€ : en baisse de -26k€

○ Abandons de frais pour 168k€ : en hausse de +8

○ Contribution AN : en baisse de 25k€

Principalement à cause de la sous-évaluation de notre atterrissage.

○ Utilisation des Fonds Dédiés -40k€

L'an dernier consommation et solde du Fonds Dédiés lié à la subvention de 20 k€ pour la création de l'Accueil de Jour du Doyenné.

Début 2022 retard dans les Achats pour les Bébés suite à la recherche de nouveaux bénévoles.

○ **Autres : en baisse de -8k€**

Les formations des salariés sont moins prises en charge par Uniformation.

Les CHARGES d'EXPLOITATION ont atteint la somme de 2 990 665 € pour 2 768 222 € l'exercice précédent soit une hausse de +222k€

○ **Achats de marchandises pour 210k€ : hausse de +20k€**

- +12k€ achats d'intrants pour JDC et CIAT.
- +16k€ davantage de repas servis aux Chemins de Traverse mais aussi plus de repas chauds facturés (2 par semaine au lieu de 1 précédemment) au Restobus.
- -11k€ achats produits bébés suite à manque de bénévoles en début 2022.

○ **Autres Achats et Charges Externes pour 979k€ : hausse de +47k€**

- +14k€ carburants soit +31%
- +14k€ de séjours en vacances : reprise de l'activité
- +8k€ loyers et charges immobilières
- +8.5k€ de réparations sur logements Toits du Cœur
- +5k€ formation des salariés : reprise de l'activité
- +8k€ Intérim suite difficulté devenue récurrente aux Chemins de traverse et remplacement d'encadrants techniques à l'Insertion
- +4k€ frais de déplacement suite reprise totale de l'activité sur cet exercice
- + 4k€ frais de restauration suite reprise des formations
- -4k€ réparation de matériels
- -11k€ matériel de restauration et autres : équipement de l'Accueil de Jour sur l'exercice précédent non renouvelé
- -3k€ frais d'huissier aux Toits du Cœur : 2 procédures l'année précédente

○ **Impôts et Taxes pour 57k€ : hausse de 6k€**

Surtout la taxe pour la formation des salariés. A noter que les remboursements eux ont baissé sur la même période !

○ **Charges de personnel pour 1479k€ : hausse de +97k€**

Elles représentent 49% de nos charges d'exploitation.

ETP en hausse de + 2.36 dont +2.45 sur les CDDI : Pas de chômage partiel sur l'exercice et légère hausse du taux d'encadrants techniques sur les chantiers d'Insertion. Hausse également des ETP sur les Toits du Cœur suite à l'accroissement de l'activité. A contrario pas de contrat aidé pour l'assistance administrative à la coordination des chantiers.

○ **Amortissements et Provisions pour 134k€ : hausse de +14k€**

Dont hausse de 24k€ liée aux gros investissements de l'année précédente (création Accueil de Jour du Doyenné, achat Camion DIAN pour Entrepôt, travaux Candé, achats pour le Centre du Mail suite déménagement).

-10k€ car aucune dotation aux provisions nouvelle.

○ **Reports sur Fonds Dédiés pour 118k€ : hausse de 37k€**

Création de 2 nouveaux Fonds Dédiés (20k€ suite don AXA pour Accueil de Jour du Doyenné, 20k€ pour Restobus suite subvention). A contrario légère baisse de -4k€ de la collecte Bébé de décembre 2021 après une collecte 2020 en hausse.

Il en résulte un RESULTAT d'EXPLOITATION de -130 442 € contre 54 045 € l'exercice précédent soit une aggravation de -184k€

Nos produits ont augmenté de +38k€ alors que les charges se sont accrues de +222k€.

Les causes principales sont :

- l'atterrissage fait en mars sous estimé de 91k€. D'où un produit moindre vu que la contribution demandée à l'AN a été minimisée de ce montant. Voir explication du résultat net ci-après.
- Les subventions exceptionnelles COVID sur l'exercice précédent de 17k€ de la Région et 48k€ de l'Etat.
- La reprise, même partielle des activités de Vacances, des Formations.
- La reprise totale de l'activité sur les Chantiers d'Insertion en 21/22.

Le RESULTAT NET de l'exercice au 30 avril 2022 est déficitaire de -91 002 € alors qu'il était excédentaire 66 611 € au 30 avril 2021.

Pour rappel le résultat devrait être proche de 0 puisque l'AN nous demande d'évaluer notre déficit au T1 et nous verse une contribution financière du même montant jusqu'alors.

Cette année la re-prévision de mi-mars a été très largement sous-évaluée.

Les mauvaises surprises de dernières minutes sont :

- La création de 2 Fonds Dédiés pour 40k€ décidée lors de la clôture qui crée une charge lors de sa constatation.
- 20k€ d'achat d'Intrants non prévus
- 12k€ prime pouvoir d'achat PEPA
- 16k€ de carburant et gaz : hausse prévue insuffisante

La différence entre le Résultat net de l'exercice et le Résultat d'exploitation est constituée principalement par un **résultat Exceptionnel de 39 139 €**.

Il s'agit de l'abandon d'une provision de 10k€ et de l'amortissement des subventions d'investissement pour 29k€.

Précisons que pour cet exercice **la contribution de l'Association Nationale est de 547 744 €** contre 572 894 € l'année précédente.

Rappel : elle aurait dû être de 91k€ supérieure si nous avions mieux évalué l'atterrissage.

Les FONDS DEDIES restant à utiliser se montent à 102 k€ au 30 avril 2022 contre 55k€ au 30 avril 2021.

Utilisation et solde des 2 Fonds Dédiés Etat pour Petits Déjeûners et Création Accueil de Jour Doyenné.

A contrario création des 2 Fonds Dédiés : 20k€ pour Accueil de Jour (mécénat AXA), et 20k€ pour Restobus.

Le Montant restant à utiliser sur le Fonds Dédiés Collecte Bébé s'élève à 64k€, supérieur à l'an dernier faute de bénévole en charge des commandes début 2022.

Contributions volontaires en nature

Sauf impossibilité d'évaluation ou de valorisation, les contributions volontaires en nature doivent, si elles sont significatives, être valorisées dans les comptes.

Cela permet d'avoir une vue d'ensemble plus juste et conforme à la réalité de l'association. Et met en lumière l'impact de ces contributions sur le budget global de l'association.

Elles n'impactent pas le résultat et figurent à titre indicatif, mais riche d'enseignement.

Au titre de l'exercice 2021/2022 les CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES en NATURE s'élèvent à 6 433 958 €.

Elles sont de 3 types :

*** 3 907 764€ pour valorisation des 337 550 heures de bénévolat** au tarif du **smic horaire de 11.57€**

Comparatif pluriannuel	Total des heures de bénévolat	Nbre de bénévoles *	Moyenne horaire annuelle / bénévole
Exercice 2021/2022	337 750	1 506	224
Exercice 2020/2021	313 898	1 620	194
Exercice 2019/2020	352 369	1 540	229

Le nombre de bénévoles est en baisse suite à la suppression de Parcoeur des bénévoles occasionnels qui nous aident lors des Collectes. Le temps partiels COVID avait permis l'inscription de nouveaux bénévoles qui sont depuis, en grande partie, retournés à leur activité. En outre, après les périodes COVID quelques très anciens bénévoles « historiques » ont cessé leur entraide.

Les heures moyenne en regard sont en hausse et la moyenne revient presque au niveau d'avant COVID .

* **1 954 061.27€** pour les dons alimentaires (**1171 tonnes** provenant de la ramasse, des collectes, et des plateformes de la grande distribution) récupérés par l'AD49 en sus des livraisons provenant de l'AN (526 tonnes vs 600 en 2020/21 pour un montant de 843k€ vs 915 en 21/22). Le volume est en légère hausse mais a contrario la valeur en légère baisse vs 2020/21.

* **572 133.04€** de mise à disposition de locaux et d'un véhicule.

Présentation du budget de l'exercice en cours

Le budget qui vous est présenté pour l'exercice 2022/2023 a été voté par votre Conseil d'Administration lors de sa séance du 05/09/2022.

Le budget a été établi à partir des hypothèses suivantes :

- Création d'un nouveau Centre, type Centre Itinérant
- Maintien en l'état de l'activité Gens de la Rue
- 2 logements supplémentaires loués par les Toits du Cœur

a) **Les PRODUITS d'exploitation hors subventions AN sont estimés à 2 377k€** vs 2 312k€, soit en hausse de +65k€ par rapport au total des produits enregistrés sur l'exercice clos au 30 avril 2022.

- +66k€ pour +2 ETP CDDI à l'Insertion.
- +13k€ pour logements supplémentaires Toits du Cœur
- +13k€ prestations CIENE suite augmentation des ETP
- +9k€ Subventions : augmentations diverses dont coût des repas
- -29k€ Générosité du Public : dons principalement) en baisse constante (hors pic COVID)
- -10k€ abandon de provision en 2021

b) **Les CHARGES sont budgétées à hauteur de 3 122k€**, soit en hausse de +131k€ par rapport au total des charges d'exploitation enregistrées sur l'exercice clos au 30 avril 2022.

• Pour information les **frais de personnel** figurent dans ce budget pour **1 593k€** alors qu'ils étaient de **1 479k€** soit +114k€

- Hausse de 2ETP CDDI
- Embauche de 1 ETP CDI administratif à l'Insertion
- +10k€ hausse des loyers et charges Toits du Cœur pour les 2 logements supplémentaires
- +7k€ achat produits Bébé et hausse coûts des repas chauds (170k€ budgétisés vs 163 réalisés)

Il en résulte un DEFICIT prévisionnel de -745k€ hors contribution AN vs -639k€ pour le réalisé 2021/2022 soit une aggravation de -106k€

Fait, le 5 Septembre 2022

La Trésorière

Yveline SAUVAGE / LECUONA

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2022

RESOLUTIONS

1^{ère} Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des différents rapports et notamment le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice 2021-2022 et donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion.

2^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021-2022, soit un déficit de -91 002,33 € et de l'affecter en totalité au compte "Report à nouveau" dont le solde débiteur de -227 864,99 € deviendra -318 867,32 €.

3^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale approuve le budget 2022/2023 tel qu'il est présenté dans le compte rendu et ses annexes.

4^{ème} résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité et autres.

Projet Associatif Départemental des Restaurants du Cœur de Maine-et-Loire (PAD49) pour la période 2022-2023 Version : v0_20220720

Délégation Régionale : Grand Ouest

Préambule

Le projet associatif départemental (PAD) décrit infra prend pour référence le projet associatif national (PAN) voté à l'assemblée générale du 22 octobre 2021, qui a mis l'accent sur quatre axes repris dans la déclinaison qui suit.

Le PAD soumis au vote à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'AD 49 le 28/09/22 se limite à la période 2022-23, mais les instances s'intéressent à la vision globale 2022-27.

Chacune des orientations peut faire l'objet, si nécessaire, d'un planning de suivi détaillé au niveau qui va bien, détaillant les actions permettant d'y parvenir et les acteurs impliqués.

L'état d'avancement du PAD est examiné à chaque réunion des instances (Bureau et Conseil d'Administration) et des ajustements peuvent être opérés, particulièrement en terme calendaire.

Le PAD est soumis au vote lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Les actions du PAD49 et le calendrier associé

AXE 1 – Des personnes accueillies et impliquées dans nos actions

Orientation 1 : Améliorer la qualité de l'accueil des personnes accueillie

1.1.1 Au niveau de l'AD, avoir un taux de participation de 5%³ des personnes accueillies pour les collectes, à l'échéance de 2023.

Orientation 2 : diversifier l'offre d'accompagnement global

1.2.1 - Créer un centre itinérant dans une ou plusieurs zone blanche (2022-23).

1.2.2 - Développer au moins trois activités d'aide à la personne dans chacun des 27 centres résidents, moyennant la formation des bénévoles à l'aide à la personne (au moins le module PAAP), à l'échéance de 2023.

AXE 2 – Des bénévoles à l'engagement valorisé

Orientation 1 : Donner envie de devenir et de rester bénévole

2.1.1 – Recruter, pour les postes à responsabilité, sur la base de fiches de missions ou équivalent, dès 2022.

³ Les personnes accueillies représentent 5% des personnes mobilisées pour effectuer les collectes

2.1.2 – *Créer et animer le réseau des « recrutements » (RRB, relais RB), à l'échéance de 2022, puis de façon permanente.*

2.1.3 - *Favoriser l'implication des bénévoles auprès des Gens de la rue en donnant la possibilité d'avoir une aide pour des tâches répétitives difficiles à réaliser dans les horaires travaillés. A parti de 2022 puis permanent*

Orientation 2 : Favoriser les prises de responsabilité

2.2.1 - *Faire voter la limitation des mandats des responsables de centre à 5 ans (nouveaux entrants) pour assurer un renouvellement des animateurs d'équipe, dès 2022.*

2.2.2 – *Etablir un document de gestion prévisionnelle pour les postes à responsabilité (2022-23), sur la base d'une fiche d'orientation (2022), et le faire vivre de façon permanente*

AXE 3 : Des organisations dynamiques et innovantes

Orientation 1 : Améliorer les conditions d'accueil

3.1.1 – *Identifier les centres prioritaires (2022-2023) puis réaménager selon les besoins et les moyens (2023-2025).*

3.1.2 - *Rendre plus visible la diversité de l'offre d'aide Restos : faire connaître les centres de distribution, les activités, les lieux non alimentaires. (2022, puis permanent)*

3.1.3 - *Élargir les plages d'ouverture (jours et horaires), au moins pour les centres urbains, dès 2023.*

Orientation 2 : Améliorer le fonctionnement de l'organisation

3.2.1 - *Organiser des rencontres entre équipes de centres et favoriser les échanges de bonnes pratiques à partir de 2022, puis permanent)*

3.2.2 - *Mettre en place une dynamique d'équipe pour les permanents des Chantiers d'Insertion. Dès 2022 puis permanent*

AXE 4 : Des ressources diversifiées et sécurisées

Orientation 1 : Diversifier les ressources alimentaires

4.1.1 - *Valoriser les produits FEAD en utilisant les supports de communication (affiches FEAD, livres de recettes, vidéos), dès 2022.*

Orientation 2 : Développer les ressources financières

4.2.1 – *Relancer, puis entretenir, les contacts avec les entreprises locales pour obtenir des dons ou du mécénat de compétences (2022, puis permanent)*

ANNEXES FINANCIERES

- **BILAN AU 30/04/2022**
- **COMPTES DE RESULTATS**
- **BUDGET 2022/2023**
- **RESULTATS PAR ACTIVITES**

ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR DE MAINE-ET-LOIRE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

48 route du Plessis-Grammoire

49124 SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2022

ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU CŒUR - LES RELAIS DU CŒUR DE MAINE-ET-LOIRE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

48 route du Plessis-Grammoire

49124 SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2022

À l'assemblée générale de l'association LES RESTAURANTS DU COEUR – LES RELAIS DU CŒUR DE MAINE-ET-LOIRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES RESTAURANTS DU COEUR – LES RELAIS DU CŒUR DE MAINE-ET-LOIRE relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er mai 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER) :

- sont décrites de manière appropriée dans les notes « 10 – Informations relatives au compte de résultat par origine et destination » et « 11 – Informations relatives au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public » de l'annexe,
- sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06,
- et ont été correctement appliquées.

Nous nous sommes également assurés du caractère approprié des principes comptables appliqués, du caractère raisonnable des estimations significatives retenues et de la présentation d'ensemble des comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 16 septembre 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Claude MARTY



**LES RESTAURANTS DU CŒUR
LES RELAIS DU CŒUR**

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
DU MAINE-ET-LOIRE (AD49)**

COMPTES ANNUELS AU 30/04/2022

Date d'établissement des comptes : 09/09/22

Signatures

Président

Trésorier

ETATS FINANCIERS

du 01/05/2021 au 30/04/2022

SOMMAIRE

1. BILAN ACTIF	4
2. BILAN PASSIF	5
3. COMPTE DE RÉSULTAT	6
4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ	9
a. Description de l'objet social.....	9
b. Nature et périmètre des missions sociales.....	9
c. Les moyens mis en œuvre	9
5. FAITS MAJEURS.....	9
6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	10
a. Référentiel comptable	10
b. Immobilisations et amortissements	10
c. Stocks.....	10
d. Créances	10
e. Valeurs Mobilières de Placement.....	11
f. Subventions.....	11
i. Subventions de fonctionnement.....	11
ii. Subventions d'investissement.....	11
g. Contributions financières	11
h. Mécénat.....	11
i. Les apports	11
j. Autres ressources	12
7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	12
8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	12
9. AUTRES INFORMATIONS	12
10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	13
a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales	13
b. Définition des fonds issus de la générosité du public.....	13
c. Emplois des ressources de la générosité du public.....	14
11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC.....	14
12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS	15
a. Immobilisations.....	15
b. Amortissements.....	15
13. Bilan Actif suite : STOCKS, CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR.....	16
14. Bilan Actif suite : VMP, DISPONIBILITÉS, CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE.....	17
15. Bilan Passif (suite) : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS	18
a. Variation des Fonds propres.....	18

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR DU MAINE-ET-LOIRE (AD49)

b. Variation des Fonds dédiés	18
16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS.....	19
17. Bilan passif (suite) : DETTES.....	20
a. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	20
18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS	21
a. Engagements donnés.....	21
b. Engagements reçus.....	21
19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS.....	22
20. RÉSULTATS ANALYTIQUES	23
a. Répartition du résultat analytique de l'exercice	23
b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public.....	23
21. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	24
22. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC.....	26
23. ANNEXES	28

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022			EXERCICE CLOS LE 30/04/2021
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Autres Immobilisations incorporelles	60 958.00	-36 703.27	24 254.73	36 398.73
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles	60 958.00	-36 703.27	24 254.73	36 398.73
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	263 297.34	-180 588.27	82 709.07	50 589.83
Installations techniques, matériel et outillage	201 276.60	-166 691.80	34 584.80	48 624.54
Autres immobilisations corporelles	1 212 592.71	-760 204.30	452 388.41	441 318.62
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations	3 709.42		3 709.42	3 709.42
Sous-total – Immobilisations corporelles	1 680 876.07	-1 107 484.37	573 391.70	544 242.41
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	10.00		10.00	10.00
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 758.45		16 758.45	20 156.43
Sous-total – Immobilisations financières	16 768.45		16 768.45	20 166.43
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	1 758 602.52	-1 144 187.64	614 414.88	600 807.57
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	39 053.89	-517.64	38 536.25	58 375.12
Autres créances	675 038.85		675 038.85	566 967.87
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	137 723.02		137 723.02	47 209.73
Charges constatées d'avances	5 860.40		5 860.40	6 171.76
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	857 676.16	-517.64	857 158.52	678 724.48
TOTAL GÉNÉRAL	2 616 278.68	-1 144 705.28	1 471 573.40	1 279 532.05

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	EXERCICE CLOS LE 30/04/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	568 424.33	568 424.33
Fonds propres avec droit de reprise	54 000.00	54 000.00
Réserves		
Report à nouveau	126 132.79	59 521.48
Excédent ou déficit de l'exercice	-91 002.33	66 611.31
Sous-total : Situation nette	657 554.79	748 557.12
Subventions d'investissement	218 058.45	68 487.15
TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES	875 613.24	817 044.27
Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations	0.00	0.00
Fonds dédiés	102 189.75	54 899.18
TOTAL II – FONDS DÉDIÉS	102 189.75	54 899.18
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL III – PROVISIONS		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	6 884.00	6 740.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 525.48	79 825.64
Dettes fiscales et sociales	144 718.15	131 539.49
Autres dettes	40 071.04	37 522.88
<i>dont compte courant de l'Association Nationale</i>		
<i>dont avances remboursables reçues du National</i>		24 999.70
Sous-total des dettes	295 198.67	255 628.01
Produits constatés d'avance	198 571.74	151 960.59
TOTAL IV – DETTES	493 770.41	407 588.60
TOTAL GÉNÉRAL	1 471 573.40	1 279 532.05

3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	EXERCICE CLOS LE 30/04/2021
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	73 878.65	39 770.75
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de services	214 336.69	201 218.63
<i>dont parrainages</i>		
Sous-total – Ventes de biens et services	288 215.34	240 989.38
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Concours publics	890 123.00	838 349.85
Subventions d'exploitations	652 541.21	635 992.21
Sous-total	1 542 664.21	1 474 342.06
Ressources et Produits liés à la générosité du public		
Dons manuels non affectés	226 575.18	262 877.36
Dons manuels affectés	113 997.10	118 496.70
Produits des manifestations	1 550.00	
Mécénats	20 500.00	
Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL		
Sous-total	362 622.28	381 374.06
Contributions financières		
Contributions reçues de l'Association Nationale	547 744.00	572 894.00
Contributions reçues d'autres associations départementales		
Contributions reçues d'autres OSBL	17 753.46	3 543.33
Sous-total	565 497.46	576 437.33
Sous-total – Produits de tiers financeurs	2 470 783.95	2 432 153.45
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	29 680.28	38 507.39
Utilisations des fonds dédiés	70 841.47	110 464.27
Autres produits	702.24	152.77
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	2 860 223.28	2 822 267.26

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	EXERCICE CLOS LE 30/04/2021
Achats		
Achats de marchandises	210 924.14	190 053.73
Variation de stock		
Sous-total – Achats stockés	210 924.14	190 053.73
Autres achats et charges externes	978 823.09	932 119.77
Aides financières		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		
Autres aides financières		
Sous-total – Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	52 748.62	48 271.04
Autres	3 895.03	3 008.30
Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés	56 643.65	51 279.34
Charges de personnel		
Salaires et traitements	1 255 386.53	1 174 658.02
Charges sociales	224 006.09	208 092.01
Sous-total – Charges de personnel	1 479 392.62	1 382 750.03
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	134 532.30	110 222.79
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		9 844.68
Sous-total – Dotations aux amortissements et dépréciations	134 532.30	120 067.47
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	118 132.04	81 265.88
Autres charges	12 217.36	10 685.94
TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION	2 990 665.20	2 768 222.16
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-130 441.92	54 045.10
Produits financiers		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	301.02	414.98
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS	301.02	414.98
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	301.02	414.98
3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)	-130 140.90	54 460.08

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	EXERCICE CLOS LE 30/04/2021
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 454.48	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	29 471.75	12 541.02
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS	39 926.23	12 541.02
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	310.53	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		389.79
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	477.13	
TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES	787.66	389.79
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	39 138.57	12 151.23
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 900 450.53	2 835 223.26
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	2 991 452.86	2 768 611.95
SOLDE INTERMEDIAIRE	-91 002.33	66 611.31
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-91 002.33	66 611.31
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	1 954 061.27	1 963 663.22
Prestations en nature	572 133.04	567 623.34
Bénévolat	3 907 764.00	3 559 602.00
TOTAL	6 433 958.31	6 090 888.56
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	1 954 061.27	1 963 663.22
Mise à disposition gratuite de biens	571 545.04	567 623.34
Prestations en nature	588.00	
Personnel bénévole	3 907 764.00	3 559 602.00
TOTAL	6 433 958.31	6 090 888.56
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	<i>842 981.52</i>	<i>914 841.73</i>

4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association Départementale du Maine-et-Loire gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- L'aide alimentaire,
- Les multiples activités qui contribuent à la réinsertion (emploi et aide administrative),
- Les ateliers de français,
- Les activités de loisirs (départs en vacances, cinéma, ...),
- Les actions menées en faveur des personnes privées de chez-soi,
- L'aide au logement avec les Toits du Cœur.

c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurant du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

5. FAITS MAJEURS

Néant

6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, entré en vigueur pour les Restaurants du Cœur à l'ouverture de l'exercice 01/05/20 – 30/04/21.

b. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algéco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalette, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

c. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

d. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

f. Subventions

i. Subventions de fonctionnement

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

ii. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au compte de résultat selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

g. Contributions financières

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

h. Mécénat

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

i. Les apports

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association National reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

j. Autres ressources

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2021/2022 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gratuites de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

La crise géopolitique en Ukraine a entraîné une accentuation des hausses inédites sur l'énergie. L'impact n'est pas encore chiffré mais cela ne remet pas en cause les hypothèses de clôture et la continuité de l'exploitation.

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2021/2022 s'élève à 9 028.16 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

9. AUTRES INFORMATIONS

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les produits des manifestations
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2021	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2022
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles	60 958.00				60 958.00
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles	60 958.00				60 958.00
Terrains					
Constructions					
Structures légères (Algéco, Mobilhome)	96 369.02	42 163.20			138 532.22
Rénovations, réhabilitations immobilières	124 629.32	866.00	730.20		124 765.12
Agencements, installations, aménagements et autres immob.	441 415.74	14 516.16			455 931.90
Matériel de transport (transpalettes...)	405 532.15	55 902.37			461 434.52
Matériel et mobilier (bureau et informatique)	11 613.37				11 613.37
Installations à caractère spécifique, chambres froides et matériel frigorifique	201 276.60				201 276.60
Matériel de jardins et cheptel	168 873.49	16 886.44	14 282.04		171 477.89
Matériel ateliers et cuisine	90 497.11	21 637.92			112 135.03
Terrains et constructions en cours					
Rénovations, réhabilitations immobilière en cours					
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations	3 709.42				3 709.42
Immobilisations corporelles	1 543 916.22	151 972.09	15 012.24		1 680 876.07
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	10.00				10.00
Prêts					
Autres immobilisations financières	20 156.43	7 361.48	10 759.46		16 758.45
Immobilisations financières	20 166.43	7 361.48	10 759.46		16 768.45
Total	1 625 040.65	159 333.57	25 771.70		1 758 602.52

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2021	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2022
Amortissements des logiciels et autres Immob. Incorporelles	24 559.27	12 144.00			36 703.27
Amortissements des immobilisations incorporelles	24 559.27	12 144.00			36 703.27
Amortissements terrains, constructions et autres immobilisations corporelles					
Amortis./structures légères (Algéco, Mobilhome)	81 351.64	7 414.70			88 766.34
Amortis./rénovations, réhabilitations immobilières	89 056.87	4 998.10	730.20	-1 502.84	91 821.93
Amortis./agencements, installations, aménagements divers et autres immob.	153 288.45	41 325.88		1 250.00	195 864.33
Amortis./matériel de transport (transpalettes...)	299 908.94	36 420.15	42.63	-1 250.00	335 036.46
Amortis./matériel et mobilier (bureau et informatique)	11 197.65	355.37			11 553.02
Amortis./installations à caractère spécifique, chambres froides et matériel frigorifique	152 652.06	12 536.90		1 502.84	166 691.80
Amortis / matériel de jardins et cheptel	144 272.92	11 361.75	14 282.04		141 352.63
Amortis/ matériel ateliers et cuisine	67 945.28	8 452.58			76 397.86
Immobilisations corporelles	999 673.81	122 865.43	15 054.87		1 107 484.37
Total	1 024 233.08	135 009.43	15 054.87		1 144 187.64

13. Bilan Actif suite : STOCKS, CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR

Stocks (en €)	30/04/2022			30/04/2021
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Missions Sociales				
Total				

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts			
Dépôts et cautionnements versés	16 758.45	972.01	15 786.44
Créances Diverses	10.00		10.00
Total	16 768.45	972.01	15 796.44
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)	39 053.89	39 053.89	
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)			
Autres créances (dont subventions)	675 038.85	675 038.85	
Total	714 092.74	714 092.74	
Total	730 861.19	715 064.75	15 796.44

Produits et Subventions à recevoir (en €)	30/04/2022 Montant Brut
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	
Clients, locataires et comptes rattachés	7 157.67
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	
Etat & Collectivités Publiques	505 621.20
Association Nationale	
Débiteurs et créditeurs divers	86 726.96
Total	599 505.83
<i>Dont subventions et contributions à recevoir</i>	<i>505 621.20</i>

14. Bilan Actif suite : VMP, DISPONIBILITÉS, CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Valeurs mobilières de placement (en €)	Valeur d'acquisition	Cours au 30/04/2022	Plus-Values latentes	Moins-Values latentes
SICAV				
Fonds Communs de Placement				
Total				

Disponibilités (en €)	30/04/2022 Montant Brut
Comptes sur livrets (livret A)	12 144.43
Comptes-courant	125 194.93
Caisse	383.66
Intérêts courus	
Total	137 723.02

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations	5 860.40	5 860.40	
Maintenance			
Assurances			
Frais de télécommunications			
Énergie			
Emprunts et Intérêts sur emprunts			
Autres Charges			
Total	5 860.40	5 860.40	

15. Bilan Passif (suite) : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS

a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Au	Affectation du Résultat		Augmentation		Diminution		Poste à poste	Montants au 30/04/2022
	30/04/2021	Montant	dont GP*	Montant	dont GP*	Montant	dont GP*		
Fonds propres sans droit de reprise	568 424.33								568 424.33
Fonds Propres avec droit de reprise	54 000.00								54 000.00
Réserves									
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs	353 997.78								353 997.78
Report à nouveau	-294 476.30	66 611.31							-227 864.99
Résultat comptable de l'exercice	66 611.31	-66 611.31				91 002.33			-91 002.33
Situation nette	748 557.12	0.00		0.00		91 002.33		0.00	657 554.79
Subventions d'investissement	68 487.15			180 866.00		31 294.70			218 058.45
	817 044.27	0.00		180 866.00		122 297.03		0.00	875 613.24

*GP = Générosité du Public

b. Variation des Fonds dédiés

Détail des fonds dédiés par ressource d'origine (en €)	Fonds à engager	Utilisation	Engagements	Fonds à engager
	30/04/2021	Total	Total	30/04/2022
Sur subventions d'exploitation	3 919.70	3 919.70	20 451.00	20 451.00
Sur contributions financières d'autres organismes <i>dont fonds en provenance de l'Association nationale</i>				
Sur ressources liées à la Générosité du public	50 979.48	66 921.77	97 681.04	81 738.75
Total	54 899.18	70 841.47	118 132.04	102 189.75

16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2021	Dotations	Reprises	Provisions au 30/04/2022
Provisions pour risques et charges <i>(Litiges, Pénalités, Grosses réparations et autres)</i>				
Total (1)				
Provisions pour dépréciation sur immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Financières				
Stock				
Compte Client	2 991.53		2 473.89	517.64
Autres créances				
Total (2)	2 991.53		2 473.89	517.64
Total Général (1+2)	2 991.53		2 473.89	517.64

17. Bilan passif (suite) : DETTES**a. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice**

Dettes (en €)	Montant brut	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	6 884.00	6 884.00		
Fournisseurs et comptes rattachés	103 525.48	103 525.48		
Personnel et comptes rattachés	74 616.45	74 616.45		
Dettes fiscales et sociales	70 101.70	70 101.70		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	40 071.04	40 071.04		
Produits perçus d'avance	198 571.74	198 571.74		
Total	493 770.41	493 770.41		

Charges à payer (en €)	30/04/2022 Montant Brut
Fournisseurs	26 548.26
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir	
Personnel et comptes rattachés	72 809.38
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	22 684.11
État & Collectivités Publiques	
Débiteurs et créiteurs divers	40.30
Intérêts courus à payer	
Total	122 082.05

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus
Subventions	198 159.24	198 159.24		
Loyers des bénéficiaires à percevoir	272.50	272.50		
Autres produits constatés d'avance	140.00	140.00		
Total	198 571.74	198 571.74		

18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS**a. Engagements donnés****Tableau des engagements en crédit-bail**

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules						
Mobiliers, matériels bureau & informatique						
Autres						
Total						

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

b. Engagements reçus**Engagements reçus (liste non exhaustive)**

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)	Cout d'entrée	Dotation aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	Cumulés	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Total				

19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	EXERCICE CLOS LE 30/04/2021
Subventions d'investissement		
État	134 618.89	4 749.07
Région	54 287.42	46 078.08
Département	26 053.39	17 660.00
Communes	3 098.75	
Collectivités publiques		
Autres		
Total subventions d'investissement	218 058.45	68 487.15
Subventions d'exploitation		
Fonds social européen (F.S.E.)	52 800.00	52 800.00
État & DDCSPP	113 228.34	109 252.00
Région		17 002.00
Département	206 333.33	198 213.67
Communes et Communautés urbaines	206 225.53	194 460.54
Autres collectivités		
Ministère de la Justice (T.G.I.)		
Fonds de solidarité logement (F.S.L.) et Fonds social (F.S.)	62 500.00	57 400.00
Autres	11 454.01	6 864.00
Total subvention d'exploitation	652 541.21	635 992.21
Concours publics		
Concours publics sur contrats aidés	824 255.54	767 247.85
Allocations logements	65 867.46	71 102.00
Total concours publics	890 123.00	838 349.85

20. RÉSULTATS ANALYTIQUES**a. Répartition du résultat analytique de l'exercice**

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution AN I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total Produits I+II+III	Total Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire	290 566.68	274 223.69	170 174.66	734 965.03	734 965.03	
Actions d'accompagnement en centre	16 095.05	5 557.00	1 722.86	23 374.91	23 374.91	
Logement et hébergement d'urgence	31 806.83	1 329.00	187 887.68	221 023.51	221 023.51	
Culturel, Loisir	23 636.04	505.00	11 875.65	36 016.69	36 016.69	
Ateliers de Français, Aide aux devoirs						
Accompagnement et retour à l'emploi	134 911.37	38 308.59	1 381 846.24	1 555 066.20	1 555 066.20	
Frais de fonctionnement	25 726.82	13 293.00	68 981.28	108 001.10	199 003.43	-91 002.33
Actions menées en faveur des personnes privées de chez soi	23 546.59	29 406.00	166 095.88	219 048.47	219 048.47	
Microcrédit, Conseil Budgétaire et Accès aux droits et à la Justice						
Formation et animation du bénévolat	1 454.62		1 500.00	2 954.62	2 954.62	
Total	547 744.00	362 622.28	1 990 084.25	2 900 450.53	2 991 452.86	-91 002.33

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0.00 €.

21. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022		EXERCICE CLOS LE 30/04/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	362 622.28	362 622.28	381 374.06	381 374.06
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats				
Dons manuels non affectés	226 575.18	226 575.18	262 877.36	262 877.36
Dons manuels affectés	113 997.10	113 997.10	118 496.70	118 496.70
Legs, donations et assurances-vie				
Mécénats	20 500.00	20 500.00		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Manifestations	1 550.00	1 550.00		
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	921 848.68		854 701.65	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	565 497.46		576 437.33	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	356 351.22		278 264.32	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 542 664.21		1 474 342.06	
Union européenne	52 800.00		52 800.00	
État français	113 228.34		109 252.00	
Collectivités territoriales	412 558.86		409 676.21	
Autres subventions	73 954.01		64 264.00	
Concours publics	890 123.00		838 349.85	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 473.89		14 341.22	
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	70 841.47	66 921.77	110 464.27	84 413.50
TOTAL DES PRODUITS	2 900 450.53	429 544.05	2 835 223.26	465 787.56
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES	2 673 840.26	318 570.01	2 485 576.03	372 443.68
1.1 Réalisées en France				
– Actions réalisées par l'organisme				
Distribution Alimentaire	657 283.99	260 751.46	639 173.79	325 137.86
Actions d'Accompagnement en centre	23 374.91	5 557.00	16 035.79	18.17
Logement et Hébergement d'Urgence	221 023.51	1 329.00	202 366.59	778.00
Culture, Loisirs et Ateliers de Français & Aide aux devoirs	36 016.69	505.00	20 662.69	280.00
Accompagnement Retour à l'Emploi	1 554 589.07	38 308.59	1 470 127.70	40 334.65
Actions menées en faveur des personnes privées de chez soi	178 597.47	12 118.96	136 561.77	5 895.00
Microcrédit, Conseil Budgétaire et Accès aux droits et à la Justice				
Formation et animation du bénévolat	2 954.62		647.70	
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
– Actions réalisées par l'organisme				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				

Compte de Résultat par origine et destination - suite

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022		EXERCICE CLOS LE 30/04/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	199 003.43	13 293.00	191 925.36	12 078.00
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	477.13		9 844.68	
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	118 132.04	97 681.04	81 265.88	81 265.88
TOTAL DES CHARGES	2 991 452.86	429 544.05	2 768 611.95	465 787.56
EXCÉDENT ou DÉFICIT	-91 002.33	0.00	66 611.31	0.00

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022		EXERCICE CLOS LE 30/04/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	5 900 247.63	5 900 247.63	5 577 568.44	5 577 568.44
Bénévolat	3 907 764.00	3 907 764.00	3 559 602.00	3 559 602.00
Prestations en nature	38 422.36	38 422.36	54 303.22	54 303.22
Dons en nature	1 954 061.27	1 954 061.27	1 963 663.22	1 963 663.22
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	84 191.98		66 453.57	
Prestations en nature	84 191.98		66 453.57	
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	449 518.70		446 866.55	
Prestations en nature	449 518.70		446 866.55	
Dons en nature				
TOTAL DES PRODUITS	6 433 958.31	5 900 247.63	6 090 888.56	5 577 568.44
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	6 326 305.31	5 792 594.63	5 990 706.56	
Réalisées en France	6 326 305.31	5 792 594.63	5 990 706.56	
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	40 906.00	40 906.00	39 460.00	Données non disponibles
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	66 747.00	66 747.00	60 722.00	
TOTAL DES CHARGES	6 433 958.31	5 900 247.63	6 090 888.56	5 577 568.44

22. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	EXERCICE CLOS LE 30/04/2021	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	EXERCICE CLOS LE 30/04/2021
1- MISSIONS SOCIALES	318 570.01	372 443.68	1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	362 622.28	381 374.06
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
– Actions réalisées par l'organisme					
Distribution Alimentaire	260 751.46	325 137.86			
Actions d'Accompagnement en centre	5 557.00	18.17	1.2 Dons, legs et mécénats		
Logement et Hébergement d'Urgence	1 329.00	778.00	Dons manuels non affectés	226 575.18	262 877.36
Culture, Loisirs et Ateliers de Français & Aide aux devoirs	505.00	280.00	Dons manuels affectés	113 997.10	118 496.70
Accompagnement Retour à l'Emploi	38 308.59	40 334.65	Legs, donations et assurances-vie		
Actions menées en faveur des personnes privées de chez soi	12 118.96	5 895.00	Mécénats	20 500.00	
Microcrédit, Conseil Budgétaire et Accès aux droits et à la Justice					
Formation et animation du bénévolat			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
– Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			Manifestations	1 550.00	
1.2 Réalisées à l'étranger			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
– Actions réalisées par l'organisme			Autres Produits		
– Versements à un organisme central ou à d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	13 293.00	12 078.00			
TOTAL DES EMPLOIS	331 863.01	384 521.68	TOTAL DES RESSOURCES	362 622.28	381 374.06
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	97 681.04	81 265.88	3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	66 921.77	84 413.50
TOTAL	429 544.05	465 787.56	TOTAL	429 544.05	465 787.56
			EXCEDENT OU DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0.00	0.00
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	0.00	0.00
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public	0.00	0.00
			Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public	Données non disponibles	Données non disponibles
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	0.00	0.00

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	EXERCICE CLOS LE 30/04/2021	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	EXERCICE CLOS LE 30/04/2021
1- Contributions volontaires aux missions sociales			1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public		
Réalisées en France	5 792 594.63	Données non disponibles	Bénévolat	3 907 764.00	3 559 602.00
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	38 422.36	54 303.22
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	40 906.00		Dons en nature	1 954 061.27	1 963 663.22
3- Contributions volontaires au fonctionnement	66 747.00				
TOTAL	5 900 247.63	5 577 568.44	TOTAL	5 900 247.63	5 577 568.44

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	EXERCICE CLOS LE 30/04/2021
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	50 979.48	54 127.10
- Utilisation	66 921.77	84 413.50
+ Report	97 681.04	81 265.88
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	81 738.75	50 979.48

23. ANNEXES**Bénévoles**

Bénévoles	Nombre moyen au 30/04/2022	Nombre moyen au 30/04/2021
Bénévoles	1 486	1 620
Total	1 486	1 620

Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre moyen au 30/04/2022	Nombre moyen au 30/04/2021
<i>Contrats Aidés :</i>		
Contrats aidés hors CDDI	1.82	2.28
CDDI	36.86	34.41
<i>Sous- Total Contrat Aidés</i>	<i>38.68</i>	<i>36.69</i>
CDD/CDI	17.20	16.83
Total	55.88	53.52

Tonnage des dons locaux : alimentaires et produits d'hygiène et d'entretien

Nature	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Total
Dénrées alimentaires (en tonnes)	73.84	277.65	819.30	1 170.79
Produits d'Hygiène et d'entretien (en tonnes)				
Total	73.84	277.65	819.30	1 170.79

Rapprochements

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
2 991 452.86	2 991 452.86

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
2 900 450.53	2 900 450.53

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le trésorier de l'association

Le Commissaire aux comptes

BUDGET 2022-2023

DESIGNATION	BUDGET	100 (hors 197, 198 et 199) + 600 à 699	200	300	500	700	800	900
	2022-2023	Pôle alimentaire	Logement	Culturel	Emploi	Fonct Siège	Gens de la rue	Formation
Ventes de produits et de marchandises	76 000	-	-	-	76 000	-	-	-
Loyers logements bénéf.	61 535	-	61 535	-	-	-	-	-
Prestations et activités annexes	167 787	-	-	6 287	160 000	1 500	-	-
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	305 322	-	61 535	6 287	236 000	1 500	-	-
Subventions de l'Etat et FDVA	108 377	-	-	-	-	500	107 877	-
Subventions DDCSPP/DDTES	-	-	-	-	-	-	-	-
ASP - Aide modulable	41 343	-	-	-	41 343	-	-	-
ASP - rembst CDDI - Aide Socle	826 861	-	-	-	826 861	-	-	-
Autres concours publics sur rémunérations CDDI	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres concours publics sur rémunérations autres contrats-aidés	13 700	-	-	-	13 700	-	-	-
Autres concours publics sur rémunérations CDD-CDI	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions reçues du Conseil Départemental	204 800	25 333	-	-	174 800	-	4 667	-
Subventions reçues du Conseil Régional	2 700	-	-	-	-	-	-	2 700
Subventions des municipalités et communautés urbaines	213 880	53 500	-	-	57 380	63 000	40 000	-
Subventions FSE	52 800	-	-	-	52 800	-	-	-
ALT	-	-	-	-	-	-	-	-
APL	68 996	-	68 996	-	-	-	-	-
Subv.médiation locative ou accompagnement social logt	63 600	-	63 600	-	-	-	-	-
Subv. perçues pour personnel en contrat civique	8 440	-	-	-	-	-	8 440	-
Chèques vacances ANCV	20 634	-	-	20 634	-	-	-	-
Subventions reçues sur opérations vacances sauf AN (CAF etc)	4 035	-	-	4 035	-	-	-	-
Autres subventions sauf AN	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL CONCOURS + SUBVENTIONS	1 630 166	78 833	132 596	24 669	1 166 884	63 500	160 984	2 700
Mécenat d'entreprises (affectés et non affectés)	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres fonds privés d'organismes sans but lucratif	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL AUTRES FONDS PRIVES	-	-	-	-	-	-	-	-
Abandons de frais / produits	166 934	144 781	778	280	3 122	12 078	5 895	-
Dons privés	130 000	130 000	-	-	-	-	-	-
Dons IFI	31 200	-	-	-	31 200	-	-	-
Dons non affectés sans reçus fiscaux, suite à opération paquets cadeaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Manifestations	6 000	6 000	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENEROSITE DU PUBLIC	334 134	280 781	778	280	34 322	12 078	5 895	-
Produits divers de gestion courante	100	-	-	-	-	100	-	-
Fonds dédiés (report des ressources)	75 000	75 000	-	-	-	-	-	-
Remboursement des formations pour contrats aidés	7 776	-	-	-	7 776	-	-	-
Autres produits (pdt except., financiers, autres transferts de charges etc)	24 402	10 248	2 000	-	2 860	-	9 294	-
TOTAL AUTRES PRODUITS	107 278	85 248	2 000	-	10 636	100	9 294	-
TOTAL PRODUITS cl. 7	2 376 901	444 862	196 909	31 236	1 447 842	77 178	176 173	2 700
Achat mat.prem. fournit.	48 300	9 600	-	-	38 000	-	700	-
Achat denrées hors dotation	169 500	75 000	-	-	-	-	94 500	-
Achat petit matériel et outillage, Fournitures entretien, petits matériels	49 330	16 000	300	-	26 000	330	6 700	-
EDF-GDF-eau-chauffage	58 000	29 500	-	-	22 000	-	6 500	-
Carburants	56 000	39 000	1 150	250	14 000	400	1 200	-
Fournitures bureau	9 330	3 700	800	-	3 000	1 500	330	-
Autres frais cl.60	59 633	6 600	-	44 998	7 000	-	1 035	-
TOTAL ACHATS classe 60	450 093	179 400	2 250	45 248	110 000	2 230	110 965	-
Sous-traitance générale	22 265	3 220	600	-	16 500	550	1 395	-
Location locaux restos	145 391	66 338	1 410	-	42 642	20 136	14 865	-
Location entrepôt	51 462	51 462	-	-	-	-	-	-
Location de logements pour personnes accueillies	96 669	-	96 669	-	-	-	-	-
Charges locatives Restos	18 603	9 494	71	-	6 817	1 007	1 214	-
Charges locatives entrepôt	5 226	5 226	-	-	-	-	-	-
Charges locatives sur logements pour personnes accueillies	30 863	-	30 863	-	-	-	-	-
Location de véhicules	4 678	3 500	-	1 178	-	-	-	-
Locations de matériels	2 850	500	-	-	2 000	350	-	-
Entretien et réparation sur locaux restos	6 540	1 500	-	-	290	4 750	-	-
Entretien et réparation sur entrepôt	3 000	3 000	-	-	-	-	-	-
Entretien et réparation sur logements personnes accueillies	4 000	-	4 000	-	-	-	-	-

BUDGET 2022-2023

DESIGNATION	BUDGET 2022-2023	100 (hors 197, 198 et 199) + 600 à 699	200	300	500	700	800	900
		Pôle alimentaire	Logement	Culturel	Emploi	Fonct Siège	Gens de la rue	Formation
Entretien réparation des véhicules utilisés par l'AD.	40 400	30 000	-	-	7 400	1 500	1 500	-
Entretien réparation matériels de l'AD .	18 400	11 300	-	-	7 100	-	-	-
Maintenance	5 700	4 700	-	-	-	1 000	-	-
Assurances	3 000	-	3 000	-	-	-	-	-
Formation contrats aidés	15 006	-	-	-	15 006	-	-	-
Formation autres contrats	12 775	740	1 035	-	3 000	8 000	-	-
Autres frais cl.61	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL SCES EXTER. cl 61	486 826	190 979	137 647	1 178	100 755	37 293	18 974	-
Honoraires, frais d'actes	10 700	-	1 500	-	-	9 200	-	-
Frais de transport	2 650	-	-	2 650	-	-	-	-
Abandons de frais / charges	166 934	144 781	778	280	3 122	12 078	5 895	-
Frais déplacement & mission	18 963	6 200	900	900	1 950	4 200	250	4 563
Frais restauration	15 350	2 300	-	100	1 200	3 200	150	8 400
Frais affranchissement, téléphone et liaisons informatiques	23 474	10 400	450	-	2 600	10 000	24	-
Frais d'appel à la générosité des anciens donateurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais des services bancaires	650	-	-	-	-	650	-	-
Frais de personnel intérimaire	35 260	-	-	-	9 000	-	26 260	-
Frais de personnel contrat civique	7 920	-	-	-	-	-	7 920	-
Autres charges cl.62	10 305	2 150	700	-	1 400	6 000	55	-
TOTAL AUTR.SCES EXTER. cl 62	292 206	165 831	4 328	3 930	19 272	45 328	40 554	12 963
Taxes s/salaires CDI restos	23 469	1 330	2 203	-	15 713	4 223	-	-
Taxe s/Formation continue	28 430	-	730	-	26 200	1 500	-	-
Autres taxes s/rémunérat.	2 220	-	220	-	1 600	400	-	-
Autres impôts	3 100	2 200	-	-	900	-	-	-
TOTAL IMPOTS & TAXES cl.63	57 219	3 530	3 153	-	44 413	6 123	-	-
Frais de Personnel CDI-CDD	532 954	27 675	50 035	-	366 676	88 568	-	-
Primes , gratifications ,indemnités et avantages divers CDI-CDD	-	-	-	-	-	-	-	-
URSSAF et charges sociales personnel CDI-CDD	170 348	7 904	14 639	-	119 815	27 991	-	-
Autres charges de personnel CDI-CDD	5 950	-	-	-	5 950	-	-	-
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL CDI-CDD	709 253	35 579	64 674	-	492 441	116 559	-	-
Frais de Personnel CDDI	779 654	-	-	-	779 654	-	-	-
Primes , gratifications ,indemnités et avantages divers CDDI	-	-	-	-	-	-	-	-
URSSAF et charges sociales personl CDDI	34 567	-	-	-	34 567	-	-	-
Autres charges de personnel CDDI	24 300	-	-	-	24 300	-	-	-
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL CDDI	838 520	-	-	-	838 520	-	-	-
Frais personnel autres contrats aidés (CAE)	41 493	-	-	-	41 493	-	-	-
Primes, gratif, indemnités et avantages autres contrats aidés (CAE)	-	-	-	-	-	-	-	-
URSSAF et charges sociales autres contrats aidés (CAE)	3 100	-	-	-	3 100	-	-	-
Autres charges de personnel autres contrats aidés (CAE)	305	-	-	-	305	-	-	-
TOT FRAIS DE PERSONNEL CAE	44 898	-	-	-	44 898	-	-	-
TOTAL FRAIS PERSONNEL cl.64	1 592 671	35 579	64 674	-	1 375 859	116 559	-	-
Contributions solidarité	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges diverses gestion	1 500	-	1 500	-	-	-	-	-
Charges financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL CH. GESTION, FIN. & EXCEPT. cl.65,66 & 67	1 500	-	1 500	-	-	-	-	-
TOTAL DEPENSES avant Amort	2 880 515	575 319	213 552	50 356	1 650 299	207 533	170 493	12 963
Dotations amortissements et provisions	166 151	106 616	4 500	-	34 953	606	19 475	-
Engagements à réaliser sur ress. affectées (fonds dédiés)	75 000	75 000	-	-	-	-	-	-
IS (impôts sur les bénéfices)	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DOTATIONS & PROVISIONS cl.68 & 69	241 151	181 616	4 500	-	34 953	606	19 475	-
TOTAL CHARGES cl. 6	3 121 666	756 936	218 052	50 356	1 685 253	208 139	189 968	12 963
Poids des charges de la mission dans l'AD		24,2%	7,0%	1,6%	54,0%	6,7%	6,1%	0,4%
PRODUITS - CHARGES	- 744 766	- 312 074	- 21 142	- 19 120	- 237 410	- 130 961	- 13 795	- 10 263

RESULTAT PAR ACTIVITES - 30 AVRIL 2022 (hors abandons de frais)

	ACC. & DIST. AIDE A LA PERSONNE	LOGEMENT	CHANTIER JARDIN SAUMUR	C.I.A.T.	C.I.E.N.E.	VACAN. CINEMA	GENS DE LA RUE	FONCT.	FORM	MICRO- CREDIT	TOTAUX
ACHATS	190 935	2 965	29 267	45 353	22 498	31 923	110 727	3 188	304		437 160
AUTRES CHARGES (Fonctionnt)	226 185	135 691	21 935	31 408	67 072	3 589	39 472	57 043	2 651		585 046
IMPOTS ET TAXES	4 575	3 301	14 396	13 629	14 577		124	6 041			56 643
CH. DE PERSONNEL	36 101	67 272	400 133	415 210	442 939			117 738			1 479 393
DIVERS	622		143	13	1 329						2 107
AUTR. CHARGES (Financières)	81 531	10 467	7 859	8 247	16 761		18 867	-46			143 686
engagements à réaliser	77 185						40 451	1 745			119 381
TOTAL CHARGES	617 134	219 696	473 733	513 860	565 176	35 512	209 641	185 709	2 955	0	2 823 416
RECETTES DIVERSES	219	56 392	13 588	62 568	149 648	5 800			1 500		289 715
SUBV. FONCTIONNt	388 029	160 174	439 880	452 527	359 939	29 708	187 232	91 712	1 455		2 110 656
(dont ASS. NAT.)	306 662	31 807	72 776	79 740	-17 605	2 797	23 547	25 727	1 455		526 906
SUBV. INSERTION											0
SUBV VAC./CINEMA											0
DONS PARTICULIERS	153 376		31 012		5 000		1 700				191 088
MANIF/ASSOS/ENTR.											0
PRODUITS FI. et EXC.	75 510	3 128	-10 747	-1 235	50 588	4	20 711	2 996			140 955
TOTAL PRODUITS	617 134	219 694	473 733	513 860	565 175	35 512	209 643	94 708	2 955	0	2 732 414
RESULTAT 2019/2020	0	-2	0	0	-1	0	2	-91 001	0	0	-91 002
Répartition (charges)	22%	8%	17%	18%	20%	1%	7%	7%	0%	0%	100%